OTTAWA--- 366, RUE DALHOUSIE
Téléphone: Rideau 514
HULL------- 4, RUE LANGEVIN
Téléphone: Sher. 8925

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL

DEMAIN
BEAU
MAXIMUM HIER 30
MINIMUM (NUIT) 20
A 8 H. CE MATIN 24

15e Année No 269
OTTAWA, LE 21 NOVEMBRE 1928
Le numéro 2 sous

DEUX CAPITAINES ACCUSES D'AVOIR, EN ETAT D'IVRESSE, EXAMINE LE NAVIRE VESTRIS

Une lettre sensationnelle lue à l'enquête. "Voilà les meurtriers qui examinent les paquebots"— Démenti énergique du capitaine Keane, l'un des accusés.

LE NAVIRE EN ORDRE

NEW YORK, 21. (S. P. A.)— A l'enquête faite sur le naufrage du "Vestris" causant plus de 100 pertes de vie, les deux officiers du gouvernement qui firent l'inspection du paquebot cinq jours avant le naufrage ont été accusés d'avoir été en état d'ivresse pendant qu'ils effectuaient leur travail. Cette accusation a fait bondir le capitaine Edward Keane, l'un des officiers examinateurs, qui nia énergiquement cette accusation et déclara que le Vestris était en très bonne condition pour entreprendre son voyage.

La lettre contenant l'accusation d'ivresse a été lue à une séance tenue aux bureaux de la douane devant Dickerson N. Hoover, inspecteur surintendant du service d'inspection des paquebots du département du Commerce. La lettre était signée par Samuel Lawson et datée du 14 novembre. Le signataire n'a pas été identifié.

La lettre disait que pendant leurs quatre jours d'inspection à bord du Vestris, le capitaine Keane et Frank N. Bruning, assistants inspecteurs, avaient plusieurs fois visité la buvette du paquebot. L'auteur dit également que les inspecteurs avaient quitté le paquebot en ivresse, portant un paquet sous leur bras. La lettre se terminait en ces termes: "Voilà les meurtriers qui font l'inspection des paquebots".

"C'est le plus terrible mensonge qu'il m'ait été donné d'entendre", répondit le capitaine Keane", en entendant la lecture de ces accusations. Le capitaine est âgé de 62 ans et possède ses certificats de capitaine d'équipage. "Je suis la quatrième génération de ma famille", ajoutait-il, "qui n'a jamais eu recours aux stimulants".

Quant à la mention faite des paquets, le capitaine Keane dit: "Il y avait des officiers de douane et d'autres officiers de prohibition près de nous. Croyez-vous que nous aurions couru la chance d'être traités de bootlegger.

EN PARFAIT ORDRE

Le capitaine Keane a déclaré que lui et son assistant avaient minutieusement examiné le Vestris, constatant que tout était en parfait ordre. Les chaloupes de sauvetage et leurs provisions d'aliments, l'eau et l'équipement de signaux étaient en parfait ordre. 68 des 691 ceintures de sauvetage du bord ont été condamnées.

LES TEMOIGNAGES

Les officiers du Vestris avaient déclaré dans leur témoignage à l'enquête que l'eau avait pénétrée par les portes de charbon et que les lanternes dans les chaloupes de sauvetage fonctionnaient mal. Le témoignage de l'inspecteur Bruning a corroboré celui du capitaine Keane.

Le capitaine Frédérick Sorenson, officier faisant le voyage à bord le Vestris a témoigné hier après-midi. Il qualifia de disgrâce la manière dont certains reporters, avaient modifié ses déclarations. Des notes soumises par un représentant du New-York Sun, indiquaient tout de même que Sorenson avait accusé le capitaine Carey et ses officiers de négligence criminelle. Interrogé comme témoin, le capitaine Sorenson a déclaré que rien sur le paquebot n'indiquait que l'inspection avait été mal faite avant le départ. Les ceintures de sauvetage étaient en très bonne condition dans ma cabine. On demanda au capitaine Sorenson s'il n'était pas vrai qu'il y avait entente entre les officiers de marine interdisant aux uns d'accuser les autres.

"Je ne sais pas répondit-il. Je sais tout de même que je ne critiquerais pas un mort".

William Stanley Heasley, assistant surintendant de la compagnie Lamport et Holt, et capitaine du Vestris de 1920 à 1923 a déclaré que pour lui le naufrage du Vestris était inexplicable. Il rappela que l'assurance Lloyd avait classé le Vestris dans la première catégorie et qu'il était annuellement examiné par le gouvernement américain.

Gilbert Ford, chauffeur nègre a déclaré qu'à chaque voyage l'équipage du Vestris faisait une ou deux fois les manoeuvres de sauvetage. Ces manoeuvres n'ont tout de même pas été faites au dernier voyage puisque le naufrage a eu lieu deux jours après le départ de New-York.

Dans un second témoignage, l'officier Sorenson a admis que des passagers avaient voulu se former en comité pour transmettre leurs inquiétudes au capitaine Carey. Il avait refusé de faire parti de ce comité.

UN PROJET QUI POURRAIT AVOIR DE GRANDS RÉSULTATS

TORONTO, 21.—Depuis quelque temps les universités de la province agitent l'idée de s'unir entre elles pour collaborer avec le Bureau des recherches de l'Ontario, dont M. Joseph Flavelle est le président.

On est à la recherche de moyens pour amoindrir les difficultés industrielles de la province. Des professeurs de sciences commerciales et économiques feraient des études sur la situation de l'industrie et proposeraient des solutions.

Toutes les universités de la province ont été conviées et ont donné leur appui au mouvement. Ce sont les universités de Kingston, d'Ottawa, de Toronto, de McMaster et de Western. Ce travail d'études serait ajouté au travail d'expérience qui se fait déjà.

LA FONDATION CECIL RHODES SERA MODIFIÉE

Un bill sera présenté au parlement anglais demandant une extension des pouvoirs des administrateurs de cette fondation.

UNE DÉCLARATION

MONTREAL, 21 (S.P.C.)—Une extension des pouvoirs de la fondation Cecil Rhodes, pour lui permettre de mener à bonne fin la réorganisation de la méthode de distribution des bourses Rhodes aux Etats-Unis: voilà ce qu'on demande dans un bill qui sera présenté en chambre des communes anglaise par les directeurs. Une déclaration faite aujourd'hui par J. M. MacDonnell, représentant canadien de la fondation Rhodes, dit que les directeurs désirent être autorisés à choisir quatre boursiers par année dans huit districts de six Etats chacun, au lieu d'en choisir un tous les deux ans sur trois des quarante-huit Etats de l'Union américaine.

Les changements proposés n'ont pratiquement pas d'effet sur le Canada pour ce qui se rapporte à ces bourses.

Voici la déclaration faite par M. MacDonnell:

"Les commissaires de Rhodes annoncent qu'ils présenteront un bill au parlement en vue d'étendre leurs pouvoirs, d'après le testament de Cecil Rhodes. La raison donnée, c'est que, par suite de changements dans les méthodes d'éducation depuis la mort du testateur, on risque de ne pas atteindre le but principal du testament, si on n'accorde une extension des pouvoirs des commissaires dans l'administration, la distribution des bourses, selon qu'ils le jugeront à propos de temps à autre. Le but principal du bill est de permettre aux commissaires de mener à bonne fin la réorganisation de la méthode de distribution des bourses Rhodes aux Etats-Unis, de sorte que quatre boursiers soient choisis annuellement dans huit districts de six Etats chacun, au lieu d'un seul tous les deux ans dans trois des quarante-huit Etats. Le bill ne modifiera pas l'allocation de bourses aux divers Etats, provinces ou écoles du Canada, de l'Australie, du Sud-africain, de la Nouvelle Zélande, de la Rhodésie ou de Terre-Neuve. Le bill accordera aux commissaires le pouvoir de déterminer l'administration des bourses de la façon qu'ils jugeront nécessaire, afin de donner effet aux fins du testateur, et il les autorise à créer un fonds de réserve de capital en relation avec le système de bourses."

M. MacDonnell fait remarquer que les modifications proposées n'ont pratiquement pas d'effet sur le Canada relativement à la fondation. Les changements se rapportent presque exclusivement aux bourses américaines.

Ils sont condamnés aux travaux forcés

ST-HYACINTHE, 21. — D. N. C. — Jean-Baptiste Lévesque et Léonard Côté, tous deux de cette ville, accusés d'avoir été mêlés à une série de vols commis récemment à St-Hyacinthe, à Drummondville et à St-Pie de Bagot, par une bande de voleurs organisés, ont été condamnés chacun, par le magistrat de district Emile Marin, à un an de prison commune, avec travaux forcés. Les deux inculpés avaient été arrêtés à Sherbrooke, il y a une dizaine de jours, par le chef de police Adjutor Bourgeois, de St-Hyacinthe, et le grand connétable Ernest Benoit.

L'infant d'Espagne, Don Alphonse, cousin de Sa Majesté le roi Alphonse XIII, son épouse et son fils, visiteront le Canada, au cours de leur voyage sur le continent américain. Les visiteurs sont arrivés à New-York à bord du "Majestic".

L'HÉROÏSME D'UNE FILLETTE DE 9 ANS

EDMONTON, Alberta (S.P.C.), 21.—L'héroïsme d'une fillette de neuf ans, Rosetta Annetts, lui a sauvé la vie et celle de sept autres enfants, dans l'incendie d'une maison à Vermillion, Alberta, samedi soir

A six reprises, pendant que la fumée et les flammes envahissaient la cuisine, la fillette descendit et monta l'escalier. Rosetta aurait sauvé tous les enfants si la jeune Barbara Rennie n'avait pas persisté à retourner dans la maison. La petite y retourna par trois fois et Rosetta la transporta deux fois en un lieu sûr. La troisième fois, la maison était remplie de fumée et il était impossible de sauver l'enfant. Son corps fut trouvé dans les ruines.

La maison a été complètment incendiée. Elle appartenait à Alexander Rennie mais M. et Mme Annetts demeuraient avec lui.

LE ROI ALBERT INTERVIENT DANS CETTE AFFAIRE

Il tâche de dissuader M. Warren de poursuivre son procès au sujet de l'inscription sur la façade de la bibliothèque de Louvain.

WARREN BIER DÉCIDÉ

BRUXELLES, Belgique, 21. — M. Pierre de Soete, sculpteur belge, qui participa avec M. Whitney Warren à la construction de la bibliothèque de l'Université de Louvain, en Belgique, déclarait hier que le roi Albert 1er est intervenu personnellement pour dissuader M. Warren d'entamer un procès à la direction de la bibliothèque, à la suite du différend qui s'était élevé au sujet d'une inscription de la façade du bâtiment.

Lorsque les plans de la nouvelle bibliothèque furent établis, il fut convenu que sur la façade seraient inscrits ces mots: "Détruite par la fureur teutonne, restaurée par la générosité américaine." Le cardinal Mercier, à l'époque, approuva pleinement ce projet.

Mais lorsque l'édifice fut construit, l'inscription en question fut omise. En octobre dernier, M. Warren donna instruction à ses avocats, en Europe, d'intenter à la bibliothèque un procès en $55,000 de dommages-intérêts, pour violation de contrat et de droits artistiques, et d'exiger que la balustrade dessinée par lui, et devant porter l'inscription en question, soit mise en place.

M. de Soete déclare que le roi Albert a câblé, samedi dernier, au ministre de Belgique à Washington, lui demandant d'intercéder auprès de M. Warren, pour qu'il abandonne son procès.

Un représentant du ministre de Belgique est venu voir M. Warren à New-York; mais l'architecte américain lui a déclaré qu'il était bien décidé à entamer une action judiciaire à Bruxelles, en janvier prochain.

M. de Soete prétend que "la majorité des Américains qui ont souscrit pour la reconstruction de la bibliothèque, exige que l'inscription soit placée au fronton de l'édifice. Nous sommes en possession de lettres et de télégrammes qui en sont la preuve irréfutable."

M. de Soete est venu aux Etats-Unis pour inaugurer le buste qu'il a sculpté, de M. Benjamin Strong, directeur de la Federal Reserve Bank mort dernièrement.

VERS LA SOLUTION

TORONTO, 21. — Le premier ministre Ferguson a communiqué hier soir par téléphone avec Montréal, où les manufacturiers de papier se sont assemblés afin d'aviser aux moyens à prendre pour remédier à l'état actuel de surproduction et de réduction des prix. Le premier ministre a adressé une lettre aux opérateurs lundi soir.

M. Ferguson déclare que les choses vont bien et que des progrès ont été faits en vue d'une solution.

LA CREME A CEREALES OTTAWA DAIRY est l'aliment préféré dans bien des foyers par suite de sa qualité et de son bas pris.

UN CARLLON AVERTISSEUR DES INONDATIONS

IL SERA INAUGURE LE 2 DECEMBRE A MOUNTAIN LAKE.

Mountain Lake, Floride, 21.— Un carillon-avertisseur des inondations et de la guerre de l'Europe médiévale, sonnera une note de paix le 2 décembre, alors que le rêve de Edward W. Bok se réalisera et que les cloches de sa tour retentiront dans les airs pour la première fois .

Anton Breese, carillonneur de réputation internationale, irradiera la symphonie initiale de soixante et une cloches que le philanthrope de Philadelphie a placées dans une tour de 205 pieds, en mémoire de ses parents et du peuple américain.

Les ingénieurs de radio croient aujourd'hui avoir surmonté le plus grand obstacle en irradiant une symphonie de carillon. Ils ont trouvé un microphone qui, croit-on, ne fera pas entendre le tapage qui résulte des efforts faits en vue d'irradier des concerts de carillon, quand le transmetteur est placé près de l'endroit d'où vient la musique.

L'inauguration du mémorial ne se fera pas avant février, mais M. Breese, qui est carilloneur à l'académie de Mercersburg, Pa. se propose de faire entendre tous les jours des symphonies durant décembre, janvier et février, et après l'inauguration jusqu'au trente avril. Chaque année, il compte revenir entre décembre et mai pour donner une série de symphonies.

Le carillonneur de Mercersburg est né à Anvers et a appris son art de son père, Gustaaf, qui fut pendant quarante-sept ans carillonneurs à Anvers. Le carillon de Box fut fondu par John Taylor and Sons à Loughbarough, Angleterre. Le plus gros pèse onze tonnes et le plus petit seize livres. C'est une réplique des carillons employés au Moyen-Age dans les Pays-Bas, la Belgique et le nord de la France.

GAIN DE CAUSE AU DEMANDEUR

SAINT-HYACINTHE, 21. (D.N.C.) —La cause de Dumaine vs Dumaine, tous deux de Saint-Hugues, a été entendue par le magistrat de district Emile Marin. Il s'agissait d'une réclamation en solde de compte, au montant de $83.36. Après audition de l'affaire, le magistrat a donné raison au demandeur pour une partie seulement de sa réclamation, lui accordant jugement pour la somme de $46.61. Me Gustave Chagnon occupait pour le demandeur, Me T.-Adélard Fontaine pour le défendeur.

EN SOUVENIR DE L'EXPEDITION NOBILE AU POLE NORD

ROME, 21—(S. P. A.)—Cinq médailles frappées à la suite de l'expédition arctique de Nobile ont été décernées hier, et le roi a publié à cette occasion un décret royal, sur proposition du premier ministre Mussolini, en sa qualité de ministre de l'Aéronautique. Une de ces médailles a été frappée à la mémoire de Roald Amundsen et une autre à la mémoire du capitaine René Guilbaud, qui pilota l'hydroaéroplane naval français sur lequel périrent Amundsen, le lieutenant Lief Dietrichsen et trois autres marins français.

En outre, des médailles d'argent ont été commandées pour les familles du major Luigi Penzo et du lieutenant Crosil, qui ont péri alors que leur aéroplane frappa des fils électriques et fit un plongeon dans le Rhone le 29 septembre. La famille du sergent Dellagatta, qui perdit la vie dans le même accident, a reçu une médaille de bronze. Ces hommes revenaient de la région arctique dans un hydroaéroplane italien, après avoir aidé aux recherches des survivants du groupe Nobile.

PAS D'ÉLECTIONS AVANT JUIN 1930?

TORONTO, 21 — Le "Globe", de Toronto, publie aujourd'hui la nouvelle suivante: A moins que des développements à la prochaine session de la Législature ne rendent urgente une élection en 1929, le gouvernement Ferguson, paraît-il, ne fera pas d'appel au peuple avant juin 1930. Un accord précis sur ce programme, dit-on, sera conclu officiellement et peut-être à la dérobée, à la convention annuelle du parti provincial qui s'ouvre à Toronto, cet après-midi.

L'EXPLOSION DE VINCENNES FAIT SEPT VICTIMES

Les causes en restent entourées de mystère. La présence de MM. Poincaré, Painlevé et Tardieu sur les lieux fait taire les officiers inférieurs.

VIOLENTE SECOUSSE

PARIS, 21. (S. P. A.) — A l'écho d'un bruit infernal qui se répandit sur une distance de plusieurs milles, une manufacture de cartouches pour l'armée française, a sauté hier à Vincennes, près des frontières du sud. L'explosion a causé sept pertes de vie. Cinq autres personnes manquent à l'appel et 21 ont été grièvement blessées, dont quatre femmes.

La vibration causée par l'explosion a violemment secoué les faubourgs de l'ouest et quelques sections de la capitale. Le premier ministre Raymond Poincaré, Paul Painlevé, ministre de la guerre et André Tardieu, ministre de l'Intérieur se sont rendus sur les lieux, participant au sauvetage et commençant sur le champ une enquête sur cette terrible catastrophe. Leur présence a eu pour effet de faire taire les officiers inférieurs, et il a été très difficile de recueillir des détails sur les causes de l'explosion.

Les pompiers n'ont réussi à maîtriser la flamme que quatre heures après l'explosion. Deux corps ont été retrouvés cinq heures plus tard. L'on sait que les ruines en ont enseveli trois autres. Quant aux cinq hommes manquant à l'appel, on entretient très peu d'espoir de les retrouver vivants.

D'après certains rapports non officiels, l'explosion se serait produite au moment où deux hommes échappèrent une caisse de cartouches dans une chambre utilisée pour la filtration de la poudre. Les cartouches auraient produit des étincelles en tombant et le feu se serait communiqué à la poudre.

Il n'y eut qu'une seule détonation. Le bruit a été terrible Il s'en suivit un désordre général. On vit bientôt les ouvriers s'enfuyant de l'édifice enflammée. Plusieurs d'entre eux couraient bien que leur figure soit couverte de sang. La confusion a régné au début. L'ordre a bientôt été rétablie par l'arrivée de la police et des militaires qui commencèrent immédiatement à faire le sauvetage. Les moins blessés furent transportés aux pharmacies voisines où les premiers soins leur furent prodigués. Ceux qui portaient de graves blessures furent transportés à l'hôpital.

La fabrique de cartouches détruite par l'explosion est probablement la plus importante du genre dans tout le pays. Elle était administrée par le ministère de la guerre et était spécialement équipée pour certains travaux spéciaux.

Pour calmer l'agitation du moment et faire taire certaines fausses rumeurs le ministère de la guerre a publié une déclaration officielle le soir, donnant le nom de quatre blessés et de quatre victimes. Ce bulletin mentionnait que le travail de sauvetage se continuait.

PRIME DE $20

SAINT-HYACINTHE, 21. (D.N.C.) — Mlle Antonia Théberge, institutrice à Saint-Ignace de Stanbridge, (Missisquoi), vient d'obtenir pour la troisième fois, sur recommandation de l'inspecteur A.-B. Charbonneau, une prime de $20 du département provincial de l'Instruction publique. Mlle Théberge est originaire de Saint-Hugues de Bagot.

Fred Hanson, membre de l'équipage du "Vestris", a risqué sa vie pour prendre les photographies remarquables du naufrage, publiées dans le "Droit" samedi dernier. Hanson a quitté le navire juste au moment où celui-ci plongeait pour ne plus reparaître.

L'OEUVRE DE PRESSE CATHOLIQUE

Les Comités Paroissiaux en général ne chôment pas. Le secrétaire du Comité Diocésain nous dit qu'il reçoit de bonnes nouvelles d'un peu partout. Même de nouveaux comités paroissiaux se forment.

Une circulaire sera envoyée ces jours-ci aux comités paroissiaux.

Nous reprendrons demain la publication, forcément interrompue, des noms des membres des comités paroissiaux.

La province touchera environ $300,000 en droits de succession

KINGSTON, 21. — Le testament de James-Alexander Waddell, mort en avril dernier à Glasgow, Ecosse, a été vérifié ici, à cause de biens qu'il avait en cette province. Les biens qu'il possédait dans l'Ontario s'élevaient à un million et demi de dollars, dont huit à neuf cent mille dollars en dépôts à la banque de Montréal de cette ville.

Le défunt, qui était célibataire, était le cousin de feu Robert-H. Waddell, un des premiers associés de la compagnie de nouveautés en gros MacNee et Waddell. M. Waddell visita souvent Kingston, où demeurent ses parents. Par son testament, la plus grande partie de ses biens va à sa maitresse de maison, Janet Ormiston, en appréciation de ses bons soins et de sa générosité pendant de nombreuses années. La province sera enrichie de deux à trois cent mille dollars en droits de succession. Ses biens en Ecosse se chiffraient à cent cinquante mille dollars. Peu de parents ont hérité, et aucun ne recevra plus de cent livres sterling.

ON IGNORE LE SORT DE CES SIX HOMMES

GLACE BAY, N. E., 21., (S. P. C.) On ignore le sort des six hommes partis lundi après-midi de Glace Bay dans une embarcation, si ce n'est qu'on a aperçu un jet de flamme à l'horizon, au large de New Aberdeen. Ces hommes sont: Peter Hines, propriétaire de l'embarcation; le capitaine O'Leary, Joseph Lipkus, Joseph McDonald, William Forbes et Peter Anderson. Ils partirent lundi pour un endroit non désigné quelque temps avant qu'une tempête s'élevât. Des gens de New Aberdeen racontent avoir aperçu un jet de lumière rouge en mer lundi soir, lequel aurait pu être causé par l'incendie d'une chaloupe.

Le capitaine Angus Young, chef du service préventif des douanes, a déclaré hier soir que les chaloupes des douanes qui font d'ordinaire la patrouille ont été forcées de chercher un abri durant la tempête de lundi et que pas un de ses hommes n'a aperçu l'embarcation disparue, le Margaret Hines. Tous les hommes à bord sont mariés et pères de nombreuses familles.

NOUVEL EXECUTIF

ST-HYACINTHE, 21—(D. N. C.) Me T.-Adélard Fontaine, avocat, grand chevalier du Conseil local 960, des Chevaliers de Colomb de Saint-Hyacinthe, et député de district, s'est rendu la semaine dernière à Waterloo, pour y faire l'installation du nouvel exécutif du Conseil de cette dernière ville. L'assemblée était présidée par M. Edouard Pinsonnault, grand chevalier.

Les jeunes filles de la paroisse du Christ-Roi, annoncent, pour le 22 novembre, une grande partie de cartes, au bénéfice de leur chorale.

Les navires de guerre ne pourraient résister aux attaques aériennes

LONDRES, 21. ((S.P.A.) — Le Daily Express dit aujourd'hui que l'Amirauté est très inquiète à la suite de récentes expériences qui démontrent que les cuirassés et les croiseurs sont extrêmement vulnérables au nouveau mode d'attaque des navires aériens. Le journal dit que de grandes modifications dans les programmes futurs de construction navale anglaise seront figurées par des expériences faites par la section navale de la force aérienne et de la flotte.

Les torpilles contrôlées par le sans fil et lancées des aéroplanes ont fait échouer, dit-on toutes les précautions prises contre de telles inventions

LA CITÉ OBTIENT GAIN DE CAUSE

ST-HYACINTHE, 21. — D. N. C.— Le magistrat de district Emile Marin a rendu jugement dans la cause de la cité contre François Borduas, notaire de notre ville. La demanderesse réclamait du dit notaire Borduas, pour taxes municipales, la somme globale de $42. Le notaire Borduas refusait de payer en alléguant que certains règlements municipaux autorisant les taxes étaient illégaux, ultra vires. Il lui était réclamé, entre autre choses, une taxe de $10 sur le téléphone, pour les deux années 1927 et 1928. Il existe en effet, à St-Hyacinthe, une manière de taxe somptuaire, annuelle, de $5, sur chaque appareil téléphonique en usage; cette taxe est imposée par la ville, la Cie de Téléphone n'ayant rien à y voir. C'est cette taxe en particulier que le notaire Borduas refusait de verser, et sa contestation constituait une véritable cause-type, que tous les citoyens suivaient avec grand intérêt. Le défendeur plaida personnellement sa cause, mais le magistrat, après analyse des règlements municipaux, déclara ceux-ci absolument réguliers, condamnant le défendeur à payer la somme réclamée, plus les intérêts et dépens.

RENARDS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD A LA FOIRE DE TORONTO

MONTREAL, 21. — Plus de 150 des plus beaux renards de l'Ile du Prince-Edouard sont passés par la gare Bonaventure hier matin en route pour Toronto où ils seront exposés à la foire d'hiver. Ces renards sont arrivés dans deux wagons spéciaux attelés à l'Océan Limité du Canadien National et étaient accompagnés de 40 exposants . Ils ont continué leur route à 10 heures par l'International Limitée.

LA LIBRAIRIE DU "DROIT"

DES CARTES DE NOËL FRANÇAISES

LA LIBRAIRIE DU "DROIT" A PRIS LES MESURES NECESSAIRES POUR DEVENIR LE QUARTIER GENERAL DES CARTES DE NOEL ET DE SOUHAITS DE BONNE ANNEE.

Nous parierions qu'un bon nombre de nos lecteurs ont déjà commencé à songer sérieusement aux fêtes qui approchent. En effet, savez-vous qu'il ne nous reste plus que 39 jours pour terminer l'année 1928? et plus que 32 jours pour aller à la messe de minuit?

Ce n'est pas en parler trop tôt que d'annoncer à tous nos clients que la LIBRAIRIE DU "DROIT" a pris, cette année, les mesures nécessaires pour devenir le quartier général des cartes françaises de Noël et du Jour de l'An.

Nous en avons reçues de superbes, de toutes grandeurs, de toutes couleurs, de tous genres, de tous prix. Notre variété est extrême. Les goûts sobres et conservateurs seront enchantés d'avoir une carte unie, d'un haut cachet de distinction; les goûts plus nouveaux aimeront les récentes créations en teintes claires, sur papier de choix ou flexible carton de luxe.

Nous en avons avec des souhaits imprimés, dans un élégant français qui sait allier à la grâce des mots la délicatesse des pensées qui doivent animer les parents et les amis, à l'égard les uns des autres, au temps joyeux des fêtes.

Par contre, ceux qui préfèrent faire imprimer des souhaits de leur composition personnelle, quelque quatrain qu'ils auront choisis, ou qui désirent faire inscrire leurs initiales sur leurs cartes, pourront nous donner leurs commandes.

Nous prions les personnes désireuses de faire imprimer leurs cartes ou d'y faire inscrire leurs initiales de bien vouloir nous donner leurs commandes d'avance afin d'éviter l'encombrement, chose inévitable au temps des fêtes.

Il est inutile d'insister d'autre part, sur la nécessité où les Canadiens français se trouvent d'employer des cartes françaises. N'avez-vous remarqué d'ailleurs que la langue française est la langue aimable et polie par excellence?

Avis à tous nos lecteurs!

* * *

HISTOIRE DE LA CHARITE, par le **R. P. GUSTAVE NEYRON, S.J.**, professeur à l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

C' est du christianisme en action. Comme le disait un grand évêque français: "A ceux qui disent que le catholicisme est inutile nous montrons Saint Vincent de Paul". La charité catholique est la plus belle de toutes les charités. Dans l'antiquité, la charité prenait plutôt le sens d'humanité. On sait qu'au vrai sens du mot, la charité n'existait pas dans le monde avant la venue de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Et que de grandes oeuvres charitables ne doit-on pas à l'Eglise? L'abolition de l'esclavage, le soulagement des malheureux, l'asile donné aux vieillards, aux orphelins, etc. C'est à lire cet ouvrage qu'on se rend parfaitement compte que l'humanité doit presque tout ce qu'elle a de bon, maintenant, à l'Eglise catholique.

Au comptoir 65 sous et par poste 70 sous.

* * *

ADRESSE POSTALE: La Librairie du "Droit", case postale 554, Ottawa, Ont.

ADRESSE LOCALE: No 370, rue Dalhousie, Ottawa. Téléphone: Rideau 516.

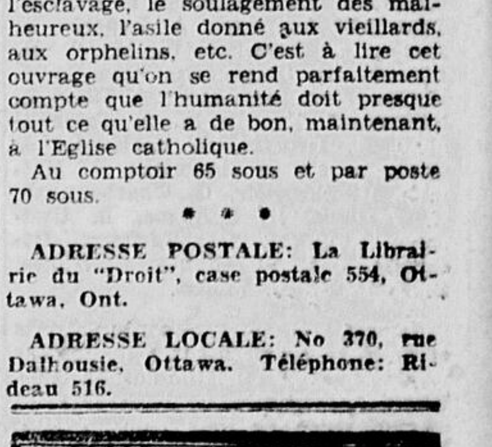

TORONTO, 21. — Une perturbation concentrée jusqu'ici au nord du lac Supérieur se déplace vers l'est, causant de grands vents, des averses et des chutes de neige dans la région des lacs. La pression reste élevée dans les Etats du nord-ouest. Il fait beau presque partout au pays; plus froid à l'est des lacs et doux dans l'ouest.

Pronostics: Vallée de l'Outaouais et Haut-Saint-Laurent: forts vents de l'ouest; nuageux; averses; demain vents frais de l'ouest, beau, peu de changement dans la température.

Maximum hier 30
Minimum durant la nuit . . 20

A 8 heures ce matin: Prince Rupert, 46; Victoria, 46; Kamloops, 32; Calgary, 34; Edmonton, 28; Prince Albert, 30; Winnipeg, 32; Saskatoon, 28; Sault Ste-Marie, 32; Kingston, 30; Ottawa, 24; Montréal, 26; Québec, 22; St-Jean, N.B., 24; Halifax, 28; St-Jean, T.N., 30; Détroit, 28; New-York, 36; Jasper, 27; Charlottetown, 28; Moncton, 20.

CARNET MONDAIN

Lady Ridley, qui a passé quelques jours à Québec, au Château Frontenac, est maintenant l'invitée de Leurs Excellences le gouverneur-général et la vicomtesse Willingdon, à Rideau Hall.

* * *

L'hon. sénateur Raoul Dandurand a passé la fin de semaine à Québec, l'hôte du Dr et de madame Arthur Simard.

* * *

Le colonel et madame Arthur Panet, de Victoria, qui ont passé quelques jours en ville, les hôtes du major-général et de madame Henri A. Panet, sont actuellement à Montréal, les invités du brigadier-général et de madame Edouard de B. Panet.

* * *

M. et madame Emile Gagné et M. et madame Raoul Besner, de Vaudreuil, ont passé la fin de semaine en ville, les hôtes de M. et de madame Jules Castonguay.

* * *

Madame F. A. Labelle, de Hull, est de retour d'un court voyage à Sherbrooke.

* * *

Madame J. D. Dupuis a passé la semaine dernière à Paugan Falls, chez sa fille, madame Georges Desbarats.

* * *

Le lieut.-colonel John H. Roy est parti pour Moncton, N.-B. Madame Roy, qui a accompagné son mari à Québec, est revenue en ville, ces jours derniers.

* * *

Madame J. J. Lamont est retournée à Montréal, après avoir passé une quinzaine en notre Capitale, l'invitée de sa tante, madame O. Auger.

* * *

Madame John MacLaren Beatty, de Pembroke, est en visite chez ses parents, M. et madame Dan O'Connor.

* * *

Madame Honoré Saint-Hilaire, de Québec, a reçu ces jours derniers, à un shower d'aluminium et au thé, en l'honneur de mademoiselle Yvette Furois, dont le mariage avec M. Robert Roberge aura lieu cette semaine. Madame Fanning Gosselin et madame Léon Lambert ont servi le thé, aidées de mesdemoiselles Madeleine Roberge, Françoise Sirois et Cécile Kirouac.

* * *

M. Henri Coursier, conseiller de la Légation Française, à Ottawa, et ancien élève de l'Ecole Libre des Sciences politiques de Paris, sera l'hôte d'honneur, à un diner que lui offriront, samedi soir, les anciens étudiants d'Europe, au Cercle Universitaire à Montréal.

* * *

Dimanche dernier, à la résidence de M. et de madame Oscar Beaudin, de Hull, une fête organisée par Roland St-Laurent et Georges St-Amand était donnée à l'occasion du 12e anniversarie de leur fils, Paul-Oscar. Etaient présents: Charles Doherty, Jean-Bernard Foucault, Léo Larouche, Paul-Emile St-Denis, Alfrel Normand, Albini Labelle, Tom Smith, Wilfrid Ouellette, Fernand St-Denis, Gaston Desmarais, Jean-Paul Charron, Roméo Groulx, Fernand Régimbal, Armand Lebel, Maurice Castagne, Paul-Emile et Jean-Paul Charbonneau, Gaston St-Amand, Royal Marengère, Lucien Dagenais, Bernard Lalond, Wilfrid St-Denis, René et Armand Huneault, Gérald Berthiaume, René Périard, Albini Lebel, René Larouche, Albini Lalonde, Jean-Baptiste Larouche, Gaston Lebel, Georges Renaud et René Larouche.

* * *

Madame Roméo Villeneuve recevait, mercredi dernier, à un shower en l'honneur de sa soeur, madame Isaïe Lafrenière. Les invitées étaient: Mmes E. Nadeau, M Ouellette, A. Délorme, G. Pouliotte, A. Tessier, R. Clermont, D. Brisbois, J. N. Ménard, F. X. Couillard, Ed. Charbonneau, E. Tessier, de Détroit, G. J. Latrémouille, J. B. Robillard, L. Michaud, A. E. Beaudry, A. Maillet, E. C. Mallette, A. Cantin, P. Beaulieu, A. Levesque, J. A. E. Cliche, F. Ladouceur, E. Levesque, R. Villeneuve, J. M. Trépanier, L. Jobin, E. Paquette, A. Beauregard, J. Jobin, O. Bureau, Lalonde, P. Lemieux, R. Hector, A. E. Bourke, F. Morin, W. Levesque, A. Laporte, E. Auger, E. Lamothe, G. Morel, R. Léonard, G. Cousineau, Mme Souci, D. Frappier, Mme Renaud, Mlles L. Nadeau, Y. Nadeau, M. A. Charbonneau, A. Dépatie, G. Michaud, A. Charbonneau, M. Beaulieu, J. Mallette, G. Frappier, G. Charbonneau, G. Brisbois, R. Délorme, B. Gauthier, Robillard, G. Thivierge, Défayette, Larocque, Soucy, Diotte, B. Foucault, D. Violon.

* * *

Samedi soir, un groupe de parents et amis se réunissaient à la demeure, de M. et de madame Joseph Gauvreau, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur fille Yvette. Une adresse composée par M. D. Balduck fut lue par Mlle J. Guérard. Une magnifique lampe de salon fut offerte à l'héroïne de la fête, et une gerbe de fleurs lui fut présentée par Lucille, fillette de M. et de madame R. Villeneuve. Au cours de la soirée, un orchestre a fait les frais de la musique. A minuit, un goûter fut servi par mesdames T. Gauvreau, D. Baldock, R. Villeneuve, E. Beauchamp et E. Carrière, aidées de Mlles R. Carrière et J. Guérard. Les invités étaient: MM. et Mmes J. Gauvreau, H. Gauvreau, P. Guay, J. B. Loyer, E. Paquette, E. Decarie, A. Casault, A. Albert, O. Loyer, E. Loyer, O. Gravel, A. Delcorde, D. Balduck, R. Villeneuve, Mlles Loyer, L. Gauvreau, Y. Guay, G. Gravel, C. Joanisse, T. Bazinet, G. Gareau, E. Gauthier, R. Reid, V. et G. Amyot, Desloges, L. Béland, T. Béland, Trépanier, Larocque, Y. Bazinet, J. Lefebvre, Charette, Goyette, Pauzé, Tassé, G. Grenier, Lemieux, J. Labelle, MM. Julien, Cunnigham, Carter, Browner, Bertrand, Presly, Lavergne, Bernabé, Ménard, Millette, Legault, Methot, Poirier, Ouellette, R. Nadon, M. et Mme J. Sarrazin, Thériault, Neil, O. Nadon, St-Aubin, E. Beauchamp, Cousineau, J. Carrière, E. Carrière, W. Carrière, E. Guérard, P. Albert, Mr R. Marcil, C. Marcil, H. Marcil, Mme J. Sarrazin, A. Sarrazin, T. Fardais, Mlle Lalonde, Mlles J. et G. Tremblay, M. E. Delinelle, Mlle Gosselin, Mme R. Paquin, M. et Mme Cayer, Mme A. Beauchamp, M. Laliberté, Mlle Lebrun, Mme J. Carrière, M. Legault, Mlle Nadon, Mlle J. Guérard, R. St-Jean, M. Thérien, Benoit, Richard, M. et Mme R. Dionne, M. et Mme F. X. Groulx, Lecavalier, J. Sarrazin, W. St-Aubin, T. Lachance, Robinette, Gauthier, Mlles Larocque, L. Boivin, M. J. Morris, H. Lafleur, Mlle et MM. Gauvreau, Mlles C. Albert, Marchand et G. Robert.

* * *

MAHEU-MARTIN

A 7 h. 30 ce matin, en la chapelle des Congréganistes à la Basilique, M. l'abbé Bélanger a béni le mariage de mademoiselle Bernadette Martin, fille de M. et de madame J. B. Martin, avec M. Louis Maheu, fils de M. et de madame Alexandre Maheu, de St-Télesphore, Qué. La mariée, qui était accompagnée de son père, portait une robe française, en georgette bleu-poudre, et un chapeau de tissu métallique or et argent, son bouquet se composait de roses et de muguet. M. le notaire J. R. Ouimet, de Saint-Polycarpe, était le témoin du marié. Pendant la messe, Mademoiselle A. Brazeau a chanté l'"Ave Maria", de Gourod, Mademoiselle Annette Boucher, le Noël du Mariage", de Choudens, mademoiselle Alice Poirier, "Méditation Religieuse". Mademoiselle A. Roy a exécuté un solo de violon. Mademoiselle Brousseau touchait l'orgue. Après la cérémonie, un déjeuner fut servi chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Montréal et Québec. A leur retour, ils habiteront à Saint-Télesphore. Madame Maheu portait pour voyager, une robe de crêpe-satin brun, un petit feutre de même ton et un manteau de suédine beige, garni de fourrure.

* * *

L'Union Fraternelle donnera une partie de cartes au bénéfice des Sourds-Muets, lundi soir, le 26 novembre, dans la salle de musique du Couvent Rideau. On fêtera la Ste-Catherine.

* * *

AVIS. — Toutes nouvelles concernant le Carnet Mondain, pourront se communiquer par téléphone, le soir, de 7 à 8 heures, à R. 2154, ou par écrit, à Case Postale, 554, "Le Droit", Ottawa, Ont.

Ces lourds vêtements d'hiver

A certaines époques de l'année les animaux se débarrassent d'une certaine partie de leur fourrure et les oiseaux de leur plumage. Et ce doit être, il nous semble, avec un certain soulagement puisque la Nature l'a ainsi voulu. Quel soulagement est-ce pour nous aussi, à la fin de la saison froide, de nous débarrasser de nos encombrants vêtements d'hiver. Mais pourquoi attendre encore des mois quand nous pouvons, en quelques heures de trajet, nous transporter aux délicieux endroits de la Côte Canadienne du Pacifique — là ou l'été règne sans trêve, au milieu de tous les genres d'amusements extérieurs.

Vancouver et Victoria sont le centre de ce paradis d'hiver ou tous les amusements en plein air, golf, promenades, etc., sont en vogue et s'offrent à vous.

En vous y rendant par le Canadien National vous traverser les Rocheuses Canadiennes à la plus faible altitude, par les pentes les plus douces; vous passez en route les pics les plus majestueux des Rocheuses, vous faites le voyage au milieu du plus agréable confort, et vous avez le loisir de voir en passant les plus belles villes de l'Ouest canadien.

Pour détails complets s'adresser à tout agent du Canadien National.

Nov.—12-21-30

IL Y A UN SURPLUS DE MAIN D'OEUVRE

NORTH BAY, 21., (S. P. C.)— Une enquête poursuivie dans le nord de la province a révélé qu'il y a actuellement un surplus de main d'oeuvre. Ceci peut surtout être attribué à la diminution des opérations forestières et des pulperies qui ne fonctionnent que partiellement. Les bureaux de placement n'ont que très peu de travail à distribuer à ceux qui vont solliciter à leurs portes.

Le chômage dans le nord de la province est également causé par la fermeture des scieries, la diminution de la main d'oeuvre retenue par les compagnies de chemin de fer pour effectuer les réparations et aussi par le parachèvement de plusieurs entreprises de construction.

L'inactivité des opérations forestières est un sujet d'inquiétude pour nombre de cultivateurs qui viennent de traverser une saison sans récolte.

La compagnie Abitibi Power and Paper vient d'annoncer que ses activités dans les régions du nord diminueront de 45 pour cent au cours de la prochaine saison. D'autres intérêts forestiers ont une même diminution. Très peu de chantiers sont ouverts à date.

Population de la paroisse de Roxton Pond, P. Q.

ST-HYACINTHE, 21. — D. N. C.— On trouvera ci-après les dernières statistiques démographiques pour la paroisse de Roxton Pond. Dans la campagne, 150 familles; dans le village, 113. Ce qui fait un total de 263 familles catholiques, avec une population de 1,191 âmes. Il est à noter que la paroisse de Roxton Pond jouit actuellement d'une prospérité économique comme elle n'en a pas connue depuis longtemps. Cette petite localité, à l'encontre de tant d'autres, possède plusieurs industries locales, qui fournissent une somme de travail considérable à la population. Actuellement, toutes les manufactures de l'endroit opèrent à toute capacité, quelques-unes étant même obligées de fonctionner le soir. Dans la campagne, on a enregistré une augmentation de vingt familles. L'année, en somme ,a été excellente.

Pour Vous, Mesdames!

Mon petit "bleu"

LA SAINTE-CECILE

Ce sera, demain, la fête de la musique... Que de souvenirs nous reviennent des grands concerts de couvent, où jamais comme en ce jour nous n'apprenions plus facilement les terribles règles de l'harmonie! Le coeur canadien-français est un coeur musicien. Un rien, un souffle dans les dernières feuilles de novembre, et c'est une vieille chanson du pays qui revient en nos oreilles. La musique nous prend aux banalités de la vie, elle y jette comme des couleurs, mais pour l'aimer à la canadiene, que d'erreurs ne commettons-nous pas quelquefois? Nos foyers savent-ils se protéger contre la musique d'importation américaine? La maison de la Canadienne, cette maison remplie de blues et de jazz, quelle horreur! Quelle tristesse, aussi, m'arrive de ces fausses chansons françaises, dont la pauvreté des mots accuse la stupidité inimaginable des traductions! Quand cela se fredonne par des voix enfantines, c'est une horreur sans nom! De la musique enlaidissante, délivrez-nous, Sainte Cécile!

Jeanne LE BER.

La Mode

CE QUI SE PORTE

La femme passe son temps à se métamorphoser, et nous la voyons successivement habillée en tenue sportive, pratique, un peu garçon, et en poupée fragile diaphane où toutes les délicatesses sont réunies sur toute sa personne...

Il faut donc parler un peu du côté pratique. Le costume tailleur, le manteau ou les ensembles pour le footing demandent de savantes recherches, nous devons y apporter tous les soins.

C'est ainsi que sur un petit costume composé d'un pull-over bleu uni et d'une jupe plissée à carreaux bleus et blancs, un manteau de ratine réversible, une face marine et l'autre à damiers apportera une note très élégante dans sa simplicité.

Parmi les costumes sportifs, il est à remarquer que très souvent le manteau reste assez court, laissant dépasser la jupe d'une dizaine de centimètres environ. La cape en gros tissu anglais se jette sur les épaules avec beaucoup de commodité. Le petit paletot de cuir ou de peau est on ne peut plus en faveur, aussi bien que le petit paletot de velours uni ou à côte.

Bienséances

Q.—Quelle réserve doit-on tenir à l'égard d'une personne qui lit ou qui écrit?

R.—On ne doit jamais regarder par dessus l'épaule d'une personne qui lit ou qui écrit, ni en aucune façon chercher à savoir ce qu'elle lit ou écrit à moins qu'elle ne nous y invite; ni, d'une façon quelconque, chercher des yeux des renseignements au milieu des papiers étalés sur un bureau pendant qu'une personne vous parle. Retenons toujours ce principe que si "La Dame Blanche nous regarde" suivant l'air célèbre, les affaires des autres ne nous regardent pas.

Conseils et recettes

Voici la recette du vin de betteraves.

4 lbs betteraves,
1 galette à levain,
1 citron,
4 livres sucre,
1 livre raisin,
1 orange,
4 pintes d'eau.

Epluchez bien les betteraves, lavez-les, hachez-les fines et faites bouillir pendant deux heures. Ne pas laisser diminuer la quantité d'eau. Coulez, ajoutez le sucre et la galette à levain quand le tout sera tiède. Mettez dans une jarre avec le raisin, l'orange et le citron tranchés, laissez fermenter pendant quatorze jours, brassez deux fois par jour et mettez en bouteilles. Ne pas trop remplir les bouteilles.

Mon courrier

à Curieuse:— C'est à la femme, la première, à donner la main à un homme. On doit toujours saluer ses supérieurs, mais ce n'est pas à l'inférieur à se présenter à eux, à moins que d'un regard, un signe, un mot, il soit invité à le faire.... Je ne puis répondre à ce qui fait d'un concours parmi les annonceurs du journal.

à Merci d'avance:— Cette recette a été publiée avant-hier. Prière de vous y référer.... Nous n'avons pas d'institution spéciale pour les aveugles à Ottawa. Adressez-vous à l'Institut des Aveugles, rue Sainte-Catherine, Montréal. Votre amie pourra y apprendre la dactylographie, la musique, la broderie, et bien d'autres petites sciences utiles, suffisantes pour gagner facilement sa vie.

Jeanne LE BER.

Les bons livres

LE COMBAT DE LA PURETE (A ceux qui ont vingt ans) par le R. P. G. HOORNAERT, S.J., avec une préface par le R. P. Vermeersch, S.J. Au comptoir $1.00 et par poste $1.05.

Ces volumes, ouvrages contenant la vraie doctrine, la doctrine de vie chrétienne et noble, sont absolument nécessaires au jeune homme. La vie, de nos jours, se fait tellement méchante, les pièges contre la vertu deviennent tellement nombreux et sournois, que le jeune homme, instinctivement cherche une protection.

Parfois il ne sait pas où puiser les conseils de force dont il a tant besoin. Il faut qu'on lui indique les sources. Des mains charitables, et amicales, lui diront où s'adresser. Ces volumes devraient servir de lecture de base.

LE DROIT

LE RADIO

LA RECEPTION DE RADIO

Rapport officiel — Passable avec évanouissement considérable des ondes.

BONS NUMEROS

MERCREDI

7.30—Réseau NBC (WEAF): Tableaux La Touraine.
8.00—Réseau NBC (WEAF): Heure Home Companion.
9.00—Réseau NBC (WJZ): Frères Smith.
9.00—Réseau NBC (WEAF): Troubadours Ipana.
9.30—Réseau NBC (WEAF): Heure Palmolive.
9.30—Réseau Columbia: La Palina.
10.00—Réseau NBC (WJZ): Opéra de l'Auditorium de Chicago.
10.00—Réseau Columbia: Heure Kolster.
10.30—Réseau Columbia: Fanfare Militaire United.

Mercredi, 21 novembre

POSTES DU CENTRE

KYW—CHICAGO—1020-294
6.30—Oncle Bob.
7.00—Orchestre Hamp; Book Man.
7.45—Orgue.
8.00—Système NBC.
9.30—Concert d'orchestre; récréateurs.
10.00—Opéra.
11.00—Nouvelles; Orchestre du studio.
12.00—Orchestre Fiorito.
1.00—Club Insomnia.

WBBM—CHICAGO—770-389.4
8.10—Orchestre; chant.
9.20—Revue du sport.
10.15—Lee Sims; Royal Canadiens.
11.00—Concert d'orchestre; Chanteurs Jubilee.
11.45—Royal Canadien.

WENR—CHICAGO—870-344.6
7.00—Diner-concert.
8.00—Programme pour les enfants.
8.30—Heure classique.
10.00—Heure populaire.
11.00—Mike et Herman.

WGN—CHICAGO—720-416
6.10—Lectures; Oncle Quin.
7.30—Nighthawks; Almanack; Floorwalker.
8.30—Programme WEAF
11.00—Tomorrow's Trib.; Hungry Time.
11.30—Ténor; concert d'orchestre.
12.00—Dream Ship; Sander's Nighthawks.

WLW—CINCINNATI—700-428
6.30—Musique de diner.
7.00—Orchestre Gibson.
7.15—Séries U. de Cincinnati
7.00—Orchestre Swiss Gardens.
7.45—Programme WJZ.
8.00—Orchestre Tamb uritza.
8.30—Programme WJZ.
9.30—Prof. Kyrock.
10.00—Programme WJZ.
11.00—Heure Variété.
11.00—Orchestre Swiss Gardens.
12.00—Orgue; orchestre.

POSTES DE L'EST

WPG—ATLATIC CITY—1100-272.6
8.00—Orchestre de danse.
8.30—Programme musical.
9.00—Concert d'orchestre.
9.45—Musical Memories.
10.30—Programme du studio.
11.10—Orchestre Follies Bergere.

WBAL—BALTIMORE—1060-283
6.30—Orchestre de diner.
7.45—Programme WJZ.
8.00—Chant; Soli.
8.30—Système NBC.
9.30—The Musical Box.
10.00—Programme WJZ.

WGR—BUFFALO—550-545
7.00—Symphonie Shea.
7.30—Programme WEAF (4 hrs)
11.10—Orchestre Statler.

WTAM—CLEVELAND—1070-280
6.00—Musique du diner.
7.30—Programme WEAF.
8.00—Black Face Team.
9.00—Programme WEAF.
10.30—Orchestre Waldon.
11.00—Orchestre Jacob.
11.30—Memories Garden.

WJR—DETROIT—750-399.8
6.30—Orchestre Sindelar.
7.00—Programme Courtesy.
7.30—Pure Air Boys.
8.00—Mélod. Sonora.
8.30—Programme WJZ.
9.0—Annis Presentation.
10.00—Programme WJZ.
11.00—Amos 'n' Andy; musique de danse.
11.30—Heure Slumber; orgue.

WWJ—DETROIT—920-325.9
7.30—Système NBC (3½ hrs)
11.00—Orgue.

WTIC—HARTFORD—600-500
6.30—Trio Bond; studio.
7.30—Système NBC (3 hrs).
10.30—Orchestre Bond.

WOR—NEWARK—710-422.3
7.00—Orchestre Levitow.
8.00—Programme de l'U. Rutger.
9.00—N. R. Millionnaires.
9.30—Heure La Palina.
10.00—Opéra Kolster.
10.30—Fanfare United Military.
11.00—Orchestre Astor.
11.30—Heure Witching.

WHN—NEW-YORK—1010-297
7.00—Orchestre du Club Cotton.
9.30—Musique de danse.
10.00—Programme varié.
11.30—Orchestre Silver Slipper.

WEAF—NEW-YORK—660-454.3
6.00—Musique Waldorf Astoria.
6.30—Trappeurs.
7.00—Service de synagogue.
7.30—La Touraine Tableaux.
8.00—Heure American Magazine.
9.00—Troubadours Ipana.
9.30—Heure Palmolive.
10.30—Musique Spitalny.
11.00—Orchestre Kemp.

WJZ—NEW-YORK—760-394.5
6.00—Orchestre Yoeng; Dog talk.
7.00—Jeddo Highlanders.
7.30—John B. Kennedy.
7.45—Frederick Wm. Wile.
8.00—May Breen et Peter de Rose.
8.30—Forestiers Sylvania.
9.00—Smith Bros.
9.30—Nuits sur le Danube Bleu.
10.00—Opéra Civique de Chicago.
11.00—Musique Slave.

WIP—PHILADELPHIE—610-492
7.00—Oncle Wip.
8.00—Programme musical.
9.00—Radio Forum.
10.00—Orchestre Warren.
11.00—Orchestre El Patio.
11.30—Orchestre Adelphia.

KDKA—E. PITTSBURGH—980-306
6.30—Orchestre Bestor.
7.00—U. de Pittsburgh, adresse.
7.15—Programme du studio.
7.45—Programme WJZ (2¼ hrs)
11.00—Orchestre Bestor.

WBZ—SPRINGFIELD—990-303
7.00—Programme WJZ.
8.00—La Famille Bing.
8.30—Programme WJZ.
9.30—Musciiens WBZ.
10.00—Programme WJZ.
11.00—Nouvelles; sports; orchestre Newcombs.

WGY—SCHENECTADY—790-379.5
6.30—The Nighthawks.
7.00—Radio Skits.
7.30—Système NBC (½ hrs)

CKGW—TORONTO—960-312
8.00—Concert de fanfare.
9.00—Programme de courtoisie.
11.00—Concert d'orchestre.
12.00—Orchestre.

CFCA—TORONTO—840-357
6.30—Programme musical.
7.30—Conservateur Rally, fanfare des 48th Highlanders.
9.00—Hippodrome Shea.
11.00—Danse Firefighters.

NOUVELLES DE BUCKINGHAM

CARNET SOCIAL.

Mlle Lauré Thibodeau, de Val Ombreuse, et M. Paul Caron, de Notre-Dame du Laus, étaient de passage chez Mme Jérémie Mageau, la semaine dernière.

M. Lambert Moran, de Cornwall, rendait visite à sa famille, dimanche dernier.

M. Roland Gauthier, de Sudbury, est de retour à Buckingham chez ses parents, M. et Mme Emile Gauthier.

M. et Mme Victor Lascelle, de Masson, étaient les hôtes de M. et Mme Wilfrid Renaud, dimanche.

M. Josaphat Renaud et trois compagnons se rendaient en automobile à Montréal, au commencement de la semaine.

M. Rodolphe Lahaie, de Cornwall, était à Buckingham, dimanche dernier, où il rendait visite à ses parents et amis.

Mlle Angéline et Priscille Angrignon, institutrices à Perkins Mills, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alphonse Angrignon.

Mlle Rosa Aubé, institutrice à Templeton-Est, visitait ses parents, M. et Mme Alexandre Aubé, samedi et dimanche derniers.

* * *

CINQ GENERATIONS.

Nous sommes heureux de publier les détails suivants concernant la famille Labonté, de Buckingham, très fière de posséder cinq générations vivantes. Le membre le plus âgée a 94 ans, et le plus jeune six mois.

Ce sont: Mme Edouard Mayeu, de Masson, 94 ans; M. Pierre Labonté, de Masson, 70 ans; M. Ovila Labonté, de Buckingham, 46 ans; M. Albert Labonté, de Buckingham, 22 ans; Mlle Aline Labonté, de Buckingham, 6 mois.

* * *

L'ELECTRICITE FAIT DEFAUT.

La lumière électrique a fait défaut dimanche. Plusieurs maisons de la rue Est, notamment l'église, furent plongées dans l'obcurité dimanche soir. Les fidèles à Vêpres, furent éclairés par la faible lueur des cierges et flambeaux placés dans le sanctuaire.

* * *

21 novembre 1928

MARIAGE GRATTON-MONGEON

Mardi matin, à 9 heures, était célébré le mariage de Mlle Antoine-Juliette Gratton, fille de Mme Veuve Xavier Gratton, de Buckingham, avec M. Thomas Mongeon, fils de M. et Mme François Mongeon, d'Angers. La bénédiction nuptiale fut donnée par M. le curé Hilaire Chartrand. La chorale Ste-Cécile fit les frais du chant.

La mariée portait une robe de georgette pêche, un manteau de broadcloth castor, garni de fourure, et un chapeau métallique. Son bouquet se composait de roses roses.

M. Mongeon était le témoin de son fils.

* * *

BILLETS pour cette SEANCE :— Les billets pour la séance de lundi prochain sont actuellement en vente. Hâtez-vous de vous les procurer.

* * *

CARNET SOCIAL :—

Mlle Marie-Thérèse Tremblay, institutrice à Masson, Qué., passait la fin de la semaine chez ses parents, M. et Mme Joseph Tremblay.

M. Jack Dacknen, d'Ottawa, a passé une couple de jours à Buckingham, au commencement de la semaine.

MM. Alfred Desjardins, Albert Lalonde et Emérius Comtois sont revenus d'un séjour d'une huitaine de jours au Lac Simard, près de Val des Bois.

Mlle Ange-Emma Dupuis de Hull, venait récemment à Buckingham.

* * *

VOS NOUVELLES :—

Apportez vos nouvelles à l'ancien Bureau du "Droit", ou téléphonez-les au numéro 196. Elles intéresseront nos lecteurs !

BÉNÉDICTION DE NOUVEAUX MOULINS

ST-HYACINTHE, 21 —(D. N. C.) M. l'abbé J.-A. Laurence, curé de St-Ephrem d'Upton (Bagot), vient de bénir les nouveaux moulins de M. Joseph Dupont, à La Chute, à quatre milles du village. Les moulins, qui avaient été emportés lors de la grande inondation de l'automne dernier, ont été reconstruits en entier; ils comprennent, comme autrefois, un moulin à farine, un moulin à scie et un moulin à cardes. Les moulins de La Chute existaient depuis au-delà de cent ans et leur disparition définitive aurait comporté de grands inconvénients pour les cultivateurs, attendu que leur location, sur la rivière Noire, leur permettait de desservir à la fois les populations d'Upton, de Saint-Liboire, de Saint-Valérien et de Milton.

A l'inondation de novembre dernier, les trois moulins furent littéralement balayés par les eaux furieuses. Les pertes subies par M. Joseph Dupont, leur propriétaire, se montaient à quelque $19,000. Ces pertes étaient totales, aucune espèce d'assurance ne compensant les risques de ce genre. M. Dupont, aidé de ses amis, constitua immédiatement une compagnie, qui entreprit de relever les moulins. Les actions offertes furent si rapidement souscrites que les moulins et dépendances attenantes purent être reconstruits dans l'année qui suivit le désastre.

M. Elie Dépost, meunier du village, avait aussi subit des dommages à son établissement, par la crue des eaux. Ceux-ci se montaient à $4,000. Les réparations nécessaires furent faites immédiatement. L'établissement de M. Dépost ne comprend qu'un moulin à farine.

A LA FOIRE DE TORONTO

MONTREAL, 21. — On remarquait parmi le groupe de personnes qui s'en allaient à la foire de Toronto MM. Peter G. Clark, de Summerside, président de la Canadian Silver Fox Breeders Association, le major F. Arnott et Shelton Sharpe, de Summerside, membres du bureau de direction de la C.S.F.B.A., George Colbeck, de Summerside et L. D. McKenzie de Truro, N.E., qui seront juges à l'exposition. Le Dr Lockhart, du comité de Classement, et George Lightizer, de Charlottetown, l'hon. J. Walter Lea, ministre de l'agriculture pour l'Ile du Prince-Edouard et C. A. Meikle, agent voyageur au Canadien National acocmpagnent le groupe.

LES STATISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES POUR MAI DERNIER

IL Y EUT EN CE MOIS AU CANADA 20,262 NAISSANCES.

Le Bureau fédéral de la Statistique publie aujourd'hui des statistiques démographiques pour le mois de mai 1928 et qui intéressent toutes les provinces canadiennes.

Durant le mois de mai 1928, il y eut 20,262 naissances, ce qui est une diminution de 750 sur le mois correspondant de 1927. L'Ontario et le Manitoba sont les deux seules provinces à accuser une augmentation.

Il y eut en tout 20,617 cas de maternité, dont 20,354 à un seul enfant — dont 19,761 sont nés vivants et 593 sont mort-nés —; 260 à deux enfants — dans 238 de ces cas les deux enfants sont nés vivants, dans 16 cas un seul est né vivant et dans six cas de maternité à trois enfants chacunè et dans chacun des cas les trois enfants sont nés vivants.

MORTALITE MATERNELLE

Le chiffre indice de la mortalité maternelle a été, en mai 1928, de 5.2 par 1,000 âmes. Il y eut en tout 106 cas de mortalité maternelle, que les provinces se partagent comme il suit:

Québec	42
Ontario	24
Alberta	11
Manitoba	7
Saskatchewan	7
Col.-Britannique	7
Nouvelle-Ecosse	4
Nouveau-Brunswick	3
Ile du P.-E.	1
	106

MORTALITE INFANTILE

Le chiffre indice de la mortalité infantile, pour le mois de mai 1928, a été de 98.1 par 1,000 enfants du sexe masculin, et de 77.9 par 1,000 enfants du sexe féminin. Il y eut en tout 1,786 cas de mortalité infantile, que les provinces se partagent comme il suit:

PROVINCE	CAS	(G)	(F)
Québec	917	523	395
Ontario	410	228	182
Saskatchewan	104	58	46
Alberta	98	53	45
Manitoba	81	41	40
N.-Brunswick	75	51	24
Nouvelle-Ecosse	62	35	27
Colombie-Britannique	33	17	16
Ile du P.-E.	6	3	3

MORTALITE GENERALE

Il y eut, dans les neuf provinces, 9,410 cas de mortalité générale, dont 3,307 dans l'Ontario, 3,205 dans le Québec, 527 dans la Nouvelle-Ecosse, 504 dans la Saskatchewan, 482 dans le Manitoba, 463 dans la Colombie-Britannique, 453 dans l'Alberta, 411 dans le Nouveau-Brunswick, et 59 dans l'Ile du Prince-Edouard.

Les principales villes du Canada se partagent ainsi ces cas de mortalité générale: 990 dans Montréal, 610 dans Toronto, 169 dans Winnipeg, 164 dans Vancouver, 114 dans Hamilton, 142 dans Ottawa, 207 dans Québec, 51 dans Calgary, 112 dans London, 79 dans Edmonton, 79 dans Halifax, 71 dans St-eJan, 51 dans Victoria, 54 dans Windsor et 47 dans Régina.

MARIAGES

Il y eut, en mai 1928, 4,534 mariages ce qui est 156 de plus qu'en mai. Les provinces se les partagent comme il suit, le chiffre de mai 1927 se trouvant entre parenthèses:

Ontario	1,577	(1,423)
Québec	1,410	(1,468)
Colombie-B.	303	(279)
Alberta	283	(220)
Saskatchewan	266	(237)
Manitoba	265	(253)
Nouvelle-Ecosse	218	(192)
N.-Brunswick	188	(183)
Ile du P.-E.	24	(23)

Pour mai 1928 le chiffre indice des mariages a été de 5.9 par mille âmes; en mai 1927 il était de 5.4.

Les Nouvelles Religieuses

Nommé Vicaire

SHERBROOKE. — Par décision de S. G. Mgr Gagnon, l'abbé J. O. Morin a été nommé vicaire à St-Stanislas d'Ascot. M. l'abbé Morin servait d'assistant depuis quelque temps dans la paroisse de Wolfestown, au curé de l'endroit.

* * *

Eglise pour Mexicains

CONCORDIA, Kansas. — Pour le bénéfice des réfugiés mexicains, qui se groupent de plus en plus nombreux dans son diocèse, S. G. Mgr Tief, évêque de Concordia, Kansas, a réussi à triompher des difficultés considérables, dans la tâche qu'il s'était imposée, de doter d'une église particulière, sous le vocable de Notre-Dame de la Guadeloupe, une forte colonie mexicaine de ses nouveaux diocésains. Cette église fut récemment inaugurée, et elle a reçu leur pasteur le R. P. Gabriel Perez.

* * *

Le Cardinal Bellarmin

ROME. — Ces jours derniers a été tenue une Congrégation antépréparatoire des Rites pour la discussion des doutes sur les miracles attribués à l'intercession du bienheureux cardinal Bellarmin et proposés pour sa canonisation.

* * *

Bénédiction d'un orgue

SAINT-HYACINTHE. — A l'Ecole Normale de Saint-Hyacinthe, aujourd'hui, a eu lieu la bénédiction solennelle d'un orgue. L'instrument sort des ateliers Casavant Frères, de notre ville.

* * *

Bénédiction de quatre cloches

SAINT-HYACINTHE. — A Notre-Dame de Sorel, dimanche dernier, a eu lieu la bénédiction solennelle de quatre cloches, dons des paroissiens. La cérémonie était présidée par M. le chanoine Cléophas Bernard, curé de la paroisse Saint-Pierre de Sorel, assisté de MM. les abbés Léo Lanoie et Louis Forest, respectivement vicaire à Saint-Joseph de Sorel et aumônier du collège Mont Saint-Bernard, aussi de Sorel. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Arthur Vézina, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Un nombreux clergé assistait, parmi lequel, au premier rang, M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur de l'Evêché de Saint-Hyacinthe.

* * *

PARIS. — Les divers organismes qui, sous l'inspiration des Semaines sociales assurent la coordination des efforts scientifiques et pratiques des catholiques sociaux, ont tenu, à Paris, récemment leurs réunions d'automne.

Un des principaux objectifs de ces réunions était l'élaboration du programme de la Semaine sociale de 192 qui se tiendra à Besançon, du 2 juillet au 4 août, sous la présidence de S. Em. le cardinal Binet. On sait que l'Archevêque de Besançon apprécie hautement l'oeuvre des Semaines sociales et qu'un de ses premiers actes a été d'inviter la Commission générale à choisir comme lieu de la prochaine réunion son siège archiépiscopal. Dans une audience accordée le 23 octobre au président, M. Eugène Duthoit et au secrétaire général, M. Gonin, Son Eminence a bien voulu approuver les grandes lignes du programme projeté et promettre son concours le plus bienveillant.

Un monument à Mgr Bonnet

PARIS.—Le 25 octobre a été inauguré, en la cathédrale de Viviers, le monument de Mgr Bonnet, que le bon sculpteur Jean Magron exposait, il y a quelques mois, au Salon des Artistes français.

Près de 300 ecclésiastiques se rendirent en cortège, de l'évêché à la cathédrale, pour prendre part à la cérémonie que présidait S. Em. le cardinal Maurin. Et Viviers vit passer NN. SS. les Archevêques d'Alger, de sens et d'Avignon, les Evêques du Puy, de Nimes, de Montpellier, de Valence, de Grenoble, NN. SS. Cusin et Nègre, les RR. PP. abbés de la Trappe des Dombes, de Notre-Dame-des-Neiges, de Notre-Dame-d'Aiguebelle, auprès de Mgr Hurault, successeurs de Mgr Bonnet.

Une imposante cérémonie se déroula à la cathédrale où S. Em. le cardinal Maurin donna l'absoute solennelle, après que Mgr Leynaud eut prononcé le panégyrique de l'éminent défunt.

* * *

Le R. P. Le Valois repartira bientôt

QUEBEC. — Le T. R. Père Jean Le Valois, C. J. M., vient de terminer la visite canonique des maisons canadiennes de sa Congrégation. Il s'embarquera à Montréal, soit le vingt-deux novembre courant, en route pour Cherbourg, France.

Le Père Le Valois est l'assistant-général de la Congrégation des Pères Eudistes.

DES CRITIQUES QUI CRÉENT À VIENNE UNE PÉNIBLE IMPRESSION

VIENNE, 21., (S. P. A.)— Une sensation a été créée hier dans le monde musical de Vienne, alors que le Dr Robert Lach, professeur d'histoire de la musique à l'Université de Vienne, déclara, devant un auditoire distingué, que Franz Schubert fut un individu satisfait de lui-même, un petit maître d'école inoffensif, conscient de son éthique et de ses qualités morales imparfaites et de l'infériorité de son âme.

Le Dr Lach dit que ce ne fut que quand Schubert, dont le centenaire se célèbre cette semaine, commença à souffrir et à se rendre compte de son infériorité que sa musique prit de la valeur. Il estime que le fameux compositeur possédait un génie limité et ajoute que la symphonie en do majeur, que le monde regarde ordinairement comme un chef-d'oeuvre, est une composition sans forme, sans air et sans plan.

Depuis plusieurs jours, des choeurs rendent des compositions de Schubert dans toute la ville, et toute l'Europe prête son concours dans l'exécution d'un programme spécial, en mémoire de celui qui mourut pauvre à l'âge de trente et un ans. Les critiques du Lr Lach ont créée une pénible impression.

CHARLES A. MASTERSON EST DÉCÉDÉ HIER SOIR

PROVIDENCE, R.I., 21. (S. P. A.) —Charles A. Masterson, président et gérant général de la Louis Liggett Company du Canada, système canadien du syndicat Liggett Drug Stores, est mort hier soir, après une maladie de deux ans, à la demeure de sa soeur, Mme Lillian A. Bostrom, à Edgewood. Il était dans sa quaarnte et unième année.

THE CANADIAN DEPARTMENT STORES LIMITED

Achetez avec confiance. "Marchandises satisfaisantes ou remboursement de votre argent".
Heures du magasin: 9 a.m. à 6 p.m. Tél: Q. 2206-7-8

AUBAINE DE 9 HEURES

Paletots pour Adolescents

Quantité limitée.
Extra spécial . . $9.95

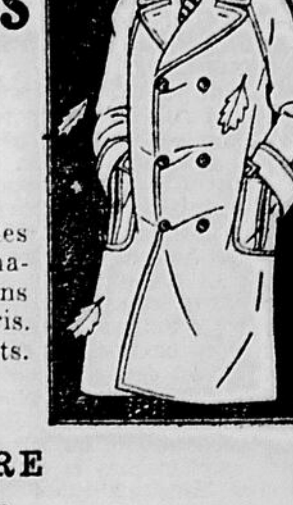

Ce fascinant groupe fut acheté à un rabais spécial. Gros modèles ulsters, genre croisé, en confortables tweeds et chinchillas bleu marine. Les paletots de tweed se présentent en attrayantes dispositions de fantaisie, dans les teintes de brun, fauve et mélanges bruyère gris. Doublures de polo tout laine. Paletots très chauds et très seyants. Tailles 30 à 36. Aubaine de 9 heures, jeudi, chacun, $9.95.

C. D. S. — Au Rez-de-chaussée.

UNE AUBAINE REPETEE! ENCORE

300 paires de Couvre-Chaussures

A TIGES BASSES POUR DAMES

Encore 300 paires de couvre-chaussures cotés à un bas prix pour satisfaire la grande demande. Venez de bonne heure, cette fois. Chaque paire est garantie de première qualité, de la nouvelle marchandise de cette saison. Leurs élégants tissus se trouvent exclusivement au C. D. S.

Il y a profit à acheter avec épargne avant la venue de la froide température que d'attendre que l'hiver batte son plein et d'être obligé de payer beaucoup plus cher. Par conséquent, venez, jeudi, prendre votre part de ces aubaines. Ils sont d'un bel ajustement, en chic modèle à tiges basses, à revers en pareil et courroie ajustable avec bouton-pression. De jersey de coton de qualité, styles à talons bas cubains ou talons hauts. Dans les teintes de noir, beige et quelques-uns gris. Toutes les pointures $2\frac{1}{2}$ à 8. Nous recommandons les emplettes de bonne heure. Extra spécial, la paire .. ..

$1.98 $1.98

C. D. S. — Au Rez-de-chaussée ou au Sous-sol

THE T. EATON Co LIMITED — BUREAU DES COMMANDES

Profitez des nombreuses aubaines qui sont mentionnées dans le catalogue. Les commandes peuvent être téléphonées ou laissées à ce bureau et seront promptement remplies à Toronto et expédiées. Téléphonez à Queen 2290 pour tout renseignement que vous puissiez désirer.

L'idéal de l'existence c'est le rêve de la jeunesse réalisé dans l'âge mûr.

GOETHE.

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

CALENDRIER
JEUDI, 22 NOVEMBRE 1928 — 327e jour de l'année
Lever du soleil 7.02 — Lever de la lune 2.09
Coucher du soleil 4.18 — Coucher de la lune 0.45
QUARANTE-HEURES — Ecole Brébeuf: 21, 22 et 23 novembre.
FETE DU JOUR — Ste-Cécile, vierge et martyre.

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Eglise et de la Patrie.
Fondé le 27 mars 1913
Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Ltée)
SIEGE SOCIAL: ANGLE DALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques:
PRESSE ASSOCIEE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens.

ABONNEMENTS
Quotidien

Canada	$5.00	Etats-Unis	$ 7.00
Ottawa par poste	6.00	Union Postale	10.00

Hebdomadaire

Canada	$2.00	Etats-Unis et Union Postale.	2.0[illegible]

OTTAWA MERCREDI 21 NOVEMBRE 1928

LE SOU SCOLAIRE

Une décision du dernier congrès des Canadiens français d'Ontario. — Initiative à encourager et à développer. — La participation des enfants à la cause scolaire.

Au plus fort de la crise scolaire, des enfants de la province de Québec, émus par l'ardeur et la beauté du combat qui se livrait dans notre province pour la survivance de la langue et de la foi, décidèrent non seulement de renoncer aux prix qui devaient couronner leur succès, mais aussi d'envoyer leurs oboles à leurs petits compagnons franco- ontariens. C'était l'institution du sou scolaire au profit des écoles bilingues franco-ontariennes.

Ce magnifique geste de patriotisme et de solidarité nationale fut imité par les enfants de nos écoles bilingues, à Ottawa et ailleurs dans la province. Ces enfants donnent chaque année quelques sous pris sur leurs petites économies. Ces contributions volontaires sont remises à l'Association d'Education et là elles servent à atteindre le noble but pour lequel elles ont été versées.

Les pères de famille de toute la province, réunis en Congrès au mois d'avril dernier, et mis au courant de cette initiative, n'ont pas cru mieux faire que d'étendre cette oeuvre du sou scolaire. Ils l'ont fait afin de permettre aux enfants des écoles bilingues de toute la province de consentir quelques légers sacrifices pour la cause de leur éducation.

Cette initiative est excellente. Il est bon, en effet, d'habituer les enfants, dès leurs tendres années, à travailler pour les grandes causes, à s'imposer, pour elles, quelques sacrifices.

Et quelle cause, dans notre province, peut être comparée à celle de la bonne éducation bilingue, à la conservation de la langue et de la foi? Cette cause est celle de tous les parents et de tous les enfants. Il n'en est pas de plus importante.

En versant ainsi une petite somme chaque année, les enfants se mettront au courant de ce que l'Association des pères de famille a fait pour leur conserver le trésor des traditions religieuses et nationales. Au contact des gestes héroïques du passé, ils puiseront la fierté nationale, la notion du devoir à remplir envers leur foi et leur race.

L'Association d'Education, représentante des pères de famille franco-ontariens, sera heureuse de recevoir ces oboles des enfants, quelque minimes qu'elles soient. Ce sera une preuve que les petits eux-mêmes apprécient l'immense oeuvre qu'elle a accomplie depuis dix-huit ans pour leur conserver leurs titres de noblesse et l'héritage des aïeux.

Cete initiative dont le dernier congrès des Franco-Ontariens a voulu faire une oeuvre provinciale, les parents, les commissions scolaires, les instituteurs et les institutrices se sont engagés à l'encourager et à la développer.

Les enfants de toutes nos écoles bilingues mettront donc un sou de côté chaque mois de l'année scolaire. Les dix sous ainsi amassés seront remis dans le cours du mois de décembre au maître de chaque classe qui les fera parvenir à l'Association d'Education avant les vacances du Jour de l'An.

Avec un peu de bonne volonté, cette oeuvre du sou scolaire, généralisée dans toute la province, sera couronnée de succès. Elle sera ainsi un nouveau sujet de fierté pour les enfants, pour les parents, pour les instituteurs et pour l'Association d'Education.

Charles GAUTIER.

IL Y AURA ENQUETE

Le "Globe" peut être content: il y aura enquête dans la nomination de M. Bowyer comme maître de poste de Simcoe, et dans les circonstances qui ont empêché M. Whitaker, ancien soldat "totalement invalide" d'après notre loi des pensions aux vétérans, d'avoir cette position. Le ministre des Postes, l'hon. Pierre-J. Véniot, a commis le péché mortel suivant: de deux vétérans dont l'un recevait la totalité de sa pension pour invalidité et l'autre qu'une pension partielle, il a donné le poste au moins invalide des deux, parce que le plus invalide ne pouvait pas, sans l'aide d'un fonctionnaire supplémentaire, faire le travail exigé par la position briguée par lui!

Toute une clique, qui peut bien avoir des idées libérales en politique mais qui en veut très probablement à M. Véniot d'être ministre de langue française, quand tant d'Ontariens anglophobes pourraient occuper sa place, s'est mise à crier, à siffler puis, finalement à hurler. Et maintenant c'est l'opinion publique qui se demande que signifient bien tous ces bruits, et pourquoi pareil tapage.

Une enquête, dans les circonstances, est ce qu'il y avait e mieux à décider, et le ministre l'a très bien compris.

Elle permettra, en effet, de ablir les faits tels qu'ils exist en réalité, et non estropiés une presse hostile et qui a intérêt à berner ses lecs. Car le "Globe" n'a pas la seule feuille ontarienne à térer contre la conduite aise — à ses yeux — du stre des Postes, conduite a qualifiée d'un néologis véniotisme. A London il avait la "Free Press" et avec ces deux quotidiens, qui occupaient les avant-postes, il y avait toute une arrière-garde d'hebdomadaires.

Quels seront ces faits? Nous ne devancerons pas la décision de la commission d'enquête, mais ce que cette commission ne pourra trouver, puisque cela existe déjà, ce sera la Loi du service civil, qui ne s'occupe pas si un vétéran est plus blessé qu'un autre, s'il a des cicatrices aux pieds ou à la tête, si l'accident a eu lieu au front, devant l'ennemi ou au cours d'une course inutile en avion — mais simplement si le candidat à un poste est vétéran ou s'il ne l'est pas. Et c'est sage, à cause des héroïsmes inconnus ou ignorés qui gardent tout de même leur valeur, puisque le mérite n'est pas d'avoir été blessé plus ou moins, mais d'avoir offert sa vie en sacrifice à la patrie, même si la Providence n'a pas cru devoir accepter ce sacrifice.

Car pour juger sainement de la situation il faudra placer l'interprétation du Statut fédéral du Service civil en regard des faits obtenus, et de seuls de ces faits qui importeront devant la loi. Pareille enquête, très bien conduite, deviendra nécessaire pour trois grandes raisons principales: pour la confusion des ennemis politiques de la présente conduite du ministre des Postes que nous avons, puisqu'il importe de les faire taire, et l'exposition de la vérité, dans toute sa nudité, que l'on a voulu obnubiler aux yeux de la foule pour qu'elle ne sache pas à quoi s'en tenir sur ce cas particulier, ainsi que pour faire comprendre à qui de droit qu'il ne devrait pas être possible de tirer une loi générale d'un fait particulier, et que si M. Véniot a pu se tromper en un endroit, il ne s'est pas trompé partout; enfin pour raffermir le principe de l'autorité, que dans notre siècle de licence, on attaque souvent pour la raison la plus futile. Il s'agira de faire comprendre aux intéressés qu'une administration a de bien meilleures chances d'être excellente avec la coopération de tout le monde qu'avec des entraves multipliées un peu partout où elle étend ses ramifications, et qu'un ministre a droit à la collaboration des citoyens qui s'intéressent à son ministère plutôt qu'à des obstacles accumulés inutilement dans sa politique.

C'est tout cela que signifiera l'enquête qu'on promet.

C'est pour tout cela aussi que nous la voyons d'un bon oeil.

Mais depuis quelques années n'avons-nous pas contracté une sorte de manie pour les enquêtes royales et autres? Un groupe de mécontents, si petit soit-il, s'il peut intéresser à lui un journal de quelque influence, en arrive souvent à provoquer de la part du gouvernement une enquête importante et dont les cadres dépassent l'intérêt très limité mis en jeu. C'est le cas pour cette affaire de Simcoe. En principe ces perquisitions dans les affaires d'un ministère ou d'un groupe constitué en autorité est une sorte de défi à cette autorité même, et implique manque de respect pour elle. Il y a quelque chose de plus répréhensible encore qu'une mauvaise administration, c'est l'abus des enquêtes publiques, puisque ce dernier abus lie l'autorité, qu'elle menace à tout instant. Il y a des enquêtes qui sont nécessaires, mais il y en a eu d'inutiles et il y en aura encore d'autres de cette dernière catégorie.

Charles MICHAUD.

AU JOUR LE JOUR

Journalisme collégial canadien

Hier, nous commentions l'opinion du docteur Hopkins, président du collège de Darmouth, sur la valeur du journalisme collégial américain. Les plaintes qu'il lui adressait, nous les retrouvons sur les lèvres d'une Ontarienne à propos du journalisme collégial canadien.

Une jeune fille, par délicatesse sans doute, envoie à sa tante un numéro de son journal universitaire. Ecoutez le contenu de ce périodique. Les trois premières pages sont entièrement consacrées aux sports. Et le reste? A des personnalités plus ou moins saugrenues, à des chroniques de club et à des événements mondains. Ce journal est orné de gravures, onze en tout. Elles regardent toutes les sports. Un seul article sérieux, en dernière page.

Et cette femme de conclure: "Il est juste de soutenir que le journal d'un collège reflète les visées et les activités de la faculté et des élèves."

Qu'infère-t-elle de là? Que les sports et les activités sociales prennent une trop grande place dans la vie universitaire de quelques-unes au moins de nos institutions ontariennes.

Allait-il au collège ce fils dont son père écrivait, l'autre jour, qu'il n'avait appris, même avec l'acquisition d'un B.A., à ne s'intéresser qu'aux sports et au jeu de ballon? Voilà deux plaintes publiques. Si nous nous donnions la peine d'interroger, nous trouverions que cette glorification du sport est plus répandue qu'on ne le croit, et même dans certaines institutions où l'on croit ne pas la pratiquer.

Un article-paravent

Le "Globe" a publié un article intitulé: "Quant à une race canadienne."

Le "Globe" ne prétend pas trancher la question de l'existence ou de la non-existence de cette race. Nous ne le chercherons point davantage. Ces discussions purement théoriques qui n'ont aucune influence, même indirecte, sur la vie pratique du pays, sont parfaitement inutiles.

Le sujet cependant sert au "Globe" de prétexte pour prêcher l'immigration anglaise et un sentiment antipathique aux immigrants continentaux de l'Europe. Evidemment le "Globe" ne s'exprime pas ouvertement. Il procède par insinuation. Son article est une suite de citations tirées d'une étude du professeur W. Burton Hurd, intitulée: "Y a-t-il une race canadienne?" Or, le professeur Hurd s'efforce de prouver que n'existe point une race canadienne. D'abord les Anglais n'ont pu assimiler les Canadiens français. De plus, la récente politique d'immigration, favorisant les émigrants continentaux au détriment des Anglais, n'est pas de nature à fusionner les cinquante quelque races qui vivent au pays. Ces continentaux, le professeur Hurd les regarde comme relativement inassimilables et, à cause de leur natalité supérieure, comme devant mettre en minorité les Canadiens d'origine anglaise.

Jusqu'à la fin de son long article, le "Globe", de Toronto, laisse la parole au professeur Hurd. Mais, c'est alors qu'apparaît la queue du serpent: "Nous devrions voir, dit-il, à ce que la population du Canada soit homogène, et celle-ci devrait être, sans aucune discussion, anglaise". Ici, c'est le "Globe lui-même qui parle. Nous comprenons pourquoi il analyse l'étude du professeur Hurd d'une façon apparemment si impersonnelle.

Un journalisme d'antan

M. Grattan O'Leary a donné, devant le Club féminin de la presse, une conférence sur ce qu'est un journal. En marge de cette conférence, M. R.-E. Gosnell écrit au "Journal" une lettre où il y a de justes remarques.

M. Gosnell se présente comme l'un des plus vieux journalistes du pays. Il s'imagine, dans ce monde aux idées nouvelles, faire figure de ces antiquités bonnes, tout au plus, aux salles de musée.

De ces journalistes de la vieille école, riches en expérience, nous pouvons encore apprendre quelque chose. M. Gosnell admet que rien n'égale la puissance de la presse; il ne croit pas cependant aux méthodes des journaux d'aujourd'hui comme facteurs d'éducation.

Et pourquoi? C'est que l'on donne le pas aux nouvelles sur l'appréciation des événements M. Gosnell ne nie pas que l'une des fonctions du journal soit d'informer le public. Il le regarde cependant comme responsable du genre de nouvelles que le public prise le plus. Il soutient que les méthodes des journaux modernes ont développé le goût de la nouvelle sensationnelle et de l'extraordinaire. Là est, à son sens, le tort de la presse moderne. Et M. Gosnell a raison.

Nous ne voyons pas comment, après cette accusation, il peut soutenir que la presse n'est pas, dans une certaine mesure, responsable des moeurs du peuple. Cette seconde responsabilité, partielle du moins, n'est-elle pas une conséquence logique de la première?

Une appréciation

M. James-A. Roy donne aux lecteurs de la "Dalhousie Review" un article sur les Canadiens. Les Canadiens ce sont les gens du Québec. L'auteur se montre assez sympathique. Il a parfaitement saisi le caractère foncièrement religieux des Canadiens français. Il en décrit les signes extérieurs qui nous frappent moins, mais qui ne manquent pas de sauter aux yeux d'un observateur protestant. Pour apprécier justement et bien comprendre Québec, il faut absolument comprendre, dit-il, les relations intimes de l'Eglise et de l'Etat à travers toute notre histoire passée et actuelle. Cette union l'a fort frappée.

Lorsque M. Roy veut caractériser l'Eglise du Québec, il erre gravement. "L'Eglise catholique, dans la province de Québec, est une curieuse anomalie, dit-il; elle n'est catholique que dans le sens le plus étroit du mot. En réalité, elle est canadienne-française et porte la marque indélébile d'un caractère racial. Catholique dans le sens le plus large du mot, elle ne l'est pas."

Cette appréciation sonne étrange. Le clergé canadien-français n'est pas le clergé des seuls Canadiens français. Même dans la province, là où les Catholiques de langue anglaise n'ont pas de prêtres de leur nationalité. les prêtres canadiens-français exercent leur ministère avec le plus grand esprit apostolique. Ce zèle ne se confine pas aux seuls Catholiques de diverses nationalités qui habitent le Québec, il s'étend encore à tout le reste du Canada et du monde. Ils envoient déjà, à travers l'univers, de nombreux missionnaires de l'un et de l'autre sexe. Comment dès lors soutenir que l'Eglise du Québec n'est pas catholique dans le sens le plus large du mot?

Si le clergé canadien-français maintient la solidarité de la race, ce n'est jamais au détriment des catholiques des autres nationalités. Il juge ce maintien une garantie de la conservation de la foi. Voilà pourquoi il se montre si bon patriote. En agissant ainsi, il croit servir les intérêts de l'Eglise d'abord et du Canada ensuite.

C. L'H.

ITALIE ET SAINT-SIEGE

UN BILAN DE LA QUESTION ROMAINE.

Le fascisme est-il l'Italie? Ce serait son ambition. Il tend à se normaliser, à se constitutionnaliser, comme le prouve d'incorporation de la milice dans l'armée régulière et du Grand Conseil dans les rouages de l'Etat. Il va procéder à un semblant d'élections, comme pour se faire plébisciter par le pays. Mais, en fait, il demeure la dictature d'un parti, et tant qu'il ne sera pas l'expression plénière et adéquate de l'Italie, le Saint-Siège ne pourra définitivement liquider avec lui une question historique.

Pourtant, c'est un fait incontestable que les événements de ces dernières années ont, d'une certaine façon, mûri la question romaine, et il y aura ici quelque avantage à faire le point. Encore que la note de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté eût précisé, au lendemain de l'élection de Pie XI, que le nouveau Pontife entendait ne rien retrancher des légitimes revendications du Saint-Siège, il est certain que l'initiative du Pape, apparaissant pour la première fois depuis 1870, à la loggia extérieure de Saint-Pierre de Rome, pour la bénédiction "urbi et orbi", tandis que les troupes italiennes présentaient les armes, ne pouvait être interprétée autrement que comme un signe de temps nouveaux.

Presque en même temps, arrivait au pouvoir un "homo novus", se disant "éminemment sevré des préjugés d'anciens régimes". Citant, en pleine Chambre, la parole de Mommsen: "On ne peut rester à Rome sans une idée universelle", Mussolini ajoutait: "Et moi, j'affirme que l'unique idée universelle, qui existe aujourd'hui à Rome, est celle qui irradie le Vatican." L'anticléricalisme d'Etat, l'antipapisme officiel—sous lequel une solution n'eût jamais pu intervenir entre Italie et Saint-Siège —paraissaient bien oubliés. Et, de fait, la commémoration en sourdine, et désormais presque inaperçue, des anniversaires du 20 septembre prouve tout de même que le dictateur a en cela du moins, tenu ses promesses.

Est-ce à dire que le problème allait se résoudre comme par enchantement? On en connaitrait bien mal les termes complexes, inextricables. Sans doute, le Saint-Siège ne pouvait pas ne pas enregistrer ces bonnes volontés, encore que les intentions ne fussent pas toujours d'une pureté, d'un désintéressement souhaitables, et qu'elles n'émanassent que d'un parti dictatorial et non de l'Italie comme telle. Et puis, la politique proprement religieuse et cultuelle du nouveau gouvernement, avec ses lumières et ses ombres, ne laissait pas non plus, quoique distincte, de se greffer sur la question romaine et d'en modifier alternativement l'aspect.

Mais, malgré l'atmosphère incontestablement renouvelée, "l'éternelle question" restait inchangée au fond. Et le Saint-Siège devait l'affirmer d'autant plus que cet assouplissement apparent eût pu donner le change au monde catholique et laisser croire à une acceptation tacite, à une diminution d'indépendance de l'Eglise, à une fausse composition entre pouvoirs civils et religieux. Aussi Pie XI ne manqua-t-il aucune occasion de faire revendiquer bien haut ses droits et prérogatives: il faut, étant donné le caractère supranational du Saint-Siège, que le Pape, en qualité de Chef visible de l'Eglise et Père universel des fidèles, ne soit et ne paraisse même asservi à aucune nation. Or, la souveraineté du Saint-Siège reste à la merci d'une loi des garanties, qui ferait du Pape un vassal du gouvernement italien. C'est pourquoi, après avoir béni du haut de Saint-Pierre la ville et le monde, Pie XI est rentré dans sa prison mystique du Vatican pour n'en plus sortir, en solennelle protestation de l'état de choses où l'usurpateur garibaldien a réduit la Papauté.

Malgré tout, le temps fait son oeuvre, et les termes du problème, au cours des derniers événements, n'ont pas manqué de se préciser. Quelques points fondamentaux sont acquis, qu'on peut dégager à la fois de l'"Osservatore Romano" et de la presse gouvernementale.

Et d'abord, en dépit de certaines négociations sectaires, il existe, et plus que jamais, une question romaine. Du côté de l'Eglise, le Souverain Pontife en est l'arbitre absolu, et il n'y aurait d'ailleurs pas d'impossibilité qu'il la traitât en Concile. Du côté de l'Etat, doivent intervenir non seulement [illegible] Conseil, fût-il l'organe suprême du parti fasciste et [illegible] Constitution, mais [illegible] tière, en [illegible] sentants légitimes, le chef d'Etat le Sénat, la [illegible] ment.

Quant aux modalités de la solution, on pouvait théoriquement hésiter entre un règlement international et un règlement bilatéral. Mais dans le premier cas, l'intrusion des puissances étrangères gênerait, semble-t-il, la souveraine liberté de l'Eglise et mortifierait certainement l'amour-propre italien. Le Saint-Siège s'en tiendrait de préférence à un règlement bilatéral entre l'Eglise et l'Italie. Il y aurait donc en cela une parfaite coïncidence de points de vue.

Mais l'indépendance politique et juridique du Saint-Siège serait-elle nécessairement liée à des conditions d'ordre territorial? L'Italie évidemment répugne à l'admettre. Par contre, il semble que le Saint-Siège en fasse un postulat nécessaire comme étant l'assiette d'une souveraineté visible et perpétuelle. Seulement, nul ne songerait à revenir au domaine temporel d'avant 1870. Il y aurait dans l'appréciation de cette assiette territoriale, une question de degrés, dont le Saint-Siège est exclusivement juge. On trouverait bien un milieu entre l'ancienne conception des Etats de l'Eglise et la trop précaire jouissance des seuls palais apostoliques! D'ailleurs, l'"Osservatore Romano" ne convenait-il pas lui-même qu'une fois péremptoirement admis le principe des revendications du Saint-Siège, à savoir la nécessité pour le gouvernement de l'Eglise d'avoir une pleine liberté, une évidente souveraineté dans l'accomplissement de sa mission universelle, la question des moyens, en dépit des difficultés, finirait toujours par être résolue?

Pourtant, ces indices favorables ne doivent pas faire illusion. Ni d'un côté ni de l'autre, on ne s'attend à la solution rapide d'un problème dont les éléments sont multiples, les inconnues innombrables. Il y a la part des hommes, il y a la part de Dieu, et les événements nous dépassent. Mais tout de même, on peut déjà marquer de réels progrès. La question romaine, quoi qu'il en soit, aura accompli une grande étape.

Mussolini a certainement présente à l'esprit la parole de Crispi: "Le plus grand homme d'Etat italien sera celui qui résoudra la question romaine." Et Pie XI est un génie trop averti pour laisser passer l'heure de la réconciliation, si elle venait à sonner au cadran de la Providence. "Elle sera, a-t-il dit dans son Encyclique "Ubi arcano Dei", une des heures les plus solennelles et les plus fécondes, aussi bien pour la restauration du règne du Christ que pour la pacification de l'Italie et du monde."

ALVERNE.

(La Croix).

LE CINÉMA ET LA CENSURE

Suivant une récente décision du conseil des ministres, le gouvernement de la province de Québec confiera à l'avenir à un bureau provincial le soin de censurer les affiches de cinéma. Ce bureau doit remplacer les bureaux municipaux qui s'occupaient jusqu'ici de censurer les affiches.

Les affiches de cinéma, non moins que les films exigent en effet une censure sévère, comme l'ont déjà fait remarquer certains personnages éminents. Il est donc à souhaiter que le nouveau bureau de censure sera à la hauteur de sa tâche et saura protéger nos enfants pour lesquels les affiches de cinéma peuvent être une cause sérieuse de danger moral, si l'on n'y porte l'attention nécessaire.

Il est cependant reconnu que les films de cinéma avec leurs intrigues et la succession rapide de leurs images n'ont jamais encore réussi à procurer aux enfants une satisfaction égale à celle que leur apporte la lecture du numéro de novembre de "L'OISEAU BLEU". Cette revue enfantine présente dans ce numéro, qui surpasse tous les précédents, d'abondantes illustrations très artistiques se rapportant à plusieurs articles du plus haut intérêt pour la jeunesse de langue française en Amérique. On pourra en juger par le sommaire suivant: **Napoléon Bourassa**, intéressante biographie de l'auteur du célèbre roman "Jacques et Marie", dont un épisode palpitant fait le sujet de l'illustration frontispice, que certains critiques considèrent comme le chef-d'oeuvre des dessins de l'artiste canadien McIsaac, l'article étant l'oeuvre de notre historien Elie de Salvail, **Il était un petit navire**, texte complet de cette chanson de merveille avec magnifique illustration de l'artiste J.-B. Lagacé; **A travers l'histoire**, chronique sur l'anniversaire d'une événement mémorable; **Saint Jean-Baptiste de la Salle**, récit abrégé de la vie du saint fondateur et du patron de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes; **L'utile avant l'agréable**, historiette en douze images avec morale.

Une page consacrée aux **sciences et voyages** renseigne le lecteur sur certaines questions d'astronomie et sur la composition du nombreux personnel du Vatican; **le coin du curieux** avec ses trouvailles des plus variées est à lire; un grand conte historique en douze tableaux de l'artiste O.-A. Léger raconte **"le grand dérangement"** des Acadiens en 1755. Il faut aussi lire: **"La mort du petit pâtre de Notre-Dame"** racontée d'une manière si touchante par Cousine Fauvette; sa **correspondance** avec ses lectrices; **les conseils d'un parrain**, qui sont ceux d'un important financier de Montréal, ami de "L'OISEAU BLEU"; enfin la grande nouvelle **"Fanfan, Joujou et Compagnie"**, composition charmante de Mlle M.-L. D'Auteuil; et aussi **"Charlot dépense trop"** qui contient une leçon d'économie des plus pratiques. Le numéro se termine par un **concours mensuel**, auquel sont attachés trois prix en argent de un dollar, une série de **bons mots** et l'annonce d'une généreuse **distribution de prix scolaires** par "L'OISEAU BLEU" aux écoles ,collèges et couvents ayant créé ou qui désirent créer un dépôt pour la vente de cette revue à leurs élèves, les conditions étant des plus faciles à remplir.

On s'informe de ces conditions, on peut se procurer un spécimen de la revue ou bien s'y abonner au prix de 50 sous par année, en s'adressant à "L'OISEAU BLEU", 1182, rue Saint-Laurent, Montréal.

"LA REVUE DU "DROIT"

Sommaire du numéro d'octobre 1928

Me André Siegfried a publié dans la "Revue des Deux-Mondes" de juillet 1928 une étude très au point sur le statut international du Canada. L'éditorial du numéro d'octobre de "la Revue du Droit" est consacré à l'analyse de cette étude.

Me Armand Lavallée, notaire à Joliette, signe ensuite un article sur le douaire Coutumier, dont il suggère l'abolition. On lira dans le même numéro la suite du Cours de feu sir L.-A. Jetté, sur l'incapacité de la femme mariée et la dissolution du mariage.

M. le juge C.-E. Dorion, de la Cour d'appel, professeur de droit civil à l'Université Laval, étudie les dispositions du Code Civil concernant la communauté et le paiement des dettes d'une succession purement immobilière, échue à la femme et acceptée avec l'autorisation de son mari.

On lira avec intérêt l'allocution prononcée à l'ouverture des tribunaux à Montréal, le 10 septembre, par Me Armand Dorville, délégué du Barreau de Paris. Le même numéro contient encore une intéressante chronique de jurisprudence notariale, des notes diverses et une bibliographie.

On s'abonne moyennant $6.00 par année en s'adressant à: "La Revue du Droit", 64, rue St-Joseph, Québec.

LE CANADA FRANÇAIS

Notre revue universitaire continue d'être des plus intéressantes. Voici que cette fois une voix autorisée de l'Ouest qui se fait entendre. M. l'abbé Sabourin nous dit ce que valent **La morale et le nouveau programme des écoles primaires au Manitoba.** Viennent après quelques-uns de nos poètes et quelques-unes de nos poétesses bien connus. **Les morts** sont chantés par Mlle Alice Lemieux, tandis que M. Rosaire Dion nous adresse un joli poème, **Sur ma tombe.** Puis Mme Henry Doyle nous envoie des très sérieuses **Pensées d'automne.** C'est ensuite Millicent qui nous fait monter sur **La Cime.** Enfin Gabrielle St-P., nous enseigne **Les petits bonheurs.** Et voulez-vous savoir au juste ce que vaut **La science contemporaine,** lisez le travail de M. Alphonse Gagnon. Et aussi vous vous délecterez certainement en parcourant les pages de M. l'abbé Emile Bégin intitulées **Un manuel nécessaire.** M. Maurice Hébert consacre treize pages au dernier ouvrage de Mlle Marguerite Taschereau, **Les Pierres de mon champ.** Ce sera encore une bonne nouvelle pour tous les lecteurs d'apprendre que la vie du Père Pro, jésuite mexicain, martyr **Pour le Christ Roi** vient d'être publiée. C'est Mgr L.-A. Pâquet qui en donne une substantielle analyse dans cette livraison. N'oublions pas la **Chronique de l'Université** qu'on aime tant et **Les livres.** Abonnement **trois dollars** par année. C. P. 218, Université Laval, Québec.

Fournisseur breveté de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon

D'un Achat Facile

Un petit acompte livre le "Princess Pat" à votre foyer. Le solde est payable suivant le Mode de Paiements échelonnés de Orme. Une généreuse remise vous sera faite pour votre piano actuel.

Venez ou écrivez pour avoir des Patrons

Ces patrons de papier indique l'espace exact que prend le Petit Piano à Queue "Princess Pat". Ces patrons vous seront donnés à titre gratis et vous n'encourez aucune obligation en les demandant.

Le Nouveau Petit

Piano à Queue

de la Série Royale de Orme

A tous les points de vue, c'est le Piano à Queue que vous avez attendu. D'une tonalité et d'un jeu splendides, le "Princess Pat" est joliment proportionné, convenant très bien dans les petits foyers ou appartements. Et néanmoins il ne se vende que $690, comportant un banc. Pour bien apprécier la fascination et la tonalité du Piano à Queue "Princesse Pat", il vous faut le voir et le toucher pour en tirer les doux accords!

Orme's
ORME LIMITED
The Music Centre
175 Sparks Street -- Queen 6108
PIANOS VICTROLAS RADIOS

Le journal qui a le plus fort tirage
dans Hull et la région.

LE DROIT

Le journal quotidien spécialement dévoué
aux intérêts de Hull et de la région.

HULL, MERCREDI 21 NOVEMBRE 1928

LE SYNDICAT DES POLICIERS

L'union nationale catholique ou syndicat des policiers de Hull comptera bientôt dix ans d'existence. Elle vient de donner sa séance annuelle et dans le programme-souvenir édité pour la circonstance, on mentionne les bienfaits de tous genres que le groupement a procurés à ses membres.

De fait, le syndicat de la police est un des plus beaux de tout le mouvement syndical catholique de cette région, pour deux raisons principales: d'abord parce qu'il est un des plus compacts et qu'il paraît animé du meilleur esprit. Dans d'autres syndicats, le fait que tous les gens du métier n'y appartiennent pas, qu'un certain nombre sont dans les unions neutres, le fait aussi qu'il y a de nombreux abstentionnistes qui ne veulent d'aucune union, rend les relations moins cordiales entre les deux groupes, les fait souffrir d'une absence d'unanimité de vues et de sentiments.

Rien de tel chez les policiers, tous font fartie du syndicat catholique, et il appert qu'ils n'ont qu'à s'en féliciter. Aussi déploient-ils tout le zèle possible pour bien faire marcher leur union et participer aussi aux activités du mouvement général: le conseil central, pour la région, la Confédération des Travailleurs catholiques, pour tout le pays.

Depuis l'origine du syndicat, il est question de faire voter par le conseil municipal l'établissement d'une échelle de salaires en faveur des policiers. Il n'a pas encore réussi à obtenir la chose, c'est vrai, mais il est bon de se rappeler qu'il faut parfois passablement de temps pour faire triompher une demande en soi fort légitime, même d'une justice indiscutable. Il faut d'autant plus de patience que les autorités municipales reconnaissent elles-mêmes le bien-fondé de la requête si souvent réitérée, mais se disent impuissantes à y faire droit, faute de ressources suffisantes.

Tout de même, il n'y a pas que la question du salaire à considérer dans une union, quoiqu'elle conserve toute son importance. Il y a aussi, dans une union catholique particulièrement, la question de la formation professionnelle et morale des membres.

Là-dessus, il est intéressant de consulter la notice du programme-souvenir. Il y est dit par exemple que l'étude des règlements de la Cité de Hull est au programme des assemblées depuis 1919. Voilà une étude vraiment pratique. La police est chargée avant tout de faire observer les règlements municipaux. Pour cela, elle doit les connaître, par conséquent les étudier.

Le syndicat s'est occupé aussi de la campagne en faveur du bon journal, de l'oeuvre des retraites fermées, de l'organisation de la fête annuelle du travail, de la participation aux journées syndicales qui se tiennent annuellement depuis trois ou quatre ans et de la solution de diverses difficultés d'ordre syndical, toujours dans le plus grand intérêt de la ville, du département et des membres.

A propos des retraites fermées, la population sait déjà que la plupart des policiers, sinon tous, en font une chaque année.

Le syndicat inculque encore chez ses membres l'idée et la pratique de l'épargne par le fonctionnement de son fonds de réserve, au bénéfice duquel deux soirées viennent d'être données.

Il n'oublie pas non plus le culte de ses membres disparus. Tous les ans, en novembre, le département se rend en corps sur leurs tombes pour y prier et y déposer des fleurs. Sans doute ce culte est-il en honneur chez tous les peuples et dans toutes les religions, mais pour des catholiques il ne reçoit sa vraie signification que dans une expression conforme à leur foi, à leurs propres cérémonies religieuses.

Bref, les syndiqués de la police reconnaissent que leur affiliation aux unions nationales catholiques leur a valu les plus grands bienfaits aux points de vue professionnel, économique et moral.

Ils sont donc dans la bonne voie et on ne peut que leur souhaiter de nombreux imitateurs dans les rangs des travailleurs salariés.

Henri LESSARD.

CLUB DE REFORME

Le club de Réforme du comté de Hull tiendra ce soir une importante assemblée à son local ordinaire, salle Romanuk, boulevard du Sacré-Coeur Plusieurs questions importantes pour le club seront étudiées. Tous les membres sont priés de se faire un devoir d'être présents. On s'occupera d'une façon particulière ce soir de l'organisation du deuxième banquet annuel d'huitres, qui aura lieu le 12 décembre.

SONGEZ DONC!

CLAQUES

Garanties 1ère Qualité, au Prix Coûtant

Cotées spécialement pour mercredi, jeudi, vendredi et samedi, pour vous prouver que vous obtenez toujours "Plus pour votre argent ici".

Magasinez chez **Slover** — Vous y aurez profit.

Pour Dames
Tous les genres, toutes les pointures . . . **78c**

Pour Hommes
Tous les genres, toutes les pointures . . . **99c**

Pour Jeunes Filles
Pointures 11 à 2. Tous les genres **65c**

Pour Garçonnets
Pointures 1 à 5. Tous les genres **85c**

Pour Enfants
Pointures 4 à 10½. Tous les genres **59c**

Pour Adolescents
Pointures 11, 12, 13. Tous les genres **75c**

Couvre-Chaussures
pour toute la famille, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, au prix coûtant. Venez faire votre choix dans un assortiment de $20,000. dans les plus chics modèles, garantis de première qualité.

Bottines de Feutre
Achetez maintenant avant la venue de la froide température et profitez des bas prix. Un vaste assortiment est actuellement en étalage.

GUM RUBBERS

Cotées aussi au prix coûtant, jeudi, vendredi et samedi. Chaque paire est garantie.

Gum Rubbers Noires, solides, épaisses, pour hommes. Pointures 6 à 12. Prix de vente **$2.45**

Gum Rubbers noires, solides, pour garçonnets. Pointures 1 à 5. Prix de vente . . **$1.95**

F. SLOVER LIMITED
61 YORK ST. OTTAWA

139, rue Principale — HULL — 184, rue Du Pont

LA VIE SYNDICALE

CONSEIL CENTRAL

A 8 heures ce soir à la Bourse du Travail il y aura la réunion régulière du Conseil Central des syndicats nationaux catholiques. Tous les officiers et du conseil et les délégués des syndicats sont priés d'être présents.

Par ordre

Des immigrants en cour du recorder

L'UN VEUT S'EN RETOURNER DANS SON PAYS ET L'AUTRE CHERCHE DU TRAVAIL.

Il y avait trois comparutions ce matin en cour du recorder pour mendicité illicite. Sur les trois prévenus, il y avait deux immigrants de fraiche date, dont un adolescent de 15 ans. Celui-ci, qui se nomme Walter Shaeskey, a dit venir de Yorshire, Angleterre et a été arrêté hier par le sous-chef Marenger et le détective Sauvé. Il a dit à la police n'avoir aucun argent sur lui et être absolument sans ressources. Il rapporte avoir été amené pour travailler sur la terre, mais comme il n'aime pas ce genre de besogne, il veut s'en retourner vivre avec sa mère, la-bas. Il s'est dit coupable devant le recorder Parent, qui a demandé à la police de référer le cas au département d'immigration. La sentence sera prononcée samedi.

Robert Desmond, autre immigrant dans le Manitoba, a travaillé aux moissons dans cette province et comme il n'avait plus de travail, il s'en cherche. C'est ainsi qu'il est venu à Hull où il a été arrêté hier par les détectives Sauvé et Verner, pour la même offense que le précédent. Il s'est empressé de se dire coupable une fois devant le recorder. Il a été remis aussi à samedi pour sentence.

Maurice Beauchamp, qui a dit venir de Mont-Laurier, a été arrêté hier après-midi par le sergent Pelletier, pour mendicité illicite. Il a nié être coupable et son procès a été fixé à samedi. Il pourra être libéré sur cautionnement de $25.

POUR LA CRÈCHE DE LA MISÉRICORDE

Une collecte publique est faite demain et vendredi dans les deux villes d'Ottawa et de Hull pour venir en aide à cette méritante institution qu'est la Crèche de la Miséricorde, oeuvre qui existe tout aussi bien pour l'avantage de notre ville et de notre région, sinon plus, que pour celui de la population de la province voisine. Il est donc à espérer que les solliciteuses seront bien accueillies des gens et que ceux-ci donneront dans toute la mesure de leurs ressources.

AUTRE BEAU SUCCÈS POUR LES POLICIERS

La répétition hier soir à la salle Notre-Dame de la séance qui a eu lieu lundi au bénéfice du fonds de réserve des policiers de Hull a attiré autant de monde, sinon plus, que la première fois. Le groupe Beaulne y a interprété de nouveau avec art la comédie dramatique "Pierre et Thérèse". L'orchestre des syndicats nationaux catholiques, sous la direction de M. L. Normand, a fait les frais de la musique. Ces soirées ont constitué cette année l'organisation que fait annuellement le syndicat national catholique des policiers pour augmenter son fonds de réserve.

LA STE-CATHERINE

C'est ce soir même, à la salle Notre-Dame, que les syndicats féminins donnent leur fête annuelle de la Ste-Catherine. Il y aura partie de cartes avec de beaux prix pour les gagnants, musique, rafraichissements, et de la tire en abondance. Il n'en coûte que 35 sous pour prendre part à la soirée. On ne devrait pas manquer de se procurer un billet au plus tôt, des organisatrices, ou ce soir même à la porte de la salle. On ne regrettera certainement pas son temps ni son argent. Bienvenue à tous!

Avez-vous essayé la délicieuse CREME à céréales de la Laiterie de Hull. 10c le demiard, 20c la chopine.

GRAND EUCHRE

Organisé par Mme A. Villeneuve

CE SOIR

A LA SALLE SALABERRY

Deux Prix de Présence

175 PRIX. BILLET: 25c.

BINGO

à 5 sous

Au profit de la SOCIETE DE BIENFAISANCE de Hull.

Au numéro 100, rue Du Pont

MYRE - -MÉNARD

A 6.45 heures ce matin en l'église Notre-Dame le R. P. Chartrand a béni le mariage de M. Edgar Myre, fils de M. et Mme Arthur Myre, de l'Ottawa House, rue Dupont, avec Mlle Jeannette Ménard, domiciliée à Hull, fille de M. Michel et de feu Mme Ménard, de Rockland. Le marié était membre de la Congrégation des jeunes gens et en a reçu les honneurs.

La mariée, qui était voilée, portait une robe blanche en velours chiffon garnie de dentelle. Son manteau était de fourrure garnie d'écureuil belge et est un cadeau de son époux. Son bouquet était de lis et de fougère.

Le déjeuner a été servi à l'Ottawa House, chez les parents du marié, où demeureront les nouveaux époux après le retour de leur voyage de noces qui se fait à Montréal et à Ogdensburg, N. Y.

Etaient présents à la cérémonie ce matin: M. et Mme Arthur Myre, M. Michel Ménard, M. et Mme Dosithée Myre, d'Ogdensburg, N. Y., l'échevin et Mme Parisien d'Ottawa, M. et Mme Zéphyr Myre, de Thurso, M. et Mme J. E. Letellier, d'Ottawa, M. et Mme Arthur Ste-Marie, d'Ottawa, M. et Mme R. J. Bastien, d'Ottawa, M. et Mme Emile Thériault, M. et Mme Jules Baillot, M. et Mme Jos Myre, M. et Mme Philippe Beauparlant, M. et Mme Romulus Beauparlant, M. et Mme Roméo Beauparlant, M. et Mme Jos Simard, M. et Mme Royal Côte, M. et Mme Gabriel Côté, Mme Vve Alfred Potvin; Mlles N. Myre, d'Ogdensburg, Anita Myre, Eva Myre, Madeleine Myre, Léona Devine, d'Ottawa, Thérèse Laroche, Gilberte Beauparlant, Thérèse Beauparlant, Laura Majeau, Gilberte Potvin; MM. Donald Myre, Télesphore Marchand, Robert Durocher, Aurèle Myre, et autres.

MONDANITÉS

A la résidence de M. et Mme Amable Dupuis, 112 rue Leduc, avait lieu dimanche dernier une réunion de parents et d'amis pour célébrer le onzième anniversaire de naissance de leur fillette, Cécile. Une adresse fut lue par Mlle Jeanne D'Arc Groulx et un magnifique chapelet de perles satin lui fut présenté par sa soeur, Annette. Il y a eu chant et musique et divers amusements. Tous se séparèrent enchantés de leur render-vous.

Etaient présentes: Mesdemoiselles Jeanne D'Arc Groulx, Annette Dupuis, Jeannette Dupuis, Jeannette Périard, Thérèse Périard, Thérèse Legault, Irène Legault, Fleurette Périard, Lucienne Forget, Marcelle Petit, Marie-Rose Forget, Jeannette Bélanger, Noëlla Bélanger, Lucile Tremblay, Georgette Tremblay, Georgette Courville, Réa Petit, Rolande Nault, Rita Nault, Diane Nadon, Olivette Nadon, Yvette Guimond, Rosa Guimond, Aline Dupuis, Lucile Dupuis, Clairette Legault, Germaine Siguin, Françoise Séguin, Ange-Emma Séguin, Gertrude Séguin, Yvette Séguin, Simonne Legault, Gilberte Séguin, Eva Dion, Emilienne Marcoux, Pauline Limoges, Jacqueline Laroche, Lucile Laroche, Mignonne Courval, Yvette Pelletier, Solange Pelletier

Un magnifique goûter fut servi par Mme A Dupuis, aidée de Mme M. Feltrain.

ST-HYACINTHE, 21 — (D. N. C.) A l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, des suites d'une opération, est décédée Mademoiselle Antoinette Sasseville, fille de M. Hermas Sasseville, à l'âge de 18 ans. Outre son père, la défunte laisse ses oncles et tantes: MM. et Mmes Geo. Degré, William Sasseville, Emile Degré, Charles Provençal et Régis Sasseville. Les funérailles ont eu lieu samedi dernier, en l'église du Christ-Roi.

ATTENTION!

Nouveau Magasin de Ferronnerie

ZEPHIR MIRON

M. Zéphir Miron, 207, rue Du Pont, Hull, marchand de ferronnerie et quincaillerie, désire annoncer au public de Hull l'ouverture d'un autre magasin à

166-168, rue Du Pont

(Ancien magasin de Fer de Elzéar Duguay.)

Tél: Sher. 3686

avec un assortiment complet de ferronnerie, peinture, vitres, quincaillerie, etc., etc.

Une visite est sollicitée.

ZEPHIR MIRON

207, rue Du Pont - Sh. 3097
166-168, Du Pont - Sh. 3686

CAPSULES
ANTALGINE
LE MEILLEUR REMÈDE POUR
LE MAL DE TÊTE
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A.R. FARLEY HULL, Q.

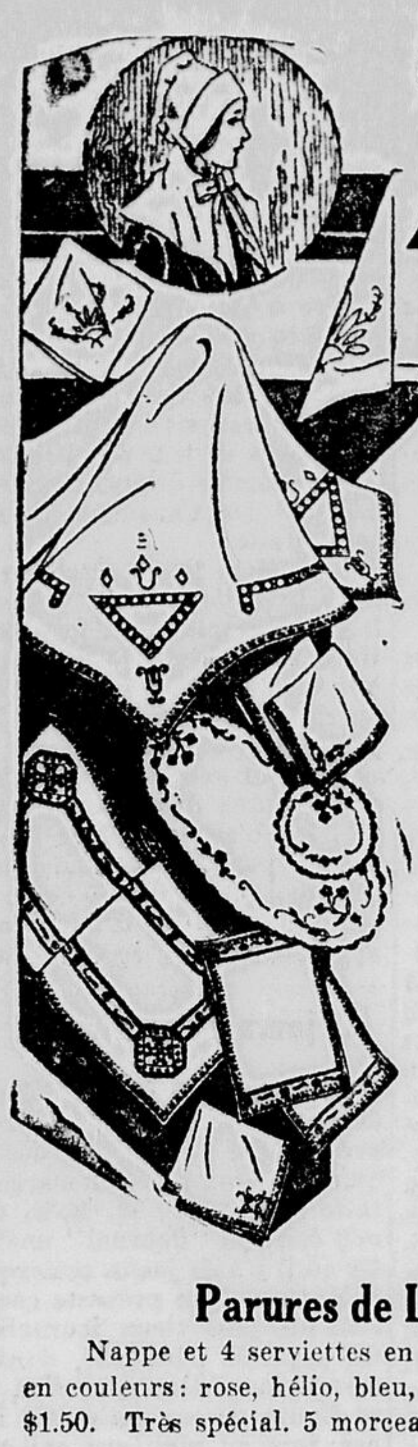

OCCASIONS EXCEPTIONNELLES

Dans les Ouvrages de Fantatsie

AUBAINES TRES APPRECIABLES

Taies d'Oreillers
Etampées
56 douzaines d'oreillers étampées pour coton blanc, fini avec point d'ourlet. Grandeurs 40 x 42 pouces. La paire **79c**

Serviettes à Thé
Etampées
25c
Serviettes à thé avec bord scallope et brodé dans un coin. Belle qualité de toile 12 x 12 pouces.

Tabliers Etampés
2,500 tabliers pour dames et enfants. Etampés sur coton jaune de belle qualité. Valeur incomparable à ce bas prix. Chacun. **15c**

Serviettes en Toile
Etampées
39c
chacune
Serviettes en toile de couleur avec bordure blanche ou en toile blanche avec bordure de couleur, en rose, mauve, jaune, vert, pêche et bleu. Dimension 29 x 17.

Parures de Lunch en Toile
Nappe et 4 serviettes en toile. Avec bordure de fantaisie en couleurs: rose, hélio, bleu, etc. Véritable valeur, $1.50. Très spécial. 5 morceaux **98c**

Taies d'Oreillers Brodés
Taies d'oreillers en pure toile, Importation Française. Broder à la main. Plusieurs jolis dessins. 40, 42 et 44 pouces de largeur. Extra spécial. La paire **$1.50**
Autres valeurs jusqu'à $4.95 la paire.

Couvre-Lits Etampés
Couvre-Lits Etampés sur beau coton épais, dessins faciles à broder, dans un grand choix de nouveaux dessins, couvre-traversin inclus pour lit double. Extra spécial,
$1.59

Robes de Nuit Etampées
200 robes de nuit étampées sur fripé de couleur, en pêche, marine, bleu, etc. Très facile à broder **98c**

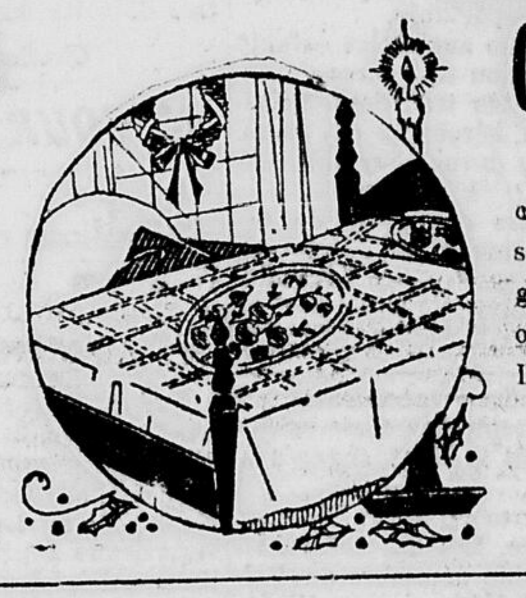

Couvre-Lits en Soie
De très jolis couvre-lits en soie rayon à carreaux très large, ou à rayures de fantaisie. Dimension pour lit double. Très en vogue. Nuances: vieux rose, mauve, or, bleu ou blanc. Très appréciable comme cadeau. Les prix varient de,
$5.95 à $15.00

TRES SPECIAL 2000 PIECES ETAMPEES Sur coton jaune et blanc, et toile, etc., y compris linge à vaisselle, centre, chemin de table, dessus de bureau, serviettes, etc., etc. Très spécial, chacun **10c**

SERVIETTES — TOILES — COTONNAGES

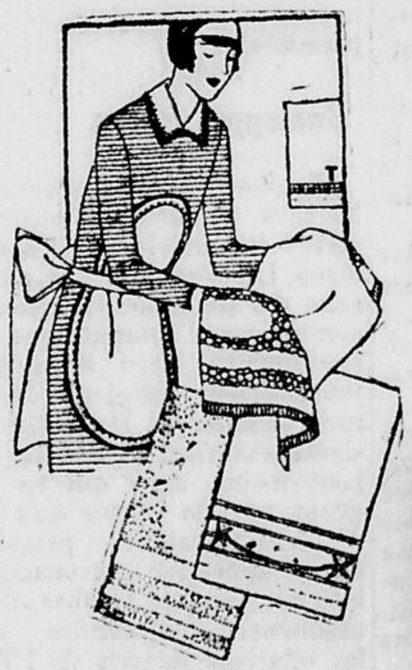

Serviettes de Bain
Belles serviettes spongieuses et absorbantes, tissu serré et pratique d'un blanc neige et agrémentàes aux bouts d'attrayantes rayures ou quadrillés en couleurs rose, bleu, or. Très spécial, chacune,
49c

Spécial! SERVIETTES
23 x 43 pouces. En fin tissu spongieux et solide. Ces belles serviettes en rayures de fantaisie au prix de 59e constituent des valeurs incomparables . . . .
59c

SERVIETTES
20 x 40 pouces. En ratine épaisse à rayures de couleur sur fond crème. Indispensable pour la suisine et très durable. Ne manquez pas cette aubaine. Très spécial, chacune,
19c

COTON JAUNE 36 pouces de largeur, épais, pouvant être employé pour doublure, ouvrage de fantaisie, etc., Une valeur étonnante au prix marqué. Très spécial, la verge. **9c**

TOILE A NAPPES
54 pouces de largeur. Pure toile avec bordure de fantaisie en couleurs or, mauve, rose, bleu. 15 dessins différents. Une aubaine rare au bas prix marqué. La verge **69c**

DRAPS EN COTON BLANC
De fabrication canadienne, fort et durable de dimension pour lits doubles, ourlés et prêts à être employés. Au prix spécial, chacun **$1.29**

Comparez nos Prix

Coton à Draps
54 pouces de largeur. Une valeur incomparable à ce bas prix. Très spécial. La verge,
14c

Toile à Rouleau
Largeur 16 pouces. Pure toi généreuse, pesante et très ab bante. Chacune de ces trois lités constitue une valeur nante au prix marqué. Cette toile est finie d'une bordure en couleur rouge ou bleu. La verge 2

Taies d'Oreil
40-42 et 44 pouces Beau coton blanc et fini avec fil tiré. Un valeur très recommandable. Très sp cial, chacune . .

Voyez nos Vitrines

J. PHARAND

85 & 91 CHAMPLAIN . . . . HULL

UNE RÉUNION À L'ORPHÉLINAT

IL EST QUESTION D'AGRANDIR L'INSTITUTION, DEJA INSUFFISANTE A RECEVOIR TOUS LES ORPHELINS QUI SE PRESENTENT.

Il y a eu ces jours-ci une assemblée à l'Orphelinat Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, chemin d'Aylmer, sous la présidence de Monseigneur Forbes, archevêque d'Ottawa, pour discuter un projet d'agrandissement de cette institution. Monseigneur était accompagné de Mgr Charbonneau, vicaire général du diocèse, et les autres personnes présentes étaient: MM. le curé Carrière, V. F., de St-Rédempteur, le curé J. A. Lombard, de Val Tétreau, l'abbé Pelletier chapelain de l'Orphelinat, le R. P. Jutras O. M. I., représentant le Père Bourassa, curé de Notre-Dame, le maire Théodore Lambert, le député Aimé Guertin, les notaires F. A. Labelle et Ls Bertrand, H. A. Champagne, Henri Blackburn et Philias Fortin.

Monseigneur L'Archevêque a rappelé son entrevue à Québec avec le premier-ministre Taschereau au sujet de l'obtention d'un octroi pour l'orphelinat et a dit qu'il avait obtenu la promesse formelle que la demande serait bien reçue Mgr Forbes est heureux de constater que tous son désireux de travailler au progrès de notre orphelinat local, oeuvre qui lui est chère entre toutes.

La principale question à l'ordre du jour a été la discussion d'un projet d'agrandissement pour permettre aux religieuses de recevoir un plus grand nombre d'enfants. On en a déjà refusé plusieurs.

Le maire Lambert et le notaire F. A. Labelle ont parlé de leur entrevue avec M. le Dr. Lessard, directeur de l'Assistance publique, qui leur a promis de recommander au gouvernement l'agrandissement de l'orphelinat Ste-Thérèse.

La Révérende Sr. Supérieure a remercié Monseigneur et les personnes présentes pour l'intérêt porté à sa communauté et à l'orphelinat.

Lachapelle - Lafontaine

Samedi, 17 nov. en l'Eglise, St-François de Sales de la Pointe Gatineau, a été célébré le mariage de Mlle Blanche Lafontaine, fille de M. et Mme Stanilas Lafontaine, avec M. Albert Lachapelle, fils de M. et Mme Paul Lachapelle. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Chanoine Archambault, curé. Les deux pères servaient de témoins aux époux. La mariée était Enfant de Marie et a reçu les honneurs de la congrégation.

Elle portait une robe de crêpe georgette Beige. Son voile de tulle était retenu par des fleurs d'oranger. Son bouquet se composait de roses roses. Agissaient comme demoiselles d'honneur. Mlle Léda Dumoulin et Desneiges Lafontaine, celle-ci soeur de la mariée. Mlle Dumoulin portait une robe de crêpe georgette rose-mauve, un chapeau de velours noir, garni de fleurs mauves. Son bouquet se composait de roses roses. Mlle Lafontaine portait une robe de crêpe georgette bleu météore, un chapeau de velours noir garni de fleurs bleues. Son bouquet était fait de roses thé. Messieurs Alban Binda et Lucien Lachapelle étaient garçons d'honneur.

Le chant a été fait par Mlles Léda [illegible] et Laurette Fournel. Mlle Plouffe touchait l'orgue. M. René Galipeau a rendu un solo de violon. Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez les parents du marié. Le souper et une soirée furent donnés chez M. Lafontaine.

PONT ENFONCÉ

La circulation sur le chemin de Chelsea a été bloquée pour deux heures environ, à partir de 5 heures, lundi après-midi, alors qu'un lourd camion de M. C. Vachon, 50 rue Carruthers, Ottawa, enfonça le pont temporaire construit sur la Crique Cayer.

LES 2 CHEFS SONT ARRIVÉS À TORONTO

Les honorables King et Bennett sont arrivés ce matin d'Ottawa. Le premier ministre ouvrira la foire d'hiver et le chef de l'opposion parlera à l'assemblée de l'association conservatrice.

RÉCEPTION CIVIQUE

TORONTO, 21., (S. P. C.)— Toronto reçoit aujourd'hui les chefs des deux principaux partis politiques: l'hon. Mackenzie King et l'hon. R. B. Bennett. Tous deux sont arrivés ce matin d'Ottawa. La visite du premier ministre n'a aucun caractère politique, mais celle du chef de l'opposition se rattache aux activités de la section provinciale de son parti.

On a préparé pour cet après-midi une réception civique en l'honneur de M. King, après qu'il aura inspecté une garde d'honneur composée de membres du régiment écossais de Toronto et déposé une couronne sur le cénotaphe en face de l'hôtel de ville. Le maire McBride doit lire une adresse de bienvenue, et la chambre du conseil sera ouverte à tous ceux qui désirent rencontrer le distingué visiteur.

Ce soir, le premier ministre ouvrira la foire d'hiver, après avoir assisté à un diner donné aux éleveurs des bestiaux par l'hon. Motherwell, ministre de l'agriculture.

Jeudi soir, il parlera à un banquet du Board of Trade de Toronto. Il ne discutera pas politique.

M. Bennett parlera ce soir au banquet de l'association libérale-conservatrice d'Ontario. La septième assemblée onnuelle de l'association, à laquelle assisteront plus de sept cents délégués, s'ouvre cet après-midi par un discours de bienvenue du premier ministre Ferguson d'Ontario.

JOLIE FÊTE

A l'occasion du cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Arthur Bourdeau, leurs parents et amis ce sont rendus à la demeure de M. Georges Bourdeau, 89 rue Murray, pour fêter ce joyeux anniversaire. Deux magnifiques adresses furent lues, une en anglais par sa soeur, Elisabeth Atkin, et une en français pour M. Arthur Bourdeau, lu par son frère Paul-Emile Bourdeau.

Quoique très surpris, M. et Mme Arthur Bourdeau surent en quelques mots remercier tous les invités. De très jolis cadeaux furent présentés par les parents et amis.

Un délicieux réveillon fut servi par Mme Bourdeau, aidée de Mme Alfred Hill.

Etaient présents, M. et Mme George Bourdeau et leurs enfants Paul-Emile, Mignonne, Gérald, Thérèse, Laurette et Cécile, M. et Mme Georges Avon et leurs enfants, Albert, Omer, Bertha, Alma et Henri, M. et Mme W. Avon et leur fillette Jeannette, M. et Mme A. Hill et leur jeune fils Henry M. et Mme E. Bertrand, M. et Mme Longpré, Mme H. Giroux, de Cornwall et ses filles, Georgiana, Lucia, Yvonne et Allina, M. Agatha Dupuis, M. René Cholette, Mme C. David, M. L. Luzzo et son fils Charles, Mlle Grace, Luzzoo, M. et Mme Atkin, père de Mme Arthur Bourdeau ,M. et Mme Gallagher, Mme Stewart, Mme O'Meara, MM. Léo, Jean, Maurice et Ernest Bourdeau.

L'orchestre etait dirigé par les frères Parent de Wrightvile.

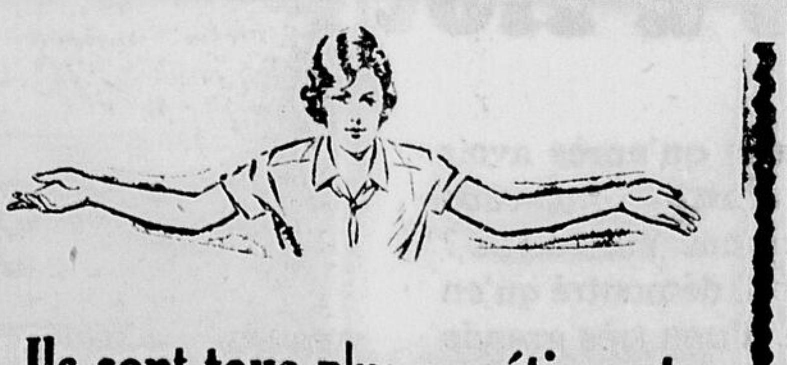

Ils sont tous plus appétissants

SAUCE HP

Viande

Fromage

Bacon et Tomates

Poisson

Jus, soupes et savoureries

Sandwiches, Pte de viande

Hachis et ragoûts

Pâtés de viande

Les mets appétissants sont nourrissants. C'est la raison pour laquelle la Sauce H.P. est servie en des milliers de foyers pour stimuler l'appétit,, donner de la saveur aux mets et faciliter la digestion des mets les plus simples, les moins savoureux.

En toutes les épiceries. Procurez-vous de la Sauce H. P., aujourd'hui, et ayez en une bouteille toujours prête à servir.

E. H. BENJAMIN A 98 ANS AUJOURD'HUI

Emmanuel Hyman Benjamin, vieux sportif d'Ottawa, célèbre aujourd'hui le 98e anniversaire de sa naissance. Il est en bonne santé. Ses amusements favoris sont la chasse et le "criquet". Benjamin est né aux Etats-Unis. Son père a fondé le journal "Belleville Intelligencer."

UNE POURSUITE DE 25,000 DOLLARS

Une action de $25,000 en réclamation de dommages a été intentée en cour supérieure d'Ontario par Grace Shannon, d'Ottawa contre Josephat Dumoulin et Léo Robitaille, à la suite d'un accident survenu entre Hull et lo Pointe-Gatineau sur la route Montréal, le 10 septembre dernier. La demanderesse est actrice de cinéma et allègue que l'accident a eu pour effet de la défigurer et qu'elle ne pourra pour cette raison continuer à faire du théâtre.

MM. McNulty et Berger représentent les intérêts de la demande et Me Waldo Guertin occupera pour la défense.

La demanderesse poursuit celui qui conduisait l'auto dans lequel elle voyageait ainsi que celui de l'autre auto de la collision. Le 10 septembre elle voyageait dans l'auto de M. Robitaille sur la route nord Ottawa-Montréal. Entre Hull et la Pointe-Gatineau, il y eut collision avec un auto appartenant à Mme Georgiana Dumoulin. Grace Shannon a subi des blessures à la figure lors de cette collision et a dû recevoir des soins médicaux. Elle allègue que ses blessures à la figure l'ont défiguré pour la vie et qu'il lui sera à l'avenir impossible d'exercer sa profession d'hier, celle d'actrice de cinéma. Elle tient les personnes conduisant les deux autos responsables de la collision.

La défense allègue à son tour que l'action, telle qu'inscrite en cour ne repose sur aucune base solide. Les avocats de la demande nomment Mme Josephat Dumoulin comme étant la défenderesse dans cette cause. C'est Mme Georgiana Dumoulin qui est propriétaire de l'auto en question que conduisait son fils au moment de la collision. M. Josephat Dumoulin est l'époux de celle que la demande nomme Josephat Dumoulin. La personne poursuivie n'existe donc pas, d'après les découvertes de la défense.

LE R. F. MELDAS-CYRILLE AU CERCLE OZANAM

A sa troisième réunion régulière de l'année scolaire 1928-29, tenue dimanche, 18 novembre, le cercle Ozanam de l'Académie de la Salle recevait la visite du R. F. Meldas Cyrille ancien professeur à l'Académie et l'un des bons amis du cercle. A l'occasion de son passage à Ottawa, un nombre de ses anciens élèves et les membres du cercle Ozanam, présents à cette assemblée, eurent la bonne fortune de pouvoir ouïr l'intéressante causerie qu'il nous donna sur son récent voyage en Europe, où il est allé faire son grand noviciat à la maison des Frères des Ecoles Chrétiennes, en Belgique. Le frère Cyrille eut le bonheur de visiter la France, l'Allemagne, la Belgique, la Suisse et les autres pays importants de l'Europe. Il nous donne un résumé de ses impressions sur chacun de ces pays, le progrès général de chacun depuis la fin de la guerre. Le Frère Cyrille est maintenant recruteur pour la maison des frères à Laval-des-Rapides, Montréal. En terminant, notre visiteur nous redit la joie qu'il éprouve d'être au milieu de nous et le désir d'y revenir à la prochaine occasion. Le président du cercle Ozanam, M. Armand Toupin, remercie bien sincèrement le frère Cyrille pour la visite qu'il nous rend et pour l'intéressante causerie dont il nous a fait jouir. Il lui dit qu'il est toujours le bienvenu au cercle Ozanam et que les membres désirent unanimement une prochaine visite pour bientôt.

Le cercle Ozanam étant à reviser sa constitution et ses règlements, lecture fut faite, à l'assemblée précédente, de la constitution et de la plus grande partie des règlements. A celle de dimanche dernier, les règlements finals furent lus et adoptés, sauf un qui est resté en suspens jusqu'à la prochaine réunion. Un avis de motion à l'effet de modifier ce règlement a été proposé par M. Albéria Cloutier. Sauf ce règlement, tous les autres ainsi que la constitution, furent adoptés. Le conseil, à sa dernière réunion, a décidé que le cercle célébrerait la Ste-Catherine par une soirée artistique et musicale le lundi soir, 26 novembre. Le comité d'organisation est à préparer un programme. M. Bernard Larose propose qu'à chaque réunion régulière du cercle, deux conférences-causeries nous soient données par coeur, par deux membres, causeries d'une durée de cinq à dix minutes. La motion demeure en suspens jusqu'à la prochaine assemblée.

Le frère Rembert, directeur du cercle, ajoute quelques remarques. Il est content de voir que des anciens élèves du frère Cyrille sont venus pour cette assemblée, revoir et entendre leur ancien professeur. Parmi nos autres visiteurs, nous remarquions MM. F. G. Ardouin, M. Massé, M. Larose, et autres. Les remarques des membres suivent et on passe à l'ajournement. La prière termine la séance.

(Communiqué)

Henri Laperrière
61 av. Guigues

SOIRÉE INTIME CHEZ LES FILS DU CANADA

L'assemblée Capitale des "Fils natifs du Canada" organise une soirée intime pour ses amis le vendredi, 23 novembre à 8 h. 30 du soir à la salle des Butterworth Chambers, 15 rue O'Connor.

Il y aura allocutions dans les deux langues et programme de déclamations et de musique. C'est la seconde soirée du genre concert-boucane que l'assemblée Capitale a organisé durant la saison. Il n'y a ni entrée à payer, ni collecte.

BANQUET CHEZ LES FORESTIERS DE SAINTE ANNE

GRANDE FETE HIER SOIR EN L'HONNEUR DE L'EQUIPE VICTORIEUSE DE BALLE MOLLE DE LA COUR SAINTE-ANNE.

La Cour Ste-Anne d'Ottawa des Forestiers Catholiques a dignement célébré hier soir la présentation d'une magnifique coupe à son équipe de balle molle qui, l'été dernier, a remporté une victoire décisive sur l'équipe des Forestiers Catholiques de Montréal.

A ses agapes fraternelles, présidées par le vice-chef ranger de la cour, M. Horace Desjardins, pharmacien, on remarquait la présence distinguée des Messieurs les Abbés V. Croteau et Bélisle, vicaires de la paroisse Ste-Anne; Messieurs les commissaires Frank Plant, Frank Lafortune, Messieurs les échevins Alfred Desjardins, premier chef-ranger et fondateur de la cour Ste-Anne, J. A. Parisien, Joseph Landriault, T. E. Dansereau, M. le député Albert J. Pinard, le président de la St-Jean-Baptiste, l'échevin H. Bélanger, M. O. Létourneau, chef ranger de la cour Ste-Anne, M. Wilfrid Labelle député haut chef ran- E. J. Potvin, député haut chef ranger; M. Wilfrid Blais, organisateur; Arthur Morel, chef ranger de la cour Capital: M. T. Lavigne, chef-ranger de la cour St-Dominique, M. Josephat Dumoulon, vice-chef ranger de la cour St-Jean-Baptiste M. A. O. Rocque et Hervé Pratte, représentant la cour Sacré-Coeur; Raoul Mercier, avocat; Albert Groulx, président du Cercle Social; Henri Legault et Hector Ménard, représentant de l'Union St-Joseph, ainsi que deux cents membres de la cour Ste-AAnne.

L'ORGANISATION

L'organisation était sous l'habile direction du président du club, M. Sévère Desjardins, qui fut à la hauteur de sa position hier soir pour la clôture de la saison de balle comme il fut le directeur énergique et dévoué de son équipe victorieuse durant l'été dernier.

C'est grâce au dévouement de M. Sévère Desjardins, si hier soir les Forestiers Catholiques obtinrent un si franc succès; M. Ernest Lefebvre, orateur de la Cour, a secondé dignement les efforts de ses confrères M. A. Dallaire et Georges Paquette, membres du comité, qui se sont multipliés pour donner un si agréable goûter aux deux cents membres présents.

M. Arthur Morin, J. B. Potvin, Ed. Beauchamp faisaient aussi partie du comité d'organisation.

DISCOURS

De magnifiques discours furent prononcés à l'honneur du club de balle se composant des membres suivants: A. Potvin, Gravel, P. Charbonneau, Dubé, W. Potvin, Léo Gravel, Joseph Brisson, C. Aubin, Gauthier, Aubry, Lachaine, A. Mercier, Fred Mercier, Fréchette

ORCHESTRE

L'orchestre sous habile direction nous égaya durant le banquet.

MM. Ernest Evraire et Shore, égayèrent les convives par leurs reparties spirituelles et leurs tours de prestidigitation.

Des paroles de propagande furent prononcées par MM. Létourneau et Labelle en faveur de l'Ordre des Forestiers Catholiques et l'éloge du commissaire Frank Plant fut fait par les différents orateurs qui louèrent son esprit sportif, et l'intérêt qu'il a porté au succès de l'équipe de balle molle, comme à toutes organisations sportives, en tant que président de la Ligue de la Cité.

En somme, ce fut une magnifique soirée agrémentée de discours par nos concitoyens les plus en vue, en faveur de la mutualité catholique prouvant qu'on peut toujours en faisant du bien, joindre l'agréable à l'utile.

(Communiqué.)

GRONDIN DÉBOUTE EN COUR SUPÉRIEURE

En Cour Suprême du Canada les juges ont rejeté hier l'action de Grondin contre Cliche.

Grondin voulait obtenir du défendeur, Cliche, certains terrains mis de côtés par suite d'imprécision dans un contrat. Mais dans la suite le demandeur avait accepté un contrat corrigé. La Cour Suprême du Canada renverse ainsi un jugement de la Cour Supérieure de la province de Québec.

La même Cour Suprême a réservé son jugement dans la cause de la compagnie Québec Asbestos contre Couture. Couture poursuivait la compagnie par suite de blessures reçues à la vue quand il y eut explosion de dynamite dans une cour de cette compagnie.

Les juges ont exprimé le désir de se procurer des renseignements complémentaires, avant de donner leur décision.

Visa un renard tua un veau

H. St-Jean, boucher au no. 45 rue Main, Ottawa-est, a tué un veau sans le vouloir lundi. Ce n'était pas cependant avec un couteau, mais avec un fusil. Voici l'affaire.

M. St-Jean était à la chasse aux lièvres dans une baissière à trois milles du pont de Billings, sur le chemin de Metcalfe. Tout à coup il vit à travers la brousse un renard rouge de belles proportions. Comme il visait, il remarqua une vache directement en arrière de son renard. Il attendit que le renard se déplace et fit feu. La balle rata son but, mais alla se loger dans la carcasse d'un veau qui s'était montré le nez juste au moment propice. M. St-Jean régla tout à l'amiable avec le propriétaire du veau.

Voyage en Angleterre.

Le chef d'escadrille A. T. Cowley, contrôleur des règlements de l'aviation au Ministère de la Défense Nationale, partira sous peu pour l'Angleterre où il fera un cours de quatre mois sur l'aviation actuelle dans les vieux pays.

LA MORT ENLÈVE M. C. LANDREVILLE COMMERÇANT HIER

M. CHARLES LANDREVILLE SUCCOMBE HIER A SA RESIDENCE, 176 1-2 RUE RIDEAU, A UNE MALADIE DE DIX JOURS.

Un homme d'affaires en vue de la Capitale a été emporté hier par la mort dans la personne de M. Charles Landreville, décédé à sa demeure, 176 1-2 rue Rideau, à la suite d'une maladie de dix jours. Depuis 42 ans, M. Landreville était dans la vie commerciale. Il était âgé de 72 ans.

Né à Embrun, Ont., il vint s'établir à Ottawa dès l'âge de sept ans. En 1893, il établit la première salle de billard de la Capitale à l'angle des rues Sussex et Rideau. Il demeura à cet angle pendant dix ans et déménagea alors sur la rue Nicolas. Depuis vingt ans, il avait son commerce sur la rue Rideau et depuis quinze ans, il s'occupait exclusivement de ventes d'articles pour salles de billard.

HOMME D'OEUVRES

Bien connu dans toute la ville, M. Landreville l'était particulièrement dans la basse ville où il prit une part active au travail des Associations canadiennes-françaises. Il fut l'un des fondateurs de l'Institut Canadien-Français, un directeur actif du Monument National et faisait partie de l'Ordre des Forestiers Catholiques.

Pendant plusieurs années, M. Landreville fut paroissien de la basilique, mais plus tard, il devint membre de la paroisse du Sacré-Coeur. Il s'occupait d'oeuvres dans cette paroisse, plus particulièrement des Conférences Saint Vincent de Paul.

Il y a 42 ans, M. Landreville épousa Flora Marier. Le mariage eut lieu en la basilique. Outre sa veuve, le défunt laisse pour pleurer sa perte un fils, Léo, d'Ottawa; cinq filles, Mme Albert Amyot et Mme Joseph Amyot, de Hull; Mme Arthur Fortier, d'Ottawa; Mme Antonio Labrecque et Mme Roméo Gagnon, de Montréal. Il laisse également cinq frères, Médéric, Alphonse et Isidore, d'Ottawa; Louis et Emery, de Seattle, Washington; deux soeur, Mmes Georges Laprade, de Montréal, et Ovide Fournier, de Rivière du Loup, P. Q.

LES FUNERAILLES

Les funérailles auront lieu vendredi matin à 8 h. 30 en l'église du Sacré-Coeur. Le départ de la demeure mortuaire, 176 1-2 rue Rideau, se fera à 8 h. 15. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame d'Ottawa.

La famille du défunt a déjà reçu un grand nombre de messages de sympathie, entre autres celui du R. P. L. Lejeune, O. M. . Le "Droit" s'unit aux amis nombreux de M Landreville pour offrir aux deuillants, l'expression de ses sincères et respectueuses condoléances

SONT-ILS LES PARENTS DE PATRICK GILLEN

Margaret E. Gillen, 45 rue Daniel Arnprior, croit être une parente éloignée de Patrick Gillen, décédé dans un hôpital militaire de Californie et on recherche les parents. Elle dit que son grand'père se nommait Patrick Gillen et était peut-être un parent du défunt.

Un jeune immigrant anglais s'est présenté au "Droit" il y a quelques jours pour obtenir des détails sur Gillen. Un court article dans les "Faits-Ottawa" avait attiré son attention. Cet immigrant, venu d'Angleterre il y a quelque temps, ignore si son véritable nom est Killen ou Gillen. Il a écrit à des parents en son pays pour avoir des détails de famille. Il s'est adressé à la gendarmerie de comté et fait en ce moment des démarches pour savoir s'il est apparenté à Patrick Gillen. Celui-ci aurait laissé une succession.

UNE EXPLOSION À L'ÉCOLE ST-GEORGES

Les élèves de l'école St-Georges de Westboro ont commencé leur journée ce matin à 9 heures par quelques minutes de grand tumulte. A l'entrée des classes une explosion s'est produite à la fournaise, dans le manteau d'épargne de combustible. Le bruit de l'explosion a été assez violent pour répandre la commotion par toute l'école. Les élèves arrivés à leurs pupitres se sont rapidement dirigés vers la porte de sortie. M. l'abbé Prud'homme de St-Georges de Westboro était prêt de l'école au moment de l'explosion. Le bruit n'a pas manqué de l'inquiéter et il fut vite au milieu des bombins effrayés.

Un premier examen a révélé qu'il y avait eu plus de bruit que de dommages et de danger. La fournaise n'a pas été endommagée et peut fonctionner sans le manteau qui l'entoure où s'est produite l'explosion. Les élèves ont pu continuer leur classe comme d'habitude après quelques minutes d'énervement. Ceci a peut-être été leur plus grand désappointement.

LE NOMBRE DES PORTS DOUANIERS, LIMITÉ

Le nombre des ports douaniers, dans le district de Windsor, (Ont.) d'où des cargaisons de boissons pourront partir pour l'étranger, a été limité à 10, et les envois seront surveillés par des officiers douaniers.

C'est la déclaration qu'a faite aujourd'hui l'hon. W. D. Euler, ministre du Revenu national, à la suite d'une conférence qu'il avait eue avec Sir Henry Drayton, président de la Commission des Liqueurs de l'Ontario.

CHARLES LANDREVILLE, homme d'affaires bien connu de la basse-ville, est décédé hier, âgé de 72 ans.

Il brise une vitre de la résidence du gouverneur-général

William Henry Coulter, âgé de 65 ans, ancien combattant, a été condamné en cour de police ce matin à $2.00 d'amende plus les frais ou 5 jours de prison pour avoir volontairement endommagé pour une valeur de $2.00 une fenêtre de la résidence de Son Excellence le Gouverneur Général du Canada. L'inculpé a choisi les 5 jours de prison; il devra payer les $2.00 de dommage qu'il a causés.

Coulter s'est avoué coupable et a dit à la police que le mobile de son action a été de faire de la publicité aux griefs dont il a donné un aperçu en cour ce matin et qu'il a fait paraître il y a quelque temps dans les journaux de la ville. Il a pris part à plusieurs guerres et il prétend avoir été traité injustement pour tous ses actes d'héroïsme. En cour ce matin, Coulter portait fièrement sur sa poitrine, les quelques dix médailles d'honneur qu'il a mérité pour sa bravoure dans divers combats.

Il voulut exposer tous ses griefs devant le magistrat mais ce dernier l'interrompit et lui fit remarquer que cette question n'avait aucune relation avec son accusation.

D'après la police, Coulter s'est rendu sur les terrains du gouverneur général et il lança une pierre dans une des fenêtres de la résidence. Une vitre a été réduite en pièces. L'accusation a été portée par l'officier Alfred G. Champion de la gendarmerie à cheval Royale Canadienne.

Coulter dit qu'il est revenu il y a quelqus jours seulement d'un séjour à l'hôpital des anciens soldats, à Kingston, Ont.

Permis suspendu

Pour avoir conduit son automobile d'une manière dangereuse pour le public, Albert H. Conway, 285 rue Flora, a été condamné en cour de police ce matin à $10.00 d'amende plus les frais et à être privé de son permis de chauffeur pendant une période de dix jours.

Mme ARNOLDI LAISSE $97,164

En vertu de son testament déposé aujourd'hui en cour des tutelles de Carleton, Mme Emily Peppa Arnoldi, veuve de King McCord Arnoldi, morte le 11 novembre, laisse une succession de $97,164.58 dont $11,181.34 en dehors de la province d'Ontario.

Le testament est daté du 22 novembre 1920. Il a été inscrit par Lewis et Cie au nom de la Toronto General Trusts Corporation.

La défunte ne possédait pas d'immeuble. En Ontario, les biens liquides, au montant de $85,982.74, sont répartis comme suit: Articles de ménage et meubles, $300.00; Stocks bancaires et autres, $37,190.50; obligations, $46,274.42; en banque, $440.90; autres biens non-mentionnés, $1,776.-92.

En dehors d'Ontario, les biens liquides comprennent $10,949.50 en stocks, $232.34 en valeurs hypothécaires.

Les biens sont divisés en somme à peu près égale entre les enfants de la réfunte, Kitty, Maggie, Paul, Gertrude, Mockie, Helen et Francis. Une cousine, Louisa Gerecke, de Scranton, reçoit $100 et certains articles

La défunte divise entre ses enfants une assurance sur la vie de $5,837.50 que possédait son époux.

50 p. c. DE TRAVAIL ET DE MATÉRIEL BRITANNIQUE

L'hon. W. D. Euler, ministre du Revenu national, annonce aujourd'hui qu'à partir du premier février prochain les marchandises, pour jouir du tarif douanier de préférence britannique, devront contenir au moins 50 p. c. de matériel et de travail britannique.

Actuellement une proportion de 25 p. c. seulement est exigée. On pense que le nouveau règlement sera de nature à encourager la production au sein de l'Empire britannique.

On ajoutera une clause semblable aux traités spéciaux de commerce et aux conventions passées entre le Canada et les pays auxquels nous consentons le tarif intermédiaire.

Lors de la dernière session l'hon. James A. Robb, ministre des Finances, a parlé de la tendance générale chez les Dominions et la Grande-Bretagne à encourager le commerce interimpérial par l'augmentation du percentage du coût de production des marchandises jouissant de la préférence britannique. Il avait laissé entendre alors qu'un règlement comme celui que vient d'annoncer M. Euler, s'imposerait quelque fois.

UNE REORGANISATION

MEXICO, 21 (S. P. A.)—On annonçait hier soir la réorganisation de l'Excelsior Publishing Company, éditeur du journal du matin Excelsior.

Le journal fut boycotté par le gouvernement pour avoir publié des articles sur le procès de Jose de Leon Toral, assassin d'Obregon. L'avocat Castelliot devient président de la compagnie, en remplacement de Mme Aludcin, veuve du fondateur.

LES CIES DE CHARBON À LA COMM. DU TARIF

A la Commission consultative du Tarif et de l'Impôt, cet avant-midi, on a étudié la requête de quatre compagnies de charbon et de coke: la Dominion Coal, la Nova-Scotia Steel and Coal, l'Acadia Coal et la Cumberland Railway and Coal qui demandent un bonus de 50 sous la tonne sur le charbon canadien converti en coke pour fins métallurgiques. Elles veulent aussi faire disparaître les drawbacks dont jouissent les importateurs de charbon américain affecté aux mêmes fins.

Dans leur requête conjointe les compagnies ont, par leurs représentants respectifs, fait valoir l'importance de l'industrie canadienne du charbon du double point de vue national et provincial pour la Nouvelle-Ecosse, et ont montré combien cette industrie était peu protégée actuellement. Elles se sont plaint surtout de la compétition américaine.

M. G. J. DESBARATS À LA TÊTE DE LA DÉLÉGATION

M. G.-J. Desbarats, sous-ministre de la Défense nationale, aura la direction de la délégation canadienne qui ira représenter le Canada à la conférence internationale de l'aéronautique civile, qui tiendra ses séances à Washington du 12 au 14 décembre prochain inclusivement.

La délégation canadienne se composera des personnes suivantes: M. P.-T. Coolican, assistant du maitre général des postes; J.-A. Wilson, contrôleur de l'aviation civile; T.-D. Bower, maitre de poste à Winnipeg, et MM. J.-L. Cordon et N.-W. Stedman, de l'aéronautique royale canadienne.

Au nombre des délégués américains il y aura Charles-A. Lindbergh.

Cinq immigrants anglais accusés de vagabondage

Cinq jeunes immigrants anglais ont comparu pour vagabondage en cour de police ce matin. Ils ont avoués leur culpabilité et leur cause a été remise à demain matin par son honneur le magistrat William Joynt. Le magistrat leur a permis pour le moment d'aller avec M. Joad, surintendant de l'Union Mission.

Les jeunes gens sont sans ouvrage. N'ayant pas d'abri hier soir, ils sont venu se réfugier au poste de police. Ils ont passé une assez bonne nuit, mais on les invita ce matin à passer en cour de police. Ils ont dit avoir interviewé les autorités de l'Immigration qui leur ont offert de retourner dans leur pays. Comme ils ne voulaient pas quitter leur pays d'adoption, on leur a offert de l'ouvrage chez des fermiers où ils auraient reçus $25.00 par mois, en plus de leur pension et logement. Considérant ces gages trop minimes, ils ont préféré attendre et vivre encore au dépens des autres. Leur cas sera réglé demain matin.

James Ray, un habitué de la cour, a été condamné à six mois de prison pour vagabondage dans la ville. Il a été trouvé coupable de ce délit plusieurs fois au cours des dernières années.

DEUX PIANOS DANS UN!

Lorsque vos amis vous font une visite, vous êtes bien aise d'avoir votre piano automatique. C'est le récréateur de la soirée, vous jouant de la musique de danse qui est vraiment harmonieuse.

Un Piano Automatique Mason & Risch

offre le double service d'un piano pour le jeu personnel, pour vous et vos enfants, et un piano qui joue automatiquement pour votre récréation. Le Piano Mason & Risch est réputé pour la pureté de sa tonalité, la caractéristique principale d'un bon piano; pour la fascination de sa construction et de son fini. C'est le résultat de plus de cinquante ans d'expérience dans cette spécialité. Le prix est raisonnable. Un petit acompte en placera un dans votre foyer. Venez le voir et l'entendre.

John Raper Piano Co. Ltd.
for your Orthophonic Victrola
177-179 SPARKS ST., OTTAWA
Queen 1332 923

VICTROLAS ORTHOPHONIQUES, RADIOS VICTOR, DISQUES VICTOR, PIANOS MASON & RISCH ET JOHN RAPER.

Succursales: 304, rue Pitt, CORNWALL — 39, rue King Ouest, BROCKVILLE.

O. VILLENEUVE ET G. MULLINS SERONT MATCHES PAR CORNEAU

OTTAWA TRIOMPHE - RANGERS SONT SURPRIS - SUCCES DU CANADIEN

L'ASSOCIATION NATIONALE VEUT LANCER VILLENEUVE CONTRE LE NOIR MULLINS

Corneau est à dresser un splendide programme pour la prochaine soirée à l'Eden.

LE VAINQUEUR CONTRE COLLETTE

Oscar Corneau, matchmaker de l'Association Nationale, lance aujourd'hui ses premiers boulets en vue de la séance que son groupe montera prochainement.

Et ce coup de canon initial annonce un combat entre Oscar Villeneuve, le vaillant gladiateur de la Ville-Soeur, et Jimmy Mullins, de Montréal. Les deux cherchent une rencontre avec Lem Collette, le puissant gladiateur d'Ogdensburg, l'homme qui a tapoché une foule d'adversaires depuis quelques mois.

Villeneuve n'a jamais pardonné à Collette de lui avoir passé le bâton: au lendemain de sa défaite, il préparait la revanche. Mullins jouit d'une excellente réputation dans la Métropole et il se croit de taille à appliquer les freins au cogneur newyorkais.

NEGOCIATIONS EN MARCHE

Corneau a cru sage de matcher d'abord les deux prétendants, puis d'envoyer le vainqueur contre Collette. Si Mullin accepte cette condition et se montre raisonnable dans ses demandes, la bagarre sera conclue pour la fin du mois.

Un tel match serait des plus intéressants, car les deux copains, assurés d'un engagement important avec Collette, ferait tout en leur possible pour obtenir la décision.

Villeneuve a laissé de côté son ouvrage habituel pour s'adonner complètement à la boxe et déjà, il fait de la course afin de s'endurcir les muscles des jambes. Il n'avait jamais eu auparavant l'occasion de se livrer à une exercice aussi bienfaisant.

LA CHANCE DE CORNEAU

Maurice Corneau, le solide batailleur transpontin, qui ne trouve plus ici d'adversaire capable de lui livrer combat, sera opposé à quelque bon gladiateur de Montréal.

Il a, dans le passé, rencontré tout homme de son poids et quelques ouvrier pesant jusqu'à douze livres de plus que lui; le seul qui soit à peu près de sa taille est Kid Joly et Corneau l'a endormi à trois reprises.

Avec deux pugilistes étrangers dans l'arène, l'Association Nationale devrait remplir le théâtre Eden, qui est devenu le rendez-vous idéal de tous les amateurs de boxe.

PRIX BAISSE

Selon toute apparence, l'entrée générale sera ramenée à 50 sous.

Oscar Corneau a fait comprendre aux directeurs de l'Association que de nombreux amateurs de boxe ne peuvent payer plus que ce montant et il est à peu près certain que l'on se rende à sa requête.

L'ARBRE DE LA SCIENCE

Choses diverses du domaine sportif qu'il est bon de connaitre.

L'Université d'Ottawa, quoique ne faisant partie de l'Intercollégiale que durant quelques années, en décrocha le championnat en 1907 et vint près de répéter son succès en 1912.

* * *

Les joueurs du club d'Oklahoma City, dans la ligue de l'Ouest, sont les plus jeunes dans les rangs de la classe "A". En moyenne, leur âge n'est que de 23 ans.

* * *

Bob Emslie, un Canadien, est professeur d'arbitrage dans la ligue Nationale. C'est lui qui enseigne aux nouveaux arbitres les secrets de la profession.

* * *

Joe Simpson, joueur de défense du New York Américain, était jadis le plus rapide patineur de la ligue de l'Ouest. L'influenza le terrassa il y a deux ans et, depuis lors, son jeu n'est pas aussi brillant.

* * *

"Mule" Sellars, des S.-Louis Stars, une équipe de noirs, a frappé plus de 70 circuits au cours de la dernière saison. Sans le handicap de sa couleur, Sellars serait une des plus brillantes constellations de la Balle Organisée.

* * *

Charley Comiskey, propriétaire des White Sox, fait partie d'organisatios de balle depuis cinquant ans.

* * *

Ls autorités de Tokio, capitale du Japon, ont interdit le jeu de balle dans les rues de la ville depuis qu'un lanceur oriental a atteint un passant à la tête.

L'OTTAWA TAPE LE MAPLE LEAF

CLANCY COMPTE DEUX POINTS ET LES SENATEURS TRIOMPHENT PAR 4-1.

Les Sénateurs ont réussi à sortir de leur léthargie pour triompher de Toronto, par 4-1, dans une partie chaudement contestée qui avait réuni une assistance d'environ 3,800 amateurs du sport national.

La session initiale fut la plus serrée de la soirée, car les deux équipes se livrèrent un duel mortel qui finit par forcer les gladiateurs à une allure moins prononcée.

Quand les ouvriers se retirèrent pour le premier repos, les chances étaient égales à 1-1, grâce à Clancy et à Horne. Au cours de la séance, Day agrafa une majeure pour avoir terrassé Touhey au moment où le copain local s'apprêtait à tirer.

Dans la deuxième session, Clancy continua sa besogne fantastique avec le résultat qu'il saisit la passe de Touhey près de la défense ennemie et planta le melon derrière Chabot, avec la rapidité de l'éclair.

La session finale fut tout à l'avantage des Sénateurs: Touhey compta sur la passe de Finnigan, après avoir lui-même fait une trouée puis Finnegan fit le nécessaire à la suite d'une descente avec Grosvenor et Clancy.

Jean Dussault, de Montréal, débuta comme arbitre de la Nationale, et son travail fut satisfaisant.

ALIGNEMENTS

Toronto: Chabot, Day et Duncan, défense; Carson, centre; Bailey et Cox, ailes; subst: Cox, Blair, Horne, Lowrey, Primeau, A. Smith, Arbour, Gray et Grant.

Ottawa: Connell, Clancy et Boucher, défense; Nighbor, centre; Finnegan et Touhey, ailes; subst: A. Smith, Grosvenor, Elliott, Halliday, Shields et Kilrea.

Arbitres, 'Billy Bell et Jean Dussault.

SOMMAIRE

Première période

1—Ottawa, Clancy (Nighbor), 11.15
2—Toronto, Horne (Blair)..... 6.10

Punitions: Day, majeure; Duncan, Smith, Arbour, Clancy, Bailey, mineures.

Deuxième période

3—Ottawa, Clancy (Touhey).... 5.40

Punitions: Nighbor, Day, Arbour, Art. Smith et Clancy, mineures.

Troisième période

4—Ottawa, Touhey.............. 3.45
5—Ottawa, Finnegan (Grosvenor) 11.20

Final: Ottawa, 4; Toronto, 1.

Punitions: Finnegan et Bailey.

LES HAWKS ONT ENCORE FAIBLI

PITTSBURGH INFLIGE UN BLANCHISSAGE DE 2-0 AU CLUB DE GARDNER.

CHICAGO, 21. — Pittsburgh a infligé une défaite de 2-0 aux Black Hawks, dans une partie de la ligue Nationale jouée ici mardi soir.

Les Pirates comptèrent vers le milieu de la première session sur le coup de Milks, qui avait reçu la rondelle de Darragh, et dans la session finale, grâce à Drury.

Miller et Holway ont brillé pour les Pirates, tandis que Ripley fit de la bonne besogne pour Chicago.

Alignements

Chicago: C. Gardiner, Wentworth, Loughlin: centre, Keats; Arbour, Irwin; subs.: Burns, Ripley, A. McKinnon, Coutu.

Pittsburgh: Miller, Smtih, P. J. McKinnon; centre, Milks, Cotton, Darragh; subs., Drury, White, McCaffery, Holway, McCurrie.

Arbitres: Ritchie et O'Hara.

SOMMAIRE

1ère Période

1.—Pittsburgh, Milks (Darragh) 12.[illegible]

Punitions: Drury, McCaffrey.

2e Période

Pas de point.

Punitions: Ripley, McCaffrey, Cotton, A. McKinnon.

3e Période

2.—Pittsburgh, Drury 3.25

Pas de punition.

Tabac à fumer
Rose
QUESNEL
Exempt de nicotine - ne fatigue pas les nerfs
Toujours la même qualité depuis 25 ans

LA SURPRISE DE J. FRED A.

ROBERTSON S'ILLUSTRE EN CONDUISANT TROIS GAGNANTS A BOWIE.

BOWIE, 21 nov.:—J. Fred A., conduit par Bejshak, a causé une vive surprise en gagnant le Prix Georgetown, l'épreuve principale de mardi au parc Prince Georges, disputé sur le 1 1-16 mille.

Il n'y avait que quatre partants et, comme on pouvait s'y attendre, Herodian jouissait de la faveur populaire. Il lui fallut, cependant, se contenter de la deuxième place, tandis que Le Bey arrivait troisième et Banton quatrième.

L'état boueux du tracé a contribué à ce revers.

Nearby, un deuxième choix, a enlevé le Prix Scandale, une affaire réservée aux pouliches de deux ans. Vanity arriva deuxième et Bravery troisième.

LES RESULTATS

Première Course

1—Sam Sweeney, Barrett, $25.70, 21.10, 8.70;
2—Orlan, Fields, $16.40, 9.10;
3—Castilian, Rettie, $13.10. Temps, 1.13 3-5 pour les six furlongs.

Deuxième Course

1—Hildreth, Robertson, $5.60, 3.80, 3.40;
2—All Blue, Barnes, $9.20, 6.10;
3—Volante, Barrett, $4.70. Temps, 1.14 pour les six furlongs.

Troisième Course

1—Nearly, Benham, $6.10, 3.20, 2.60
2—Vanity, Fields, $3.20, 2.50;
3—Bravery, Schreiner, $2.50. Temps 1.13 1-5 pour les six furlongs.

Quatrième Course

1—J. Fred A., Bejshak, $15.50, 4.90, xx;
2—Herodian, Schreiner, $2.60, xx;
3—Le Bey, Fields, xx. Temps, 1.50 3-5 pour le 1 1-16 mille.

Cinquième Course

1—Inception, Schreiner, $6.40, 3.20, 2.40;
2—Jesirah, Bejshak, $4.90, 3.60;
3—Gadalong, Barnes, $3.00. Temps 1.51 pour le 1 1-16 mille.

Sixième Course

1—Lass O'Gowrie, Robertson, $8.60, 4.00, 3.60;
2—Viscose, Watters, $3.40, 2.70;
3—Misnomer, Long, $8.80. Temps, 1.51 2-5 pour le 1 1-16 mille.

Septième Course

1—Hat Brush, Robertson, $14.10, 11.50, 4.30;
2—Judge Caverley, Palumbo, $6.60, 4.20;
3—Compensation, Long, $3.60. Temps, 1.57 3-5 pour le 1 1-8 mille.

DES DIFFICULTÉS CHEZ LES OURS

LE CANADIEN GAGNE AU MILIEU DE FORTES PROTESTATIONS.—UNE FOULE DE 15,000 SPECTATEURS.

BOSTON, 21. — C'était soirée de gala à l'Aréna de Boston, mardi, à l'occasion de la visite du Canadien de Montréal, et 15,000 spectateurs envehirent le palais de glace pour voir les locaux aux prises avec les valeureux Tricolores.

Après un combat mouvementé, les visiteurs triomphèrent au pointage de 1-0, le seul point du combat venant à la deuxième séance, une seconde avant la cloche.

La plupart des joueurs locaux se préparaient à quitter la glace quand Mantha saisit la rondelle près de sa ligne bleue et descendit sur l'aide. On tenta de l'arrêter à la défense, mais il passa outre et son coup passa près de la cheville de Thompson.

DES MENACES

La bagarre devint de plus en plus mouvementée dans la troisième strophe. Boston attaquait avec une énergie farouche et Clapper réussit, après une couple de belles passes, à planter la citrouille derrière Hainsworth.

Les arbitres, décrétant qu'il y avait eu hors jeu, refusèrent de concéder le point et la foule lança toutes sortes d'objets sur la glace.

Alignements

Boston. — Thompson, Shore et Hitchman; centre, Frederickson, liver et Galbraith; Subs.: Pettinger, Green, Gainor, Rodden, Clapper, Winkler, Welland, Klein, Denneny.

Canadien — Hainsworth, Mantha et Burke; centre, Morenz, Gagné et Joliat; Subs.: Gaudreault, Leduc, Lépine, Larochelle, Patterson, Pelangio, Bolduc.

Arbitres — Cooper, Smeaton et George Mallinson.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

Punitions. — Clapper, Gaudreault, Mantha, Frederickson.

2e Période

1—Canadien, Mantha 19.59

Punitions: Hitchman, Galbraith, Patterson, Gainor, Denneny, Leduc, (2).

3e Période

Pas de point.

Punitions—Mantha, Morenz.

SIROP MATHIEU
de Goudron et d'Extrait de Foie de Morue
CASSE LA TOUX

LE NOUVEAU CHEF

Richard Butler, de Lindsay, qui vient d'être élu à la présidence de l'Ontario Hockey Association. Butler est un fervent du sport et sa réputation s'étend d'un océan à l'autre.

QUESTIONNAIRE

M. le Rédacteur sportif—Je me permets de venir vous demander ces quelques renseignements, confiant que vous m'accueillerez favorablement—Art Deneault, Ottawa.

1—Est-il vrai que Joe Verdon refuse de jouer avec le club La Salle?

Rép.—Verdon n'a pas refusé de jouer avec La Salle, me dit-on, mais il ne parvient pas à s'entendre avec la direction. On espère que toutes les difficultés seront aplanies avant l'ouverture de la saison.

* * *

2—Oscar Lépine fera-t-il un meilleur arbitre que Vic Wagner?

Rép.—Oui.

* * *

3—Le livret "Hockey Hour" est-il encore publié? Où pourrais-je m'en procurer une copie?

Rép.—Il est publié à Montréal. Adressez-vous à M. Alex. Moore, à l'hôtel Windsor, de Montréal. Il se fera, j'en suis sûr, un plaisir de vous le faire parvenir.

* * *

4—Dunc Munro est-il le meilleur joueur de défense de la Nationale?

Rép.—Non. Je ne pense pas qu'il puisse jouer davantage, car ses médecins lui ordonnent un repos complet.

* * *

5—Harry Mercier ferait-il bonne figure dans les rangs professionnels?

Rép.—Oui, quoiqu'il ne soit pas très pesant.

* * *

6—Lorne Chabot remplacera-t-il avec succès John Ross Roach dans les buts de Toronto?

Rép.—Les directeurs du Maple Leaf sont enchantés de leur acquisition.

LES VOLEURS DE LA NATIONALE

BESCHER, DES REDS, FIT DE LA FORMIDABLE BESOGNE EN 1911.

Robert Bescher, qui jouait avec Cincinnati en 1911, fut le plus fameux voleur de buts dans l'histoire de la ligue Nationale. Cette année-là, il en siffla 80, après en avoir pincé 70 l'année précédente et, en 1912, il en pinça 67.

Ce sieur Bescher fut le coq pendant quatre années de suite. Depuis 1913, Man Carey est le héros, car il a tenu la tête du circuit à dix reprises.

Voici les chiffres officiels de la Nationale, depuis 1900:

An.	Joueur	Club	Vols
1900	James E. Barrett	Cincinnati	46
1901	John Wagner	Pittsburgh	48
1902	John Wagner	Pittsburgh	43
1903	James Sheckard	Brooklyn	67
1903	Frank Chance	Chicago	67
1904	John Wagner	Pittsburgh	53
1905	William Maloney	Chicago	59
1905	Arthur Devlin	New-York	59
1906	Frank Chance	Chicago	57
1907	John Wagner	Pittsburgh	61
1908	John Wagner	Pittsburgh	53
1909	Robert Bescher	Cincinnati	54
1910	Robert Bescher	Cincinnati	70
1911	Robert Bescher	Cincinnati	80
1912	Robert Bescher	Cincinnati	67
1913	Max Carey	Pittsburgh	61
1914	George J. Burns	New-York	62
1915	Max Carey	Pittsburgh	36
1916	Max Carey	Pittsburgh	63
1917	Max Carey	Pittsburgh	46
1918	Max Carey	Pittsburgh	58
1919	George J. Burns	New York	40
1920	Max Carey	Pittsburgh	52
1921	Frank Frisch	New-York	49
1922	Max Carey	Pittsburgh	51
1923	Max Carey	Pittsburgh	51
1924	Max Carey	Pittsburgh	49
1925	Max Carey	Pittsburgh	46
1926	Hazen Cuyler	Pittsburgh	35
1927	Frank Frisch	St-Louis	48
1928	Hazen Cuyler	Chicago	35

BÉLANGER BATTU

CLEVELAND, 21. — George Courtney, poids-moyen d'Oklahoma, a enregistré un knockout technique sur Charles Bélanger, au cinquième assaut de leur combat de dix rondes:

MARTY FLYNN PERD À DUELIST

ABEL CONDUIT DEUX VAINQUEURS AU CHAMP DE LEXINGTON.

LEXINGTON, 21. — Courant le mille en 1.42 4-5 sur un tracé plutôt lourd, Duelist, avec Pool en selle, a gagné le Prix Morehead, l'épreuve principale de la séance de mardi au champ local.

De bons adversaires lui faisaient la lutte et c'est Martie Flynn qui courut à la place, suivi de Devon, Mickey D. et Blackwood.

Le vainqueur remboursa $11.74 à ses preneurs.

LES RESULTATS

Première Course

1—I. Davis, Horvath, $4.30, 2.70, 3.18; 2—Blue Granite, McCrossen, $3.70, 4.10; 3—The Abbot, Anderson, $7.62. Temps, 1.12 4-5 pour six furlongs environ.

Deuxième Course

1—Sincerely, Landholt, $10.32, 4.35, 2.65; 2—Kanawha, Horvath, $5.30, 2.76; 3—Little Torch, McCrossen, $2.28. Temps, 1.12 3-5 pour six furlongs environ.

Troisième Course

1—Brown Bettina, Dubois, $7.98, 4.94, 3.32; 2—Flashing Gem, Rice, $4.84, 4.04; 3—Quick Stick, Heigle, $21.60. Temps, 1.46 2-5 pour le mille.

Quatrième Course

1—Judge Murphy, Abel, $15.18, 6.00, 4.88; 2—Pagan Laddie, Horvath, $7.92, 3.24; 3—Frank Horan, Connelly, $9.06. Temps, 1.12 2-5 pour six furlongs environ.

Cinquième Course

1—Duelist, Pool, $11.74, 3.56, xx;
2—Martie Flynn, McCoy, $2.62, xx;
3—Devon, McDermott, xx. Temps, 1.45 pour le mille.

Sixième Course

1—Nick Cullop, Abel, $5.34, 4.22, 3.12; 2—Governor Pratt, McCoy, $3.16, 2.74; 3—Perfect Model, Halbert, $4.42. Temps, 1.13 2-5 pour six furlongs environ.

Septième Course

1—Rock Crusher, Anderson, $4.34, 2.88, 2.34; 2—Bearing, Dubois, $5.44, 3.34; 3—Pretty Run, Leyland, $3.44. Temps, 2.12 3-5 pour le mille et quart.

MATCH NUL DE LA CANADIENNE

TORONTO, 21. — Toronto et Hamilton ont fait match nul de 4-4, dans une partie de la ligue Canadienne jouée ici mardi soir.

BONNE RECRUE

HAROLD HAID, recrue du St-Louis Cardinal, fut le meilleur frappeur chez les lanceurs de la ligue Nationale, cette année. Il finit la saison avec une moyenne de .375.

Un concours de danse Charleston jugé par une vedette d'Angleterre

Mlle Leslie Sutton, grand juge du concours de Charleston pour l'Angleterre, écrit ceci: "Ma position dans le monde de la danse aujourd'hui n'aurait pas existé pour moi si je n'avais pris soin de ma santé.

Je souffrais constamment de lassitude, de dépression, avec maux de tête, indigestion, état bilieux causé par les poisons de la constipation.

Votre laxatif doux a grandement contribué à tenir mon corps en un bon état de santé."

PETITES PILULES CARTER POUR LE FOIE

En toutes les pharmacies—25c et 75c en paquets rouges.

LA REVANCHE DES MAROONS

MONTREAL PASSE LE BATON AUX CHAMPIONS DU MONDE APRES UN CONFLIT SERRE.

NEW-YORK, 21. — Les Maroons, vaincus dans la série mondiale, l'an dernier, se sont vengés des Rangers, mardi soir, en leur infligeant une défaite inattendue après un combat mouvementé livré au jardin Madison

Un seul point fut compté au cours de l'aventure et c'est Stewart qui l'enfila dans la deuxième période, mais ce point faisait du bien au coeur, d'autant plus que la direction de la ligue avait profité de l'occasion pour remettre aux Rangers la coupe Stanley, emblème du championnat du monde.

VIVE ALLURE

La partie, disputée à vive allure, fut fort intéressante. Des deux côtés, il se fit de beaux coups, mais les gardiens de buts donnaient de splendides exhibitions pour écarter les lancers les plus dangereux.

Douze minutes de la deuxième strophe s'étaient écoulées quand Nelson Stewart grimpa sur l'aile gauche et poussa un rude coup dans le coin du sac, alors qu'il n'avait que Roach devant lui.

Babe Siebert ajouta une autre cible dans la troisième session, mais le point ne fut pas accordé, parce qu'il y avait eu hors jeu. Cette décision souleva de vives protestations et des joueurs et des spectateurs.

Alignements

Montréal: Benedict, Dutton, Siebert; centre, Smith, Stewart et Ward; subs., Lamb, Oatman, Hicks, Phillips, Robinson, McBride.

New York Rangers: Roach, Abel et Johnson; centre, Boucher, Bill Cook et Bun Cook; subs., Boyd, Murdock, Keeling, Lane, Thompson, Bourgeault.

Arbitres: Lou Marsh et Dr E. J. O'Leary.

SOMMAIRE

1ère Période

Pas de point.

Punitions: Stewart, Siebert, Keeling, Oatman, Thompson.

2e Période

Maroons, Stewart 12.34

Punitions: Ward, Siebert, Dutton, Smith, Bill Cook.

3e Période

Pas de point.

Punitions: Ward (2), Bun Cook.

VICTORIA ANNULE

VICTORIA, 21. — Victoria et Vancouver ont continué mardi soir leur lutte sensationnelle de lundi, lorsqu'ils ont fait partie nulle de 1-1, après dix minutes supplémentaires.

A L'OMBRE DU SOBRANIE DE SPORT

LEO A REUSSI

LEO DANDURAND a connu le succès mais cela ne lui a pas gonflé la tête. Il fut un temps où Léo n'était pas le puissant lion qu'il est aujourd'hui. Jadis, on le voyait dans les cercles de hoquet de la Cité de Montréal et c'est Eddie St-Père qui le recommanda comme gérant du Tricolore. On connait le reste. Dandurand géra l'équipe, en devint ensuite l'acquéreur avec deux confrères et, depuis deux ou trois ans, le Canadien ne fait qu'accroitre sa fortune.

* * *

LE PUBLIC ATTEND

LES AMATEURS de boxe attendent avec impatience les prochaines séances que doivent monter et l'Association Nationale et Claf Lecompte. Les gens de Hull reprendront le harnais dans un avenir rapproché, car Oscar Corneau nous a laissé entendre qu'il avait déjà entamé des négociations avec des pugilistes de renom. Quant à Lecompte, c'est une soirée d'amateurs qu'il offrira au public.

* * *

UN VRAI HEROS

ART. FORREST, receveur de Columbia, dans la ligue Sud-Atlantique, est un héros de la grande guerre comme l'attentent les cinq décorations majeures qui lui valurent ses exploits au front. Il était attaché à une compagnie de mitrailleurs.

* * *

EQUIPE FORMIDABLE

LES ROUGH RIDERS, de Régina, qui viennent dans l'Est à la conquête du championnat de rugby canadien, ont une fameuse réputation, car depuis une couple d'années, ils sont invincibles et les points qu'ils empilent dans leurs diverses joutes les mettent au premier rang des rouleaux à vapeur. Il sera intéressant de les voir à l'oeuvre contre Hamilton ou Varsity. Nous ne les croyons pas toutefois capables d'enlever le titre.

* * *

PAS DE BEAU JEU

LA LIGUE NATIONALE n'a pas encore offert de beau jeu aux amateurs. Espérons que le travail des guerriers s'améliorera sous peu, car le public qui paie demande quelque chose en retour de sa contribution. Il n'y a plus le même intérêt dans notre localité, si l'on en juge aux assistances inscrites à date.

* * *

FOULE ORDINAIRE

POUR NE PARLER que de la soirée d'ouverture de la campagen, jeudi dernier, il a été estimé que 42,000 personnes envahirent les palais de glace de cinq villes et à ce total Ottawa contribua à peine 4,000. C'est un succès plutôt mince.

LES ÉCHECS À LA PORTÉE DE TOUS

CE MAGNIFIQUE JEU N'EST PLUS L'APANAGE DES PRIVILEGIES. — QUELQUES CONSIDERATIONS.

Les considérations suivantes sont tirées d'une conférence du professeur Ch. de Roche, faites à Berne, par T.S.F.

Après avoir résumé l'histoire des Echecs depuis ses origines dans l'Inde, son introduction chez les Arabes au Xe siècle et sa diffusion en Europe, l'orateur continuait:

"Les Echecs ne sont plus le "jeu royal", l'apanage des cours et des aristocraties. La connaissance en est devenue universelle, et sans doute aucun de mes auditeurs n'ignore que, loin d'être demeuré un jeu, et même le jeu de hasard qu'en avait fait le moyen-âge, les échecs se rangent aujourd'hui parmi les arts et les sciences. Le connaisseur s'enthousiasme pour une partie de maître comme un musicien pour une sonate ou une symphonie.

LOGIQUE NECESSAIRE

"Tout individu doué normalement peut apprendre ce jeu, sous condition d'y mettre un peu de bonne volonté et de patience. Cependant, pour devenir un "champion" et même un fort joueur, il faut acquérir à un haut degré les qualités de logique, d'imagination, de raisonnement, d'intelligence, de ténacité et de maîtrise de soi. Depuis que des maîtres et des théoriciens comme Philidon, La Bourdonnais, Anderson, Morphy, Paulsers, Steinitz, Lasker, Tarrasch, Capablanca, Alekhine, et tant d'autres ont tous contribué au développement de nos connaissances théoriques, il ne suffit plus de posséder un simple don de combinaison.

Le bon joueur doit connaître les débuts usuels avec leurs nombreuses variantes; il doit posséder les données qui gouvernent le milieu et la fin de la partie, surtout en ce qui a trait à la manoeuvre des Pions et des Tours dans les finales".

Pourquoi BOVRIL vous remonte et remet à flot

Comment expliquer qu'après avoir pris une tasse de Bovril, vous vous sentiez complètement remonté? Des expériences ont démontré qu'en plus des protéines d'une très grande valeur nutritive, le boeuf avait pour propriété de stimuler l'activité cellulaire — c'est-à-dire de stimuler la vitalité.

Bovril est l'essence concentrée de la propre vitalité du boeuf. C'est ce qui explique que le Bovril soit un stimulant aussi puissant et "qu'il vous remette à flot."

BOVRIL
MANUFACTURED BY BOVRIL LIMITED MONTREAL

GF

LA PAGE DES CULTIVATEURS

Trois bonnes choses

Certains amis de l'agriculture tiennent à dire mordicus que s'il y avait plus d'amusements en campagne, tout irait pour le mieux: plus d'attachement à la petite patrie, moins de tentations de gagner les villes. Ce n'est vrai qu'en partie, ce qui ne veut pas dire qu'on doive négliger les amusements légitimes. La raison, c'est que l'oisiveté est mauvaise conseillère, et dans les longues journées d'hiver, plus qu'en toute saison. Il faut donc savoir occuper les temps libres. Voilà pourquoi nous conseillons les jeux organisés comme l'un des moyens de rendre la vie plus attrayante. Pour les travaux qui réclameront toutes les énergies, le printemps venu, il faut des corps sains. Ces jeux peuvent couvrir toute une paroisse et fournir des occasions de fraterniser avec des paroisses voisines; considérés comme moyens de saines relations, ils sont des plus louables. Ils devraient recevoir de larges encouragements.

Mais pour ceux que les choses de l'esprit intéressent plus que de simples parties de gouret, il y a les cercles d'études. Pour les jeunes, de toutes les Associations qui peuvent leur être le plus utiles, c'est l'Association de la jeunesse catholique canadienne-française. Voilà une société qui fête cette année ses noces d'argent, mais qui les célèbrera avec une certaine mélancolie ... C'est que, jusqu'ici, elle n'a pas rencontré chez la jeunesse agricole une sympathie digne d'elle. Par son programme très vaste de formation patriotique, religieuse et professionnelle, l'A. C. J. C., comme on l'appelle, aurait dû trouver, dans chaque famille paroissiale, des groupes prêts à suivre ses directions. Plusieurs de nos jeunes agriculteurs s'imaginent, dur comme pierre, que l'A. C. J. C. n'est bonne que pour les villes et les collèges. Erreur qui les tient encore éloignés de ces sociétés nées pour l'avantage de tous les enfants de la race, et non pour quelques supposés privilégiés. Aux jeunes de la campagne, l'A. C. J. C. n'a jamais entendu proposer de programme d'action ou d'études qui ne serait utile qu'aux futurs titrés des professions libérales, de l'industrie ou du commerce. Non, il faudrait être aveugle pour ne pas voir qu'elle s'intéresse profondément au problème agricole, à la jeunesse agricole. Ses plus beaux congrès, ses enquêtes les plus riches, ont porté sur la situation de l'agriculture en ce pays. Si les Semaines sociales ont pu exister et produire de si heureux résultats dans l'opinion publique, c'est qu'elles avaient été préparées, faites d'avance par la vaillante jeunesse de l'A. C. J. C. Plus les jeunes étudieront les secrets de rendre la vie rurale facile, payante, attrayante, heureuse, plus ils réaliseront le programme de l'A. C. J. C. En entrant dans les rangs de cette troupe d'élite, ils se sentiront donc parfaitement chez eux.

Enfin, ajoutons les cercles d'ordre professionnel, c'est-à-dire les cercles agricoles. Il en existe de très vivants, mais d'autres? C'est à peine s'ils rassemblent la moitié du bureau de direction. Il y a là une faute qu'il s'agit de réparer. Disons quelques vérités. D'abord, ils ne sont pas assez nombreux les cultivateurs qui comprennent l'importance des cercles agricoles; comme, en toutes autres classes de la société, il y a des bonnes gens qui tirent à hue pendant que d'autres vont à dia. S'ils sont inconvertissables, laissez-les à leurs râteliers; mais, si ce n'est que la conviction qui manque, essayez de les toucher, par la corde toujours sensible de leurs propres intérêts. Voulez-vous, d'autre part, attiser l'enthousiasme, faites travailler tous les membres d'un cercle; donnez-leur de votre braise, c'est-à-dire de votre confiance; utilisez précieusement leurs moindres observations, car eux aussi ont droit d'être écoutés. Autre manière: que les directeurs des cercles varient les sujets, l'ordre même des séances au besoin, pour éviter tout ce qui sent la monotonie. Il est des individus qui, pour tout l'or du monde, ne veulent pas repasser par la petite école. Ce qui veut dire que les grandes conférences à perte de vue sur des questions qui n'intéressent que trois auditeurs sur dix auront toujours pour résultat de faire vider les salles. Mais, eussiez-vous les plus beaux programmes du monde, vous les rendrez inutiles, si vous ne les préparez avec soin. Afin de créer un intérêt général, annoncez à l'avance le sujet d'études, et invitez tous les auditeurs sans exception à prendre part à la discussion. N'oubliez pas toutefois que le temps serait perdu, si vous ne tiriez à la fin des conclusions pratiques, courtes, précises. Voici donc quelques conseils qui aideront à la gouverne des cercles d'études agricoles. Comme moyens secondaires, ajoutons la création de bibliothèques, la lecture en commun des articles ou brochures agricoles, l'étude des rapports des agronomes, la visite de conférenciers de l'extérieur, la présence aux cours d'hiver, la visite des cercles entre eux. Etc. Notons toutefois que les causeries doivent porter sur les questions d'ordre général, mais surtout sur les problèmes d'ordre régional ou paroissial. Que les cercles d'études se multiplient, c'est très bien; mais qu'avant le nombre, ils visent à produire les compétences.

Louis **HEBERT**.

Précautions à prendre dans le transport des pommes de terre

LORSQU'IL FAIT FROID

(Notes des fermes expérimentales)

Le tubercule de la pomme de terre, qui est en réalité une tige vivante, est très sensible à la gelée et peut s'abîmer beaucoup si l'on ne prend des précautions toutes spéciales pour le protéger pendant les périodes de froid. C'est là un fait que l'on fera bien de ne jamais oublier lorsqu'on transporte des pommes de terre vers la fin de l'automne ou au commencement de l'hiver. Il faut, pour prévenir cet accident, se servir de wagons chauffés. Il existe actuellement deux genres de wagons chauffés: le wagon réfrigérant, où les appareils de chauffe sont introduits à chaque extrémité dans les compartiments occupés par les cuves de saumure, et la wagon Eastman, un wagon lambrissé à l'intérieur et muni d'un réchaud placé sous le wagon. Ces wagons sont munis de combustible aux points de jonction par les aides de chemin de fer, lorsque la chaleur est nécessaire. Tous devraient être chauffés six à dix heures avant le chargement lorsqu'il fait très froid. On devrait toujours veiller à ce que les faux-planchers et les claies du plancher soient tenus parfaitement propres; que les cloisons soient hermétiquement et également fermées contre les coffres (bunkers) ou cuves; que l'ouverture donnant dans le coffre soit grande ouverte pour permettre une libre circulation d'air; que les ventilateurs sur le devant des cuves soient ouverts pour que l'air chaud puisse pénétrer sans restriction dans le wagon; que les trous au fond des cuves soient ouverts; que les cuves soient débarrassées d'eau et de glace et que les chevilles d'égouttement dans le coin du plancher du wagon et les trous d'égouttement soient posées de l'extérieur sans être trop serrées.

Le plancher et les parois du wagon devraient être recouverts de papier de pulpe épais, fixé par les lattes à une hauteur d'au moins trois pieds. Ces feuilles de papier devraient chevaucher l'une sur l'autre d'au moins six pouces, et être soigneusement pliées sur tous les coins et les points de jonction du plancher et des parois. En ce qui concerne les wagons réfrigérants, il ne faut pas mettre de papier sur les parois des extrémités ou sur la claie du centre du plancher entre les portes de côté. On recouvre le plancher de paille ou de foin secs et on laisse ouvertes les extrémités des coffres, mais il faut prendre les précautions nécessaires pour que ce foin ou cette paille ne s'introduisent pas sous les faux-planchers. On dressera des colombages sur les côtés pour empêcher que la charge ne touche aux côtés du wagon et afin de pourvoir à la circulation de l'air. Les portes des wagons doivent bien s'ajouter, et il faut qu'elles soient recouvertes sur l'extérieur, autour des jointures, avec du papier à construction, fixé par des lattes. Les nouveaux wagons refrigérants des chemins de fer sont généralement très bien construits et bien calorifugés Il faut se garder d'enfoncer des clous à travers le plancher, les murs ou le plafond des wagons, car ceux-ci détruisent l'isolation. On ne saurait trop condamner les pratiques de ce genre et les expéditeurs devraient prêter leur concours aux compagnies de chemins de fer pour maintenir en bon ordre ce matériel qui coûte très cher.

D. J. MACLEOD,
Pathologiste en végétaux.
Frédericton, N.B

LA MAISON VIDE

Petite maison basse, au grand chapeau pointu,
Qui, d'hiver en hiver, semble s'être enfoncée
Dans la terre sans fleurs autour d'elle amassée;
Petite maison grise, au grand chapeau pointu,
Au lointain bleu, là-bas, dis-le moi, que vois-tu?

Par les yeux clignotants de ta lucarne rousse,
Pour voir plus clair, plus loin, tu sembles faire effort.
Et froncer les sourcils sous ton chapeau de mousse,
Vers ces couchants de rêve où le soleil s'endort,
Pour voir plus clair, plus loin, tu sembles faire effort.

Il est couché, là-bas, au fond du cimetière,
Celui qui t'aime encore autant que tu l'aimais,
Petite maison vieille au chapeau de poussière,
Celui qui t'aime encore autant que tu l'aimais,
L'absent, tant regretté, ne reviendra jamais.

Nérée BEAUCHEMIN.

Rigoles d'égouttement

Quand les faire et comment les faire?

(Notes des fermes expérimentales)

Je me propose dans cet article d'indiquer le moyen d'enlever l'eau de surplus des parties basses des champs en automne et au printemps, pour que l'on puisse commencer les travaux ordinaires de culture sur ces champs à peu près vers l'époque où les parties plus élevées du même champ sont prêtes à être ameublies. Je sais qu'il existe déjà de nombreuses publications sur les fossés ouverts et sur le drainage pour les terres arables, mais ces conseils ne s'appliquent pas toujours aux fermes, très nombreuses, qui auraient besoin d'égouttement de surface, et où l'emploi d'autres méthodes serait coûteux et même parfois inutile.

Le moyen le plus simple de faire une rigole de surface pour permettre l'égouttement de l'eau qui séjourne sur une dépression dans un champ est d'ouvrir une raie à la charrue en automne le long de la partie la plus basse de l'étendue et se rendant à un fossé ou à un cours d'eau naturel. Il est essentiel que l'eau puisse s'écouler jusqu'à un débouché quelconque. On peut faire des rigoles de ce genre non seulement dans les champs cultivés, mais aussi dans les prés si l'on a soin de rouler le gazon avant que l'herbe se mette à pousser au printemps.

Un autre moyen d'égoutter la surface est de mettre la terre en billons à la fin de l'automne le long des contours naturels puis de faire écouler l'eau de ces billons au moyen d'une raie tracée à la charrue et se rendant à un émissaire naturel ou artificiel.

Un troisième moyen d'égouttement de surface, et le plus parmanent des trois, consiste à labourer en planches étroites les dépressions d'un champ. Les raies devraient conduire à des émissaires naturels ou à des fossés artificiels. C'est là un moyen très employé dans les provinces de Québec et d'Ontario et que l'on pourrait avoir avantage à adopter sur bien des fermes des provinces maritimes.

J. A. CLARK, Régisseur.
Ferme Expérimentale fédérale,
Charlottetown, I.-P.-E.

ARRACHAGE DU LIN POUR LA FILASSE

(Note des fermes expérimentales)

La récolte du lin pour la filasse doit être faite à différents stages de maturite, suivant que nous voulons obtenir de la filasse seulement ou que nous désirons conserver la semence.

Dans les premier cas, le lin doit être arraché plutôt vert que mûr afin d'obtenir la meilleure qualité possible de filasse. Le changement de couleur de la tige qui commence à jaunir à sa base et la chute des feuilles sur cette même partie sont les indications qui devraient nous déterminer à commencer l'arrachage.

La méthode la plus communément en usage dans la région, consiste à conserver aussi la semence. Dans ce cas, il faut laisser mûrir le lin davantage. L'arrachage devrait être commencé quand environ la demie des tiges sont devenues jaunes et que les capsules commencent à brunir. L'état de maturité est un facteur très important dans la culture du lin pour la filasse. Ainsi un lin qui sera arraché trop mûr donnera une filasse de mauvaise qualité, parce que le fibre aura perdu une partie de l'huile qu'il contenait, qui, à maturité, se rencontre surtout dans les graines. C'est pourquoi il faut commencer l'arrachage de bonne heure afin que le dernier arraché ne soit pas encore trop mûr. Ceci s'applique surtout pour ceux qui ont une étendue assez considérable de lin et où la main d'oeuvre est dispendieuse et rare.

Une fois arraché, le lin doit être lié en petites gerbes de 7 à 8 pouces de diamètre et mis en quintaux pour permettre aux capsules de mûrir complètement afin de pouvoir faire le battage le plus vite possible.

Il est important que les gerbes ne soient pas trop grosses afin de ne pas être obligé de les défaire pour le battage. Cela demanderait beaucoup plus d'ouvrage et par suite une perte de temps.

Immédiatement après le battage, ces mêmes gerbes sont transportées sur une prairie quelconque où l'herbe n'est pas trop longue et l'on procède ensuite à l'épandage.

E. L. RAYNAULD,
Assistant Régisseur
Station Expérimentale,
Ste-Anne de la Pocatière, P.Q.

La vente des agneaux dans la province de Québec

Les cercles d'élevage de moutons ont eu une bonne saison dans la province de Québec. Les agneaux se sont vendus à prix avantageux depuis le commencement du mois d'août, et tous ceux qui ne sont pas conservés pour la reproduction auront été écoulés à bon prix avant la fin d'octobre. Cette organisation des cercles a presque entièrement révolutionné l'industrie ovine, spécialement au point de vue des agneaux de boucherie. Beaucoup de cercles commencent à expédier coopérativement au mois d'août, dès que leurs agneaux ont atteint le poids de 70 livres. L'expédition se fait à certains jours, dès que le cercle peut fournir assez d'agneaux pour remplir un ou plusieurs wagons à la station du chemin de fer. Les agneaux sont apportés par les propriétaires eux-mêmes et pesés et classés au fur et à mesure du chargement. On accepte tous les agneaux bons pour la boucherie et pesant depuis 70 livres. Les agents à commission et les salaisons sont avisés de l'arrivée de ces expéditions et sont toujours prêts à en offrir un bon prix. Grâce à ce système d'expéditions coopératives on réussit à tenir le marché pourvu de bonne viande d'agneau de table pendant l'été et on prévient l'encombrement qui se produisait si souvent autrefois vers la fin de l'automne. La grande majorité des agneaux sont vendus aux foires et aux ventes qui se tiennent principalement dans le mois d'octobre, sous les auspices réunis des Ministères fédéral et provincial de l'agriculture. Le nombre de foires tenues de cette façon ou qui doivent encore être tenues avant la fin de la saison dépasse la centaine. On y organise des concours pour lesquels des prix en argent sont pourvus par la Division de l'industrie animale du Ministère fédéral de l'agriculture. Les agronomes et les propagandistes en industrie ovine unissent leurs efforts pour assurer le succès de ces foires, qui font connaître mieux que nulle autre initiative ne pourrait faire, la qualité des agneaux de boucherie produits sur les fermes de la province de Québec.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.)

Amélioration des troupeaux de vaches laitières

Les troupeaux laitiers de la région de Québec-Est, qui sont sous la surveillance du Service des stations de démonstration conduit par la Division des Fermes expérimentales du Ministère fédéral de l'Agriculture, font des progrès constants. Le rapport du surveillant en chef de ces stations pour l'année dernière, fait voir que l'on y contrôle la production du lait toute l'année afin de trouver les vaches qui laissent un bénéfice ou une perte à leur propriétaire. Le rapport contient un tableau de la production de toutes les vaches gardées sur ces fermes. On sait que ces fermes appartiennent à des particuliers, et qu'elles sont exploitées sous la surveillance des fonctionnaires des fermes expérimentales. Le contrôle de la production couvre des périodes variant de 217 à 305 jours. Pendant cette période la production moyenne de 18 troupeaux s'est montée jusqu'à plus de 7000 livres par vache. On améliore ces troupeaux, et spécialement ceux dont la production laisse à désirer, en éliminant les pauvres animaux et en conservant les génisses provenant de bonnes vaches laitières. On a soin, sur toutes ces stations, d'employer des reproducteurs issus de vaches bonnes laitières. Ces stations donnent un bon exemple en supprimant les pauvres taureaux et en les remplaçant par des reproducteurs issus de mères inscrites au Livre d'or.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa).

Une expédition coopérative d'agneaux

La première expédition coopérative d'agneaux de 1928, venant de la vallée de la Matapédia dans la province de Québec, a été l'objet d'un accueil favorable sur le marché de Montréal, le 6 août. Les agneaux ont été rassemblés à Amqui dans l'après-midi du 3 où ils ont été inspectés, pesés et chargés pour Montréal. Ils provenaient des troupeaux des membres d'un cercle de producteurs d'agneaux, organisé par les Ministères Fédéral et Provincial de l'Agriculture. C'étaient principalement des agneaux de premier croisement, venant de reproducteurs de race pure fournis par la division de l'industrie animale du Ministère de l'Agriculture d'Ottawa. Au chemin de fer ils ont été inspectés par l'agronome local et M. Joseph Albert, le propagandiste fédéral en industrie ovine et porcine des comtés de l'est de la Province de Québec, et pesés par M. Bélanger, le sécrétaire du cercle. Le secrétaire du cercle agricole, le Révérend M. E. Sirois, a également prêté son concours. Tous les animaux qui n'étaient pas de catégorie No 1 et qui ne pesaient pas au moins 60 livres ont été rejetés. Chaque animal était pesé séparément et le rapport de l'expédition a été remis au propriétaire. Le wagon qui contenait environ 105 agneaux présentait un superbe coup d'oeil. Une provision abondante de foin avait été fournie pour le voyage et les animaux sont arrivés à Montréal en parfait éta pour le marché du lundi, où ils on été vendus à un acheteur au pri de 13 1-2c la livre. D'autres expéd tions suivront toutes les semaine Chaque expédition sera classée e on n'enverra de cette manière qu des animaux bien à point. La vallé de la Matapédia s'est déjà faite un réputation pour l'excellence de se agneaux, et maintenant qu'elle n'expédie que des animaux de bonn souche et bien engraissés, on peu compter que ceux-ci obtiendron bientôt une prime sur le marché.

(Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère Fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Rhumes des Enfantes
Sont Mieux Traités
Extérieurement
Arrêtez-les en un
nuit. Ne "droguez"
pas; frictionnez
l'heure du couche
VICKS
VAPORUB
Pour Tout Refroidissement

LAIT
Ottawa Dairy LIMITED
Pasteurisé. Neutritif.
Téléphone: Queen 1188

Quelques chiffres..

Chaque tonne de Coke Lasalle-Montréal, fait à Montréal, vous économise plus de $3.00 sur ce que coûterait du charbon ordinaire.

Tonne pour tonne, le Coke Lasalle-Montréal vous donne autant de chaleur que le meilleur charbon. Il n'exige aucun soin. Il se consume sans fumée. Il ne laisse presque pas de cendre.

On peut l'utiliser dans tous les poêles, réchauffeurs, fournaises à air chaud ou à eau chaude, ou chaudières à vapeur qui brûlent du charbon.

LASALLE
MONTREAL
COKE

Téléphonez à votre marchand de combustible

Il voit des Villes Nouvelles

CET HOMME est un prophète en affaires. Il ne regarde pas dans un globe de cristal mais il lit quand même l'avenir et y voit des villes nouvelles encore inexistantes. Il joue un rôle important dans l'industrie du téléphone.

Il juge l'avenir en se basant sur les faits actuels et c'est sa mission de juger avec exactitude. Il doit juger avec exactitude parce que dans l'industrie du téléphone, il faut projeter des années à l'avance et que des millions de dollars sont en jeu.

Pour un réseau ferré il faut des rails et des gares avant que les wagons puissent circuler. Pour un réseau téléphonique il faut des conduits et des centraux avant que les appareils soient posés.

Attendre que le public réclame à grands cris c'est trop tard.

LE PROPHETE N'ATTEND PAS. Il va trouver la direction avec ses graphiques et ses chiffres et dit:

"En 1930 il y aura en Ontario un demande de 80,000 nouveaux postes. Ils seront requis ici, ici et ici."

Ou encore il dit: "En moins de cinq ans la province de Québec aura besoin d'au moins quarante pour cent de facilités additionnelles de postes centraux à tel endroit, à tel endroit et à tel autre."

Et la direction n'attend pas. Elle sait que c'est à elle d'agir maintenant. Si elle ne le fait pas elle manque à sa tâche; elle ne marche pas de pair avec les progrès du pays.

PARCE QUE LE PROPHETE a prévu juste et que la direction a agi avec promptitude 139,000 téléphones ont été installés dans Québec et Ontario cette année. Sans eux ce serait confusion dans des milliers de nouvelles demeures et de bureaux nouveaux.

L'année prochaine on prévoit qu'il faudra dépenser vingt-sept millions de dollars pour agrandir ou renouveler l'outillage et les plans sont préparés.

Dans les cinq prochaines années le développement du téléphone va nécessiter au moins cent millions pour les deux provinces.

TROUVER CET ARGENT voilà le problème. C'est un problème aussi compliqué à résoudre qu'un problème de génie civil ou d'organisation.

Chaque année à mesure que le pays se développe il faut trouver de l'argent afin que le téléphone puisse marcher de l'avant.

Jusqu'à date chaque année on y est parvenu parce que la politique du téléphone a toujours réussi à attirer le support financier des épargnants conservateurs qui ne se laissent pas influencer par les fluctuations du marché.

C'EST AINSI que le prophète et ses graphiques ont démontré leur utilité. Et c'est pourquoi la direction a toujours envisagé l'avenir du Canada avec confiance et enthousiasme.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA

Publié par The Bell Telephone Company of Canada pour vous faire connaître l'industrie du téléphone et les gens qui s'y intéressent.

238

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - DERNIERES DEPECHES

LE RENDEMENT

Revue des Rendements des Valeurs Industrielles et d'Utilité Publiques inscrites Bourse de Montréal.

	Div taux	Prix Act.	Rend p. c.
Abitibi	$4	39½	10.13
Do priv.	6	80	7.50
Alb. Pac. G. priv	7	90	7.77
Asbestos pfd	7	70	10.00
B.C. Power "A"	$2	57	3.51
Belgo C. P. priv.	7	97	7.22
Bell Telephone	8	167	4.79
Brazilian	$1.76	72¾	2.41
Buildings Pr. "A"	$1.20	32	3.76
Brompton	$2	29	6.90
Can. Brewing	$2	33	6.06
Can. Bronze	$4	131	3.05
Do priv.	7	110	6.36
Can. Car priv.	7	103	6.80
Can. Cement pfd	6½	98	6.63
Ca. N. Pow. priv.	7	110	6.36
Can. Converters	7	102	6.86
Can. Cottons	8	112	7.14
Do priv.	6	101½	5.91
C.Fairbanks M. pr.	6	100	6.00
C. Gen. El. priv.	7	58	6.04
(Valeur au pair $50)			
Can. Ind. Alcohol	$1.52	45	3.38
Can. Loco priv.	7	80	8.75
Can. Malting	$1.50	34½	4.35
Can. Steamships pfd	6	95½	6.28
C. P. R.	10	238¾	4.18
Can. Salt	8	200	4.00
*Dom. Bridge	$2.60	99	2.63
Dom. Glass	7	137	5.11
Do priv.	7	125	5.60
Dom. Textile	$5	115	4.35
Do priv.	7	125	5.60
Fraser Co.	$1	85	1.17
Goodyear priv.	7	106	6.60
Hollinger	13	8.50	7.61
(Valeur au pair $5)			
*Imperial Oil	$1	92½	1.08
*Imperial Tobacco	6	11½	2.73
(Valeur au pair $5)			
Int. Nickel	12	193	1.50
(Valeur au pair $25)			
Int. Paper priv.	7	107	6.54
Inter. Util. A	$3.50	44½	7.86
Jamaica P.S. pr.	7	112	6.25
Lake of Woods	7	120	5.85
Do. com.	$3.20	55½	5.77
Laurentide Power	5	230	2.17
Massey-Haris priv.	7	109	6.42
Mont. Cottons	6	116	5.17
Do priv.	7	123	5.62
Mont. Power	$2.40	102½	2.34
Mont. Tram.	10	195	5.13
Nat. Breweries	$4	139	2.88
Do priv.	7	128	5.47
Nat. Brick pr.	6	70	8.57
Ogilvie	$5	450	1.11
Do priv.	7	130	5.38
Ontario Steel	$1.60	31	5.16
Do priv.	7	120	5.83
Ottawa Power	6	120	5.00
Ott. & Hull P. pr.	7	100¾	6.95
Page-Hersey	$3	112½	2.67
Do priv.	7	200	3.69
Penmans	$4	99	4.04
Do priv.	6	106	5.60
Port Alfred pr.	7	100	7.00
Pow. Corp. priv.	6	100	6.09
Price Bros.	2	72	2.78
" priorité	6½	107	6.07
Quebec Power	$2	88	2.27
Shawinigan	$2	85	2.35
Sher. Williams	6	180	3.33
Do priv.	7	128¼	5.46
S. Can. P. priv.	6	109	5.50
St. M. V. priv.	7	95	7.37
Steel of Can.	8	220	3.64
Do. pfd	8	215	3.72
Tooke Bros priv.	7	70	10.00
Tuckett Tobacco	4	112	3.57
Do priv.	7	122	5.74
United Sec. priv.	6	105	5.71
Viau priv.	7	86	8.11
Wabasso Cott.	$4	84	4.76
Walker (Hiram)	$2	82½	2.42
Wayagamack	$3	65	4.62
Western Grocer prio.	7	86	8.11
Winn. Electric pfd	7	108	6.48

CURB DE MONTRÉAL

BRITISH COLUMBIA PACKERS A ETE LA VEDETTE ACTIVE DU MARCHE.

Les transactions sur le Curb de Montréal hier ont été moins nombreuses qu'avant hier, mais le ton général était distinctement meilleur. A la fermeture les gains dépassaient les pertes dans la proportion de 15 à 5. British Columbia Packers a été la valeur la plus active de la liste avec un total de ventes de 4,271 parts et un gain final d'un demi-point à 27. International Petroleum a été très actif aussi avec une hausse d'un point à la fermeture, à 51. Imperial Oil a monté d'un demi-point à 92. McColl-Frontenac a baissé de ¼ à 36¼. Foreign Securities et Canada Dredge ont monté de deux points et de deux points t demi respectivemnt.

Noranda st sortie de sa léthargie: elle a clos à 56.00 avc un gain de 2.00 et un total de ventes de 10,537 parts. Voici les ventes et les fluctuations de la journée:—

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
640	Assoc. B.	19½	19½	19½
30	Do. pfd	95	95	...
10	Attendu	7¾	...	...
5	Beld. Cort.	125	...	...
580	B.A. Oil	50⅛	50	50
4,271	B.C. Packers	27½	26½	27
60	Bruck Silk	90	90	90
365	C. Dredge	*67⅛	65½	66½
160	Can. Vickers	40	39½	40
20	Do. pfd.	92¾		
45	C. Wineries	9½	9½	9½
35	Com. Alco.	31	31	31
130	Cosgrave	7½	7½	7½
578	Dist. Seag.	22½	21¾	22
60	Dom. ng.	107	107	107
475	Dryden	36	34½	36
375	Fed. Dist.	2	1¾	2
750	For. Secs.	42	39	41
330	G.S. Wares	33½	33	33½
200	Home Oil	250	250	250
1,893	H. Smith	28	26	28
30	Do. pfd.	91	91	91
70	Hydro El.	31	31	31
2,033	Imp. Oil	92½	91	92
616	Imp. Tob.	11¼	11	11
4,217	Int. Pete	51½	50¼	51
5	Int. Util. A	44	...	...
120	Do. B	15	15	15
5	Man. Power	91¾	...	...
3,505	McColl-F.	36¾	36¼	36¼
1,200	Do. rights	250	225	225
50	Mun. Ser.	8	8	8
150	Page H.	113	113	113
80	P. Corp. pfd.	102	101	101
85	Pub. Util.	13	13	13
5	Regent	21	...	...
50	Reliance G.	45	45	45
11	S.C.P. pfd.	106½	...	...
255	U. Sec. pfd.	104	104	104
535	Walker	83	82½	82½
	MINES			
1,710	Abana	3.55	3.50	3.50
100	Aladdin	1.55	1.55	1.55
75	Coast C.	50.00	50.00	50.00
1,000	Macassa	.18	.18	.18
19,537	Noranda	56.50	53.25	56.00
1,875	Siscoe	.68	.64	.67
	BONS			
1,000	E. Koot. 7's	104	104	104
500	C. P. R. 5's	99¼	...	...
9,000	M. Pow. 5's	100¾	100¾	100¾
	HORS-LISTE			
15	C. Celanese	24	...	...
50	Do. pfd.	62	62	62
25	Can. Light	44	44	44
899	Can. Malt	35	34	34
720	Carlings	35	34⅜	34¾
30	Perf. Glass	1¾	1¾	1¾

TOTAL DES VENTES

Hier . . . [illegible]

	Parts	Mines	Bons
Hier	24,239	17,297	10,500
Lundi	38,866	12,580	.....

* Nouv. haut.
** Nouv. bas.

Mowat & MacGillivray

AGENTS DE CHANGE

Membres de la Montreal Curb Market et de la Standard Stock and Mining Exchange.

BOURSE DE NEW-YORK

Fils particuliers ACTIONS MINIERES

Sher. 7100—Hôtel Windsor, Hull.
Bureau-chef: 128, rue Spark, Ottawa.
Bourses: Montréal et Toronto
Bureaux: Belleville, Brockville, Cornwall et Pembroke.
COMMANDES EXECUTEES POUR TOUTES LES BOURSES.

MARCHÉ DES MINES

Commentant le marché des mines à la Bourse des Mines de Toronto, au cours de la matinée, ce 21 novembre, 1928, Arthur E. Moysey and Company, courtiers en valeurs minières, 14 rue Metcalfe, Ottawa, disent ce qui suit:

Le volume des ventes a baissé considérablement à la Bourse des Mines ce matin. Mais bien qu'il y eut quelques réactions, le ton général du marché est demeuré ferme. Malartic a baissé de 1.18 à 1.08, revenant un peu plus tard à 1.10.

Noranda de 57.15 à 56.25; Sherritt, de 6.75 à 6.65; Teck Hughes, de 8.50 à 8.25; Wright Hargreaves, de 2.05 à 1.95; Amulet, de 3.00 à 2.82; Abana, de 3.50 à 3.53; Aconda à 13; Amity à 27; Barry, de 32½ à 33¼; Bathurst, de 38 à 39; Bedford, de 36 à 38½; Capital Rouyn, de 10 à 12; Central Manitoba, à 78; Clericy, de 23 à 19; Crown Reserve à 40; Dome Mines, de 8.25 à 8.30; Goldale, à 16; Goodfish, de 26 à 27¼; Graham Bousquet, à 32; Granada, de 18 à 19; Hollinger, de 8.30 à 8.25; Howey, de 1.04 à 1.05; Hudson Bay, de 20.25 à 19.85.

Jackson Manion, de 20 à 21; Kirkland Lake Gold, de 1.06 à 1.08; Kootenay, de 21 à 22; Lake Shore, de 18.25 à 18.10; Laval, de 10 à 10½; Macassa, à 20; Mandy, de 1.40 à 1.35; McDougall, à 35; McIntyre, à 20.00; Mining Corporation, de 3.40 à 3.50; Murphy, de 73 à 74; Newbec, de 26 à 27½; Nipissing à 2.90; Pend Oreille, à 10.00; Pioneer à 37; Stadacona, de 10 à 10½; San Antonio, de 24 à 25; Sudbur Basin, de 7.20 à 7.25; Siscoe, de 66 à 64; Sylvanite, de 2.25 à 2.30; Tough Oakes, de 9¾ à 10; Thompson Cadillac, de 23 à 23½; Towagmac à 2.78; Vipond, à 56.

Falconobridge à 4.10; New Nickel, de 33.25 à 32.90; Mond, à 32.25.

A une heure le marché était stationnaire.

TORONTO, 20. — Voici les ventes et les fluctuations des valeurs à la Bourse des mines locale aujourd'hui:—

Ventes	Valeurs	Haut	Bas	Ferm.
33,000	Aconda	.14	.11	.13¼
6,500	Ajax Oil	.45	.44	.45
20,135	Amulet	2.95	2.65	2.90
1,000	Area	.15	...	...
9,000	Arno	.17½	.17	.17
14,300	Amity	.27	.25	.27
9,000	Atlas	.01½	...	...
10,000	Baldwin	.01½	...	...
15,575	Barry H.	.34	.32	.32½
28,500	Bathurst	.38½	.37	.38
1,000	Beaver	.65	.64	.65
500	Bagamac	.08¾	...	...
8,100	Bidgood	.36½	.35	.36
2,500	Buckingham	.08¾	.08¼	.08¼
900	Bunk. H. Ex.	.13	...	...
5,600	Bedford	.38¼	.37	.37
1,300	Cambro K.	.17½	...	...
500	C. Lorraine	.07½	...	...
7,300	Castle Tr.	.39	.38	.39
7,000	Chaput H.	.07	.06½	.07
9,025	Clericy	.23	.20	.20
12,700	Corona	.04	.03½	.04
3,583	Cr. Res. Con.	.42	.41½	.41½
14,600	Federal	.07½	.06½	.07
1,614	Dome M.	8.50	8.25	8.25
15,200	Duprat New	.03	...	...
3,000	Dunkin	.20	...	...
36,000	Goodfish	.27	.24	.27
10,200	Goldale	.16	.15	.16
16,700	G. Hills M.	.09½	.08½	.08¾
35,000	Granada R.	.18	.16½	.18
1,500	Grover Daly	.03½	.03	.03
1,300	Graham	.32		
70,500	Howey Gold	1.17	1.02	1.03
850	Hollinger C.	8.50	8.40	8.50
7,300	Hill Top	.05½	.05	.05
1,000	Indian M.	.04½	...	...
1,200	Keeley	.38	...	...
2,100	K. Hunton	.05½	.05	.05
3,900	Kirk. Lake	1.09	1.06	1.06
35,800	Koot. Flor.	.22	.20	.20
1,500	Lucky Jim	.24½	...	...
2,945	Lake Shore	18.25	18.00	18.25
1,00	La Rose	.03		
23,500	Laval Que.	.10	.09¾	.09¾
1,100	Lebel Oro	.14		
8,700	Macassa	.20	.19	.19¼
68,750	Malartic G.	1.20	1.03	1.20
22,600	McDougall	.37	.35	.35
310	McIntyre	19.95	19.75	19.75
6,395	Mining C.	3.60	3.35	3.60
2,800	Moffat Hall	.12	.11	.11
100	Moss Mines	.70	...	...
7,300	Murphy	.73	.72	.72
20,000	Newbec	.28	.25¾	.26
1,000	Night Hawk	.06	...	...
5,875	Nipissing	2.85	2.80	2.80
27,018	Noranda	56.40	53.20	56.00
10,700	Pawnee	.12	.10½	.12
900	Pet. Cob. M.	.26¾	...	...
410,500	Picard	.02¼	.00⅞	.01¼
1,900	Pioneer M.	.38	.37	.38
1,500	Potter D.	.21½	.02	.02½
200	Premier	2.25	...	...
3,500	Robb Mon.	.05¾	.05	.05
3,200	Ribago	6.75	6.70	6.75
8,900	Stradcona	.10½	.10¼	.10¼
2,000	St. Anthony	.50	...	...
14,600	San Antonio	.25½	.24	.25¼
6,860	Sudbury B.	7.30	7.10	7.25
2,500	Sudbury C.	.09	...	...
1,900	Sylvanite	2.30	2.05	2.30
5,300	Siscoe	.66	.65	.65½
17,040	Teck Hughes	8.50	8.15	8.25
10,000	T. Oakes B.	.09	.08	.09
60	Treadwell	12.00	...	...
1,216	Towagmac	2.80	2.75	2.80
5,000	Vipond C.	.56	.55	.56
2,000	W. Dome G.	.07¾	.07½	.07¾
52,490	Wr. Har. N.	2.15	1.90	2.10
13,100	Windfall	.03½	.03	.03
4,300	T. Cad	.23½	.22	.23½
	HORS-LISTE			
10,325	Abana	3.53	3.50	3.51
9,200	Big Missouri	.63	.59	.59½
160	Coast C.	49.00	...	...
44,200	Cap. Rouyn	.13½	.10	.11½
2,300	Cen. Man.	.80	.78	.78
300	Coniaurum	1.60	...	...
100	I. N. New	33.50	19.85	20.00
11,935	Hudson B.	20.25	19.85	20.00
25	I. Nickel	1.94	...	...
173,325	Jack. Man.	.25	.17	.21
4,650	Mandy M.	1.40	1.35	1.40
16,000	Mint Ore	.20	.17¾	.20
1,310	Pend Or.	10.00	9.75	9.75
2,775	Mond Nic.	33.40	32.10	32.10
50	Falcon	5.00	...	...

Total des ventes: 1,666,149 parts.
L'argent est à 58 sous.

AVOINE ET FARINE

MONTREAL, 21. — Par baril, 2 sacs:—

Première patente	$7.20
Deuxième patente	$6.80
Forte à boulanger	$6.40
Farine à pâtisserie	$6.60
Gruau roulé, 90 livres	$3.80
Gruau roulé, 80 livres	$3.40

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Gru blanc, tonne	$15.25
Gru rouge, tonne	$37.25
Son, tonne	$35.25

EMPRUNT BULGARE

LONDRES, 21. — La souscription de la part accordée à l'Angleterre de l'emprunt bulgare, qui est de $7,500,000, a été fermée presque immédiatement après l'ouverture ce matin, les demandes ayant été trop fortes.

LES GRAINS

Fermeture d'hier

WINNIPEG, 20. — Les premiers gains de la journée ont été rapidement ancellés et les prix ont clos avec des pertes fractionnelles. Les commandes pour l'exportation ont été légères et les transactions, d'une facon générale, n'ont pas été volumineuses. Cotes:

	Ouv.	Ferm.
Blé		
Nov.	$1.20⅞	$1.20¼
Déc.	1.19⅛	1.19
Mai	1.25⅛	1.24⅞
Juillet	1.26⅞	1.26⅝
Avoine:		
Nov.	.55⅝	.54¾
Déc.	.53⅜	.53⅜
Mai	.57½	.57⅜
Juillet	.55⅝	.55¾
Orge:		
Nov.	.69⅜	.69⅛
Déc.	.67¼	.67
Mai	.71⅞	.71⅝
Lin:		
Nov.	2.00½	1.97¼
Déc.	1.93	1.92⅞
Mai	2.01	2.00¾
Seigle:		
Nov.	1.05	1.05⅛
Déc.	1.02¼	1.02⅝
Mai	1.07⅛	1.07⅜

Prix au comptant:—Blé 1 nord, $1.21¼; 2 nord, $1.17¼; 3 nord, $1.12¾; no 4, $1.07¾; no 5, 96; no 6, 80¾; picotin, 74¼; sur voie, $1.19; résidus, $3.00 la tonne.

Avoine: 2 c. w., 58¾; 3 c. w. 55¾; ex 1 picotin, 53½; 1 picotin, 49¾; 2 picotin, 47; rejetée, 43; sur voie, 54¾.

Orge: 3 c. w., 69⅛; 64⅝; rejetée, 62⅜; picotin, 56⅜; sur voie, 68.

Lin: 1 n. w. c., $1.97¼, 2 c. w., $1.93¼; 3 c. w., $1.81¼; rejeté, $1.79¼; sur voie, $1.93⅞.

Seigle: 2 c. w., $1.05⅛.

OUVERTURE D'AUJOURD'HUI

WINNIPEG, 21 — On était à l'ouverture:

Blé—Novembre, à 1.20¼; décembre, de 1.18⅝ à 1.19; mai, de 1.24⅞ à 1.24⅝; juillet, de 1.26⅝ à 1.26½.

Avoine—Novembre, à 54⅞; décembre, à 53¼; mai, de 57½ à 57¼; juillet, à 55⅞.

Orge—Novembre à 69¼; décembre, sans changement à 67; mai, sans changement à 71⅝.

Lin—Novembre sans changement à 197¼; décembre à 1.9?.

Seigle—Pas coté.

EN INSPECTION

Passés hier en inspection, 2,271 wagons de blé comparativement à 1,761 wagons de blé au cours de la journée correspondante de l'an dernier; il y avait de ce total 1,177 wagons de blé sous contrat. On comptait en outre 122 wagons d'avoine contre 44 l'an dernier; 172 wagons d'orge contre 148 l'an dernier; 21 wagons de lin contre 27 l'an dernier; 34 wagons de seigle contre 49 l'an dernier; 10 wagons de grains mélangés contre 4 l'an dernier; 2 wagons de résidus contre nul l'an dernier.

LE NIVEAU DU MARCHÉ

NEW-YORK, 21.—Voici les cotes moyennes des vingt titres représentatifs des groupes industriels et ferroviaires de la Bourse de New-York:

	20 Indust.	20 ferrov.
Mardi	252.67	155.30
Lundi	249.96	152.79
Il y a une semaine	240.71	152.20
Il y a un an	179.84	146.47
Maximum, 1928	252.67	157.03
Minimum, 1928	178.84	138.36

Total des ventes: 6,811,900 parts.

BEURRE ET FROMAGE

MONTREAL, 21. — Le fait saillant du marché du beurre hier a été la demande de la part des marchands de l'extérieur pour le beurre de la Nouvelle-Zélande et un premier lot de ce beurre arrivera par vaisseau à Halifax à 39 sous 1-2 la livre, F.A.B. Montréal. Un autre fait intéressant à noter a été la demande de la part des marchands de l'Ontario pour du beurre de crêmerie de l'Ouest et depuis quelques jours on a vendu quelque 10 ou 15 wagons de beurre devant partir de la Sasaktchewan. Le marché local proprement dit a été passablement actif, mais la demande s'est limité prinicpalement aux lots irréguliers; le ton général du marché a été soutenu et les prix, sans changement avec le No 1 pasteurisé de crêmerie de l'Est à 40 sous 1-2 la livre et les lots au wagon de 39 sous 3-4 à 40 sous la livre. Les offres de beurre de la part des producteurs ont été hier de 300 boites et elles ont été acceptées à 39 sous 1-4 la livre. Les arrivages de beurre hier ont été de 53 boites comparativement à 279 boites au cours de la même journée de la semaine précédente et à 693 boites au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

Il y a eu un peu plus d'activité sur le marché du fromage hier à cause de la meilleure demande qui s'est développée de la part des acheteurs locaux et on a réussi un bon volume de transactions avec le No 1 blanc et coloré de l'Ouest, arrivages courants, à 20 sous 3-8, 20 sous 1-2 et 20 sous 5-8 la livre; le No 1 de l'Est de 20 sous à 20 sous 1-8 la livre et le No 2 de l'Ouest à 19 sous 5-8 la livre. Les producteurs de fromage ont aussi offert 800 meules de fromage de l'Est sur le marché local et elles ont été acceptées à 19 sous 1-4 la livre, livrées à Montréal. Il y a eu aussi quelques demandes de Londres, Angleterre et on a rapporté quelques transactions. Les arrivages de fromage hier ont été de 4,025 meules comparativement à 3,527 meules au cours de la même journée de la semaine précédente et à 5,037 meuels au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

MARCHÉ DU FOIN

MONTREAL, 21 — On a enregistré hier, quelques demandes de renseignements venant de Liverpool, sur le foin pressé canadien et les câbles indiquaient le foin de mil No 2, 87s 6d. c. i. f. et pour la qualité moyenne, 84s. Le commerce pour le compte local a été passable et le marché a été ferme. Le foin de mil No 2 extra s'est vendu à $17 la tonne; le foin de mil No 2, de $15.50 à $16.00 la tonne et le foin de mil et mêlé de trèfle No 3, de $14.50 à $15.00 la tonne f. a. b., wagons, icl.

$500.000 POUR UN SIÈGE À NEW-YORK

NEW-YORK, 21. — Pour la première fois dans l'histoire de la Bourse de New-York, un siège s'est vendu pour plus d'un demi-million de dollars. Aujourd'hui la vente d'un siège a rapporté la somme de $525,000 soit une augmentation de $30,000 sur la dernière vente qui a eu lieu hier.

FLUCTUATIONS DE LA MATINÉE

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, 18, rue Elgin, Ottawa.

BOURSE DE NEW-YORK

21 nov. 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Amer. W. Works	66½	66
Atchison	201⅞	201⅞
American Can. Co.	113½	111½
Am. & For. Power	54⅝	54½
Am. Tel. & Tel.	197⅞	196⅝
A. Locomotive	103½	103
Amer. Smelting	280¾	280
Anaconda Copper	11¾	110⅛
Baltimore & Ohio	117⅞	116⅝
Bethlehem Steel	82⅝	82¼
Canadian Pacific	242¼	241¼
Chrysler Corpn	129	127½
Congoleum	29	27⅝
Consolidated Gas	91	90
Dupont	496	485
Fam. Players	54	53¾
Fleischmann	84⅞	84⅞
Freeport Texas	47⅜	47⅛
General Asphalt	79⅜	78½
General Electric	189½	186⅛
General Motors	212¾	211
Granby Mining	85	82⅝
Houston Oil	135	135
Howe Sound	71	71
Hudson Motors	83¼	82¼
Kenn. Copper	139¾	138¾
Intern. Harv.	380	373
Intern. Nickel	194	189
Intern. Paper	60⅞	60⅜
Mack Trucks	105¼	104½
Mariand Oil	47	46⅝
National Dist.	39	39
Packard Motors	119	115
Pullman	91⅞	91½
Radio Corpn	379	359
Remington Ran.	29	22½
S. Dairies "A"	35	35
S. Dairies "B"	14	13¼
Southern Rails	148½	148½
Studebaker	75½	75½
Texas Gulf	80⅛	79⅜
T. Roller Bear. Co.	147½	146⅛
U. S. Ind. Alcohol	127⅞	127½
United Carbide	201	196
U. S. Steel	170	168¾
Westinghouse	140	138½
Willys-Motor	27¾	27⅝
Woolworth Co.	225½	223⅜

L'argent est à 6½ pour cent.
Les ventes jusqu'à 11 heures, 1,153,700, jusqu'à midi, 1,941,700 parts.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, 18, rue Elgin, Ottawa.

21 nov. 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Abitibi	40½	39½
Alb. Pac. G.	62¼	61
Asbestos	20¾	20¾
Bell Telephone	167	167
Brazilian	73	71¾
B. E. Steel	4½	4¼
B. E. Steel 1ère	35	35
B. E. Steel 2e	7	6¾
Brompton	36	35
Build. Products	39	39
Can. Bronze	131	130
Can. Car	77½	71¾
Can. Car Priv.	104	104
C. Ind. Alcohol B	40	39¾
C. Pow. & Pap.	28¾	27
Chas. Gurd	40	40
Dom. Bridge	97	94½
Dominion Glass	138½	138½
Dom. Textile	115	115
Famous Players	33	33
Fraser	84½	82
Int. Nickel	192½	190
Lake of Woods	55	55
Nat. Steel Car	73½	73
Canada Cement	31½	31
Can. Cement Priv.	98	98
Lval	62½	62
Massey-Harris	97	92¾
Montreal Power	102½	102½
Montreal Trams	193	193
Ham. Bridge	44	43
Cockshutt	38	36
Nat. Breweries	139	137
B. C. Power "A"	56½	55
B. C. Power "B"	39¾	39
Ottawa Power	120	120
Penman	98	98
Port Alfred P.	61¾	55½
Power Corp.	84½	83
Price Bros.	74½	71
Quebec Power	88½	88½
Shawinigan	86	85
Simon	47	46¼
Smelters	325	315
Brading	24	24
Steel Co. of Can.	220	219
Steel Co. of C. Priv.	215	215
Win. Electric	107¼	107
Wayagamack	70¾	70

CURB DE MONTREAL

Cotes fournies par GEOFFRION & CIE, agents de change, 101, rue Notre-Dame-O., Montréal, 18, rue Elgin, Ottawa.

21 nov. 1928, 12 h. 30 p. m.

VALEURS	HAUT	BAS
Aattendu	8	8
B. A. Oil	51½	50
B. C. Packer	27¼	27
Ass. Breweries	20	19½
Can. Malt	35	34½
Can. Vickers	39⅛	
Haward Smith	29¼	28
Haw. Smith Priv.	91	91
Cosgrave	7¾	7½
Dist. Seagram	22½	22
Dom. Engineer	108½	
Dryden	35½	35
G. Steel Wares	33¾	33
R. Mitchell	37½	37½
Hydro-Electric	31	31
Imp. Oil	92	92
Imp. Tobacco	11⅛	11
Internat. Petr.	51	49⅝
Can. D. & Dock.	66	66
McColl-Front.	36¾	35¾
Nat. Dist.	16	15¾
Perfection Glass	1¾	1¾
Page Hersey	112¾	11?
United Sec. Priv.	104	104
Walker Hiram	82	81¼

COURS DES CHANGES ENTRE BANQUES

Cours communiqué par la Banque Canadienne Nationale.

Fermeture du 20 novembre 1928

CABLE MONNAIE	MONTREAL
Argent à New-York	6½ %
NEW-YORK, dollar	15-128 esc.
LONDRES, livre, câble	4.84 1-2
LONDRES, livre, chèque	4.84 1-16
PARIS, franc	.0390 1-4
BRUXELLES, franc	.0278
BRUXELLES, belga	.1390
ROME, lire	.0523 5-8
MADRID, peseta	.1611
BALE, franc	.1923 1-2
ROTTERDAM, florin	.4010
OSLO, couronne	.2663
COPENHAGUE, couronne	.2663
STOCKHOLM, couronne	.2670
BERLIN, reichsmark	.2380
PRAGUE, couronne	.0296 1-2
ATHENES, drachme	.0129 1-2
RIO DE JANEIRO, milreis	.1196
HELSINGFORS, mark	.0251 3-4
HONGKONG, dollar	.5020
VARSOVIE, zloty	.1125
BELGRADE, dinar	.0176
CALCUTTA, roupie	.3645
VIENNE, schilling	.14 1-8

NOUVEAU MEMBRE DE LA BOURSE

MONTREAL, 21. — Harold R. Rowe a été élu hier membre de la Bourse de Montréal.

LES COMMENTAIRES DU MARCHÉ

Une conférence

Quelques chefs de l'industrie du papier se sont réunis hier à Montréal, dans les bureaux de la Canada Paper. Il parait que plusieurs conférences ont déjà eu lieu. Chose remarquable, il n'y avait pas de représentant de l'International Paper Company.

On a discuté à cette réunion les termes de la lettre que le premier ministre d'Ontario a adressée aux industries qui opèrent dans notre province. On s'est attaché particulièrement à étudier ce que le premier ministre a voulu dire lorsqu'il parlait que certains colons du Nord de l'Ontario n'avaient pas pu vendre leur bois de pulpe aux compagnies. Si le premier ministre a voulu dire par là que les compagnies devaient acheter, en vue d'aider la colonisation, le plus de bois de pulpe possible des colons, il résulterait que la production de ces compagnies devrait fatalement augmenter un jour ou l'autre comme il serait impossible d'accumuler indéfiniment les réserves de bois coupé.

Quelques représentants ont laissé entendre que le problème de l'industrie devait se régler au plus tôt possible et qu'il se règlerait. Quant au sujet de l'embargo qu'on placerait sur le bois brut, les opinions semblent être divisées. Tout d'abord, si le gouvernement fédéral ne place pas d'embargo sur cette matière première, c'est qu'il craint que les compagnies ne paient pas suffisamment cher le bois qu'elles achètent des colons. On a émis aussi l'avis qu'une taxe d'exportation serait plus avantageuse pour le public en général qu'un embargo.

Les représentants des entreprises se réuniront alors prochainement pour discuter de leurs intérêts. Il semble qu'une solution pratique est en voie de se faire jour.

* * *

Nos exportations

En même temps que nous recevons la nouvelle spéciale qui nous annoncait cette réunion des représentants des principales entreprises de papier, nous parvient le rapport gouvernemental des exportations de pulpe et de papier au cours du mois d'octobre. Les exportations de papier ont augmenté au cours de ce mois d'une valeur de près de trois millions de dollars, c'est-à-dire que d'une production totale de 214,222 tonnes, on a exporté 176,082 tonnes de papier à journal.

Par contre, les exportations de bois de pulpe ont diminué de $500,000 comparativement à celles du mois de septembre; mais elles ont augmenté comparativement à octobre 1928, de $400,000.

* * *

Brazilian

Brazilian Traction est la grande vedette du marché de Montréal. En effet, ses moyennes de ventes à travers l'année dépasse considérablement celles de n'importe quelle autre valeur et les profits que le titre a versés à ses actionnaires soit sous forme de dividendes ou de plus-value dans la valeur du marché sont extraordinaires. Aussi le rapport mensuel de la compagnie est-il toujours attendu avec beaucoup d'impatience.

Pour la treizième fois consécutive, le rapport mensuel d'octobre marque une forte augmentation dans les recettes brutes et nettes. En voici d'ailleurs le détail et pour le mois d'octobre et pour la période de 10 mois, depuis le commencement de janvier, 1928. Les chiffres suivants font les comparaisons avec le mois et la période correspondante de l'an dernier.

OCTOBRE

	1928	1927	Aug.
Brut.	$3,710,347	$3,305,659	$404,688
Dép.	1,562,910	1,395,269	167,541
Nét.	$2,147,437	1,910,390	$237,047

DIX MOIS

	1928	1927	Aug.
Brut.	$35,403,057	31,727,786	$3,678,217
Dép.	14,817,972	13,329,945	1,488,027
Net.	$20,585,085	$18,394,841	$2,190,244

* * *

Trust de l'automobile en Angleterre

La concentration industrielle devient de plus en plus invincible. Certaines industries y ont recours en vue de s'armer davantage pour la lutte effroyable qui se livre sur tous les marchés.

Trois compagnies productrices d'automobiles en Angleterre, la Compers Car, Limited, la Hamber, Limited, et la Hillman Motor Car Company, Limited, se sont fusionnées; cette fusion vient peu de jours après celle des aciéries.

L'un des directeurs de la nouvelle fusion a déclaré que "le but de l'entreprise était de lancer sur les marchés mondiaux un automobile qui rivaliserait avantageusement au double point de vue de la qualité et du prix, avec n'importe quel automobile américain" et il a ajouté qu'on avait fait cette fusion en vue de rivaliser avec la General Motors Company.

La nouvelle société aura un capital de $6,250,000; il n'y aura pas d'émission publique.

Ainsi, de toutes parts, les forces économiques s'organisent pour la survivance des industries nationales.

* * *

En Bourse de New-York

La Bourse de New-York hier a été le théâtre d'une activité fiévreuse; le total des ventes de la journée a dépassé pour la seconde fois les 6,000,000 de parts et a établi un nouveau record avec 6,811,900 parts comparativement à 6,714,100 parts au cours de la journée de vendredi dernier.

Le "ticker", peu habitué à ces crises et ne pouvant pas aller plus vite que son mécanisme ne le lui permet, était deux heures en retard... Aussi il y a-t-il eu confusion pendant les dernières heures de l'après-midi. Les prix ont tout d'abord monté de 36 à 63 points pour cinquante valeurs; mais les énormes ventes à profit ont culbuté les hauts prix établis et plusieurs vedettes ont clos avec des pertes comparativement aux cotes de fermeture de la veille.

Les agents de change de New-York ont pris la précaution de hausser la moyenne des marges comme mesure préventive de dégringolade possible. Cette réaction sera d'autant plus sévère que les hausses aurent été folles. Hier encore, des fortunes ont éét créées et des ruines ont été faites. De telles spéculations ne font qu'affaiblir dangereusement la position technique du marché.

À LA BOURSE DE MONTRÉAL

A MONTREAL, A L'EXCEPTION DE SMELTERS, LES CHANGEMENTS, EN DEFINITIVES NE SONT QUE FRACTIONNELS. — A NEW-YORK.

MONTREAL, 21. (Bourse à l'ouverture) — Une monté extraordinaire à 325 réussie par Consolidated Mining and Smelting a été le fait saillant à l'ouverture de la session de la Bourse locale ce matin. Cette valeur a débuté à 320; lorsqu'elle toucha 325, il y eut de nombreuses ventes à profit ce qui la ramena à 317, à ce prix Smelters enregistrait cependant un gain de sept points.

Accompagnant Smelters dans sa poussée en avant Massey Harris a touché 97 à l'ouverture; mais il revint à 94 1-2, prix de la fermeture d'hier. Dominion Bridge, lorsqu'on a appris que la compagnie avait décidé d'émettre de nouvelles actions avec des privilèges de $5.00 à $5.00, a réagi à 96, subissant par le fait une perte de quatre points. Canadian Car a monté d'un point et demi à 77 1-2, perdant par la suite cette position; International Nickel a perdu un point. Les autres changements n'ont été que fractionnels.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 21. (Wall Street à l'ouverture).—Les tendances dans les prix à l'ouverture de la session de la Bourse locale ce matin ont été irrégulières. Radio Corporation a ouvert avec un gain initial de sept points à 365, et Curtiss, General Motors, Hudson Motors, General Electric et Packard Motors ont monté d'un point ou plus. Case Threshing Machine, Gold Fust, Corn Products et Kansas City Southern ont baissé d'un point ou deux lors des premières ventes. Standard Oil of New-York a ouvert avec un bloc de 10,000 blocs à 40 1-2 avec un gain de 1-4.

LE MARCHÉ DES OEUFS

MONTREAL, 21. — Les oeufs strictement frais de la Colombie Britannique sont offerts en plus grandes quantités sur le marché local. Il y avait même plus d'extras frais que de frais premiers et de frais seconds. Les ventes, au wagon, ont été faites à 57 sous et 58 sous pour les frais extras, 52 sous pour les frais premiers et 44 sous pour les extras de poulettes, tous prix F.A.B. Vancouver.

Les frais extras d'Ontario deviennent de plus en plus rares et ils se vendent sur une base de 65 sous pour les extras, 55 sous pour les premiers et 40 sous pour les seconds, livrés à Montréal, au gros. Sur le marché local, les prix ont été fermes et sans changement avec les extras frais de 65 à 70 sous la douzaine, les premiers à 60 sous et les extras de poulettes de 55 à 56 sous la douzaine. Les oeufs d'entrpôt ont été en bonne demande et on a reçu un assez bon volume de transactions; les prix n'ont pas changé avec les extras à 45 sous, les premiers à 41 sous et les seconds à 37 sous la douzaine. Les arrivages d'oeufs hier ont été de 268 caisses comparativement à 1,092 caisses au cours de la même journée de la semaine précédente et à 1,110 caisses au cours de la journée correspondante de l'an dernier.

LE MARCHÉ À BESTIAUX

MONTREAL, 21. — Les arrivages de bestiaux ce matin sur les deux merchés locaux ont été de 131 bêtes à cornes, 43 veaux, 548 porcs et 4 agneaux.

Un wagon de bouvillon de boucherie de qualité passable s'est vendu à $9.50 et un lot de bouvillons de qualité mélangée à $8.50; le reste des bêtes à cornes étaient surtout des animaux de qualité commune et elles se sont vendues à des prix soutenus.

Les veaux étaient presque tous d'assez bonne qualité et ils ont rapporté de $12.00 à $13.00.

Les porcs se sont vendus à des prix soutenus de $10.00 à $10.25; les truies de $7.50 à $8.25.

Bouse de Montréal -- Mardi, 20 novembre

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Ferm.	Diff.
1,322	Abitibi	38½	39	38½	39	+ ½
136	" priorité	79	80	‡79	80	
25	" anc. priorité	108	108	‡108	108	— 9
490	Alb. Grain	62	62½	61	61	+ ⅜
42	" priorité	98	99	98	99	.....
307	Asbestos Corporation	21	21	20½	21	
95	" priorite	70	70	‡70	70	— 2½
41	Bell Telephone	167	.....	.....	.....	....
5	Brading	24½	.....	.....	.....	.....
15,054	*Brazilian	73½	73⅞	72½	72½	— ¾
380	B. C. Fishing priorité	86	86	86	86	
5,603	B. C. Power	57⅞	57⅞	56½	57¼	— ¾
2,227	" B	41	41	40	40½	— ½
20	B. E. Steel	4¼	.....	.....	.....	.....
107	" 1ère priorité	34	35	34	35	+ 1
150	" 2ème priorité	6⅝	7	6⅝	7	+ ½
100	Brompton	36	36	35¾	35¾	
20	Bldg. Products	38	39	38	39	.....
5	Can. Brewing	29	.....	.....	.....	.....
295	Can. Bronze	130¾	131	130¾	131	+ ⅞
25	Chas. Gurd	40	40	40	40	
2,050	Cockshutt	37¼	38	37	38	
1,710	Can. Car	76	78	76	76	+ ½
325	" priorité	104	104	103	103	— 1
350	Can. Cement	32½	32½	31½	31½	— 1
97	" priorité	98	98½	98	98½	
5	C. C. Cotton priorité	97	.....	.....	.....	.....
55	Can. Converters	102	102	101¼	101¼	— ¾
1,163	Can. Ind. Alcohol	45	45	44¾	45	+ ½
130	" B.	39	40	39	40	+ 2½
1,030	Can. Pow & Paper	27¼	27½	26½	27	
51	Can. Steamship priorité	96	96	95	95	.....
1,809	Con. Smelting	294	†310	294	310	+16
19,563	Dom. Bridge	101½	†101½	98½	100	— ¼
25	Dom. Coal priorité	90	.....	.....	.....	.....
26	Dom. Glass	137	137	137	137	
215	Dom. Textile	115½	115½	115	115	
10	Donnacona	24	.....	.....	.....	.....
140	Enam. & Heating	33	33	33	33	
166	Fam. Players	33	34	33	33	— 2
873	Fraser	85	85½	85	85	
382	Ham. Bridge	45¾	45⅞	44	44	— 2¼
70	" priorité	89	89	89	89	— 2¼
5	Hillcrest priorité	85	.....	.....	.....	.....
26	Holt Refrenw priorité	98½	98½	98	98	.....
1,813	Int. Nickel	194	195½	193	193½	+ ½
8,299	" Nouv.	33½	33⅞	33	33¼	— ¼
40	Int. Power	29½	29½	29½	29½	+ 1½
25	" priorité	100	100	100	100	
10	Jamaica priorité	110½	.....	.....	.....	.....
716	*Lake of the Woods	55½	56	55½	55½	— ¼
165	*Lyall	61	63	61	63	+ 1¾
52,601	Massey-Harris	90½	†96	90½	94½	+ 5½
20	" priorité	109	.....	.....	.....	.....
1,276	Mont. Power	103	103	102	103	
25	Mont. Telegraph	54¾	.....	.....	.....	.....
1,540	Nat. Breweries	140	140	139	139	— 1
11	Nat. Brick priorité	69	.....	.....	.....	.....
740	Nat. Steel Car	75	75	73	74	— ¾
370	Nor. Mex. Power	86½	88	86½	88	+ 3
30	Ogilvie	435	435	320	320	.....
20	Penmans	99	99	98	98	.....
71	Port Alfred	56½	56½	55½	55½	+ ½
1,252	Power Corporation	84	85	84	84½	+ 1½
2	Price Bros. priorité	99	.....	.....	.....	.....
842	Quebec Power	89	89	88	89	— 1½
1,733	Shawinigan	86	86	85	85	
5	Sher. Williams	180	.....	.....	.....	.....
65	Simon & Sons	47½	47½	46	46	.....
55	So Can. Power	180	180	180	180	.....
303	Steel of Canada	220	220	219	219	— 1
56	" priorité	215	215	215	215	
140	" nouv.	56½	57	56½	57	
50	Twin City	38	38	38	38	— ½
125	Viau Biscuit	17	17	17	17	
25	" priorité	87¾	87¾	87¾	87¾	+ ¼
10	*Wayagamack	70	.....	.....	.....	.....
15	*Windsor Hotel priorité	93	.....	.....	.....	.....
365	Winn. Elec.	105	107½	105	107½	.....
40	" priorité	108½	110	108	110	.....
	MINES					
250	*Hollinger	8.50	8.50	8.50	8.50	—.25
	BANQUES					
25	*Canadienne	186½	186¾	186½	186¾	+ 1
50	*Commerce	303	306	303	306	+ 2
79	*Montréal	381	382	381	382	
5	Nouvelle-Ecosse	398	398	397	397	.....
22	*Royale	390	390	390	390	
	BONS					
$24,000	C. P. & P. Déb.	83	84	83	84	+ 1
255,600	Emp. de la Vict., 1933	102.70	102.80	102.70	102.80	+.10
1,700	" 1934	102.50	102.50	102.50	102.50	+.05
1,500	" 1937	106.45	106.45	106.45	106.45	+.05
3,000	Renouvel. 1932	102.30	102.40	102.30	102.40	+.40
3,500	Rembours. 1943	102.60	102.60	102.60	102.60	—.15
1,000	" 1946	99.70	99.70	99.70	99.70	+.80
1,000	Mont. Tram.	99⅞	99⅞	99⅞	99⅞	

*—Ex-dividende †—Nouveau-haut ‡—Nouv. bas.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Lundi	Même jour l'an dernier
Parts	129,791	119,044	40,296
Mines	250	.....	5
Bons	$291,300	$82,000	$42,350

POMMES DE TERRE

MONTREAL, 21 — Les pommes de terre du district de Montréal coûtent au gros 80 sous; aux détaillants on les vend à 85 sous.

LE CHANGE

NEW-YORK, 21. — (Midi) — Les changes étrangers sont stationnaires; taux de la demande, en sous: Angleterre, $4.84 5-8; France, 3.90 7-16; Italie, 5.23 3-4; Allemagne, 23.79 1-2; le dollar canadien fait prime de 9-64 d'un pour cent.

POUR LA SÉCURITÉ DE VOS REMISES

Payables au pair et par tout le Canada, les mandats qu'émet la BANQUE DE MONTRÉAL sont un moyen à la fois sûr et commode pour effectuer de petites remises. Les frais s'en élèvent de 5 à 24 sous suivant le montant du mandat. En vente à toutes nos succursales.

BANQUE DE MONTRÉAL
Fondée en 1817
L'actif dépasse $860,000,000

Il y a 6 SUCCURSALES à Ottawa et dans les environs.

LES PETITES ANNONCES DU «DROIT» PRODUISENT DE GRANDS RÉSULTATS

Faites-en l'essai aujourd'hui. Donnez votre commande par téléphone : Rideau 514, 515, 516

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, offrandes de fleurs, assemblées, nomenclatures—COMPTANT (maximum 60 mots)

L'insertion ...... 50 sous
Chaque mot additionnel 01 sou

—A louer, à vendre, emplois demandés, serviteurs demandés, cartes professionnelles, cartes d'affaires, etc., 6 mots à la ligne. (Minimum 2 lignes).

COMPTANT
1 insertion, la ligne ...... 11 sous
3 insertions, la ligne .... 10 sous
6 insertions, la ligne ..... 9 sous
CHARGER
1 insertion, minimum ..... 22 sous
3 insertions, la ligne ..... 20 sous
6 insertions, la ligne ..... 18 sous

Escompte de 25% pour paiement dans les 10 jours.

—AVIS.—Annonces légales et tout autre avis en caractère six points, les annonces du gouvernement et des municipalités exceptées, la ligne agate, 15 sous.

—Titres supplémentaires— Titres d'une ligne en caractère comme les annonces classifiées ordinaires, l'insertion 20 sous.

REGLEMENTS

—Pour calculer le prix de toute annonce classée, il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales, les abréviations, les signes ($, c, %, X, etc.) les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme autant de mots; les chiffres suivis de lettres (1ère) comme des mots entiers. Quand il faut se servir d'une case, compter 4 mots.

—Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste.

—Pas de commande "Jusqu'à nouvel ordre". Il faut traiter les annonces commandées pour plusieurs insertions à intervalles comme des annonces nouvelles pour chacune des insertions.

—Pas de commandes pour moins de deux lignes.

—Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'almanach de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h. a. m.

—La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès, doit être signée d'un nom responsable.

—Les clients qui renouvellent par téléphone une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant ont droit au tarif comptant s'ils paient dans les 10 jours.

Décès

NDREVILLE—M. Charles Landreville, 72 ans, mort à sa demeure, 176½ rue Rideau, hier. Funérailles vendredi matin à 8 h. 30, en l'église Sacré-Coeur. Départ de la maison mortuaire à 8 h. 15. Inhumation au cimetière Notre-Dame d'Ottawa. 1033-6-269

1 Monument

OIX DE MONUMENTS, de cartes mortuaire à bas prix. J.-P. LAURIN, 95 Georges, Ottawa, Tél. R. 612. 11

4 On demande

HOMMES désirant devenir barbiers. Système moderne. Pourcentage payé. Seule école membre de International Hair Dressing Association. Information Dominion Barber Schools Ltd., opérant écoles de métier Hemphill, 279 Dalhousie, Ottawa.

ME d'expérience demande couture à omicile; ouvrage garanti. 307 Dalhousie, appt. 5. 200-14-269

LE pour ouvrage de maison en général. S'adresser 353 Stewart. 1030-14-270

ENOGRAPHE bilingue, homme ou femme, quatre ou cinq ans d'expérience pour importante maison financière. Mentionnez salaire désiré. S'adresser Le "Droit", asier 47. 1031-14-270

5 Servantes demandées

RVANTE demandée. Femme âgée de préférence pour prendre soin de deux personnes. Bon chez soi. S'adresser J. D. Paquette, East Templeton. 199-15-270

RVANTE. S'adresser 82 Du Pont, Hull. 1033 B-15-269

6 Femmes, filles demandées

NNE FEMME demandée. S'adresser R. 782. 201-16-271

HOMMES DEMANDES

50 hommes choisis pour apprendre le fonctionnement et le montage des éroplanes. Cours à rix raisonnables. Mécanique des oteurs, ignition, filature des aratures. Ecole Detroit Motor and ircraft, associée avec la Monarch irways Limited, avec charte du Dominion. 426 Gladstone, Ottawa.

17 Hommes demandés

NOUS PAYONS DIX A QUINZE DOLLARS chaque semaine, pour vos loisirs chez vous. Ecrivez pour détails. The Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Département 23 17

HOMME d'expérience parlant anglais et français, actif sobre, bon travailleur, comme 1er commis dans magasin général de campagne. Références. S'adresser Casier 48, Le Droit. 204-17-270

16 Femmes, filles demandées

NOUS PAYONS DIX A QUINZE DOLLARS chaque semaine, pour vos loisirs chez vous. Ecrivez pour détails. The Auto Knitter Hosiery Company, Toronto, Département 23

18 Emplois demandés

COUTURIERE d'expérience pour ouvrage à domicile. 72 Wellington, Hull. Sh. 4560. 81 A-18 270

22 Maisons à louer

MAISON—3 appartements, $8 par mois. S'adresser 21 St-Etienne. 80 A-22-270

$15.00—80-82 avenue Hinchey; plancher bois dur, chaude, possession immédiate. M. Altman, 334 Rideau, Rid. 1965. 202-22-271

24 Chambres à louer

GRANDE CHAMBRE confortable, eau chaude, téléphone, 362 Cumberland. 1025-24-269

25 À vendre

AMEUBLEMENT. Aucune offre raisonnable sera refusée, 383 St-Patrice, Rid. 5819J. 183-25-269

BONNE VOITURE d'hiver pour bébé à vendre à bon marché. S'adresser à M. Donat Gendron, Rockland. 203-25-269

DURANT CE MOIS SEULEMENT vous pouvez acheter le Phonographe Lindsay avec dix disques pour $98.50. Conditions: $5 comptant et $5 par mois. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 1026-25-272

FOURNAISE. S'adresser 61 Kent, Hull. 82 A-25-269

PHONOGRAPHES et RADIOS usagés à prix spéciaux. Bons instruments à $10, $15, $25 et $30 chacun. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 1027-25-272

PHONOGRAPHES, tous des modèles cabinets, acajou et chêne, $25 et plus. Conditions: $5 comptant, $1 par semaine. Orme Limited, 175 Sparks. 1022 25-272

PIANOS droits usagés, tous en bon état, cotés à $150, $175, $200 et $225. Conditions faciles. C. W. Lindsay & Co., Ltd., 189 Sparks. 1028-25-272

PIANO à queue, petit format, $690, pianos droits acceptés en échange. Splendide occasion. Patron de papier envoyé sur demande. Orme Limited, 175 Sparks. 1024-25-272

$395 achètent un Piano Automatique New Scale Williams, acajou, 88 touches, comportant des rouleaux et un banc. Conditions faciles, Orme Ltd., 175 Sparks. 1023-25-272

27 Fermes à vendre

50 ACRES, centre commerciale, abattoire. Bon marché, Alfred Henri, fils, Clarence Creek, Ont. 187-27-276

30a Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à additionner, toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill, 45 rue Queen. Tél. Queen 982. 30a

31 Argent à prêter

SUR PROPRIETES de ville. Service prompt Capital Trust Corporation, 10 Metcalfe, Ottawa. 1032-31-273

45 Fourrures

FOURRURES réparées, remodelées; manteaux faits sur commande par experts au prix du gros. S'adresser Horace Berthiaume, 42 Leduc, Hull, Sh. 2155. 45

SPECIAL: Manteau Mouton garni Alaska, $125; Manteau de Seal garni $100; Fourrure réparée, faite à ordre, moitiée prix; manteau doublé de doublure de dernier choix $10 en montant. Satisfaction garantie. J. A. St-Louis, 500-500½ Somerset-ouest, près Lyon. Gros et Détail. 45

L. GIROUX — Manteaux neufs faits sur commande, à 287 Dalhousie. Remodelages et réparages. Tél. Rid. 5803. 45

79 Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ontario et Québec, 18, rue Rideau, Ottawa Edifice Banque Nationale. Tél. Queen 240. 79

PHILIPPE DUBOIS, B. A., avocat notaire, Edifice Plaza, 45 Rideau, Tél R. 4020 79

48 Combustible

BOIS DE CORDE $5.50. Demi-corde $2.75, livré. VANASSE, Rid. 346W.

49 Imagerie

IMAGERIE et encadrement. Les meilleurs chez Pittaway-Jarvis Ltd., 15 Rideau. 49

59 Couvreurs

COUVERTURE NEUVE ainsi que réparations en goudrons, peinture de couvertures en tôle. Ouvrage garantie. Sher 2643-W. 59

78 Architectes

BRODEUR & PILON, 18 rue Rideau, Queen 3686; 2 Châteauguay, Hull Sh. 2950. 78

81 Spécialistes

DR A. MORISSETTE, spécialiste en maternité et maladies des enfants. 19 St-Antoine, Pte-Gatineau, Qué. Tél. Q. 3614 81

Dr MacGREGOR, 102 Bank, peau, nerfs et voies urinaires. Tél. Queen 3936. 81

Dr DE HAITRE, hôpitaux de Paris, hôpital de la rue Water. Chirurgie, femmes, Reins, Vessie, Tél. R. 63. 81

Dr A. DROUIN, spécialiste des Hôpitaux de Paris et Lyon. Yeux, oreilles, nez et gorge. Attaché à l'Hôpital Général d'Ottawa. Consultations: 11-12; 2-5; 7-8 p. m. 95 rue Rideau, Tél. R. 4789. 81

Dr J.-L. LAMY, Gynécologiste à l'Hôpital Général. Chirurgie, maladie des femmes, 211 Stewart. Tél Rid. 1818. 81

82 Dentistes

DR J.-A. GAUTHIER, 325 Dalhousie, Ottawa. 4006-82-235

Volailles

LES POULES qui pondent par les temps froids sont les poules qui rapportent. Pour assurer ce résultat alimentez-les de Pâtée à faire pondre (Laying Mash) "Canuck" et le Grain à Gratter (Scratch Feed) "Canuck". Directions complètes avec chaque sac. Distributeurs PROVOST & ALLARD. 97

DOCTEUR CHIROPRACTICIEN

ST-HYACINTHE, 21 — (D. N. C.) M. Maurice Bernier, fils de M. et Mme Arthur Bernier, est de retour à St-Hyacinthe, après une absence de deux ans, avec ses diplômes de docteur en chiropractique. M. Bernier a fait ses études de chiropractique à la Palmer School of Chiropractic, à Cavenport, Iowa. Il est un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe.

RÈGLEMENT No 6539

Un règlement pour obtenir l'opinion des électeurs de la Ville d'Ottawa sur une question se rapportant à l'adoption de l'Economie de la Lumière.

Le Conseil Municipal de la Corporation de la Ville d'Ottawa édicte ce qui suit:

1. La question suivante sera soumise pour obtenir l'opinion des électeurs de la Ville d'Ottawa au même temps et aux mêmes endroits mentionnés pour la tenue de l'élection annuelle pour le Conseil Municipal de ladite Corporation pour l'année 1929:

"Approuvez-vous l'adoption de l'Economie de la Lumière annuellement dans la ville d'Ottawa?"

2. Tous les électeurs de la municipalité auront droit de voter sur ladite question.

3. La forme du bulletin de scrutin pour prendre ledit vote sera comme suit:

3 décembre, 1928 **Vote sur la question suivante:**	**OUI**
"Approuvez-vous l'adoption de l'Economie de la Lumière annuellement dans la ville d'Ottawa?"	**NON**

DONNE sous le Sceau de la Municipalité de la Ville d'Ottawa, ce 5me jour de novembre, 1928.

(Signé) NORMAN H. H. LETT,
Greffier de la Ville.
(Signé) ARTHUR ELLIS,
Maire.

AVIS

PRENEZ AVIS que la question précédente présente correctement la question autorisée par le Règlement de cette Municipalité devant être soumise aux votes des électeurs au même temps et aux mêmes endroits stipulés pour la tenue de l'élection annuelle du Conseil Municipal pour l'année 1929, et les sous-officiers d'élection nommés pour présider à ladite élection prendront le vote, et que le 30me jour de novembre A. D., 1928, à dix heures de l'avant-midi, à l'Hôtel de Ville dans ladite ville, a été choisi pour la nomination des votes par le Greffier.

NORMAN H. H. LETT,
Greffier.

RÈGLEMENT No ....

Un Règlement par la Municipalité de la ville d'Ottawa autorisant un emprunt de $1,315,000.00 sur obligation pour fin de défrayer le coût de construction et d'aménagement d'un établissement pour filtrer l'eau passant dans l'aqueduc de la municipalité.

Attendu qu'il est désirable que la Municipalité de la ville d'Ottawa construise et aménage, sur l'île Lemieux, un établissement pour la filtration et la purification de l'eau prise dans la rivière Ottawa et distribuée, vendue et fournie par l'Aqueduc de la municipalité pour usages domestiques et autres usages;

Et attendu qu'il est estimé que le coût de la construction et de l'aménagement d'un tel établissement sera de $1,315,000.;

Et attendu qu'il est opportun d'emprunter sur obligations ladite somme de $1,315,000.00 et de rendre ladite somme payable en une période de trente (30) ans après la date d'émission, de telle façon que le montant total payable quant au principal et à l'intérêt en toute année soit égal autant que possible au montant ainsi payable pour ce qui est du principal et de l'intérêt en chacune des autres années, pourvu que chaque versement du principal soit pour un mille piastres égal ou multiple d'icelui, et que les versements annuels du principal et de l'intérêt puissent différer des montants suffisamment pour ce faire:

Et attendu qu'il sera nécessaire de prélever annuellement durant le cours desdites obligations des impôts sur l'eau une somme suffisante pour effectuer le paiement desdits versements annuels du principal et de l'intérêt sur lesdites obligations;

Et attendu que le montant de toutes les propriétés imposables de la ville Ottawa, suivant le dernier rôle d'évaluation d'icelle est de $145,838,403.00;

Et attendu que la dette obligatoire actuelle de ladite municipalité (exclusive des dettes créées pour fins d'améliorations locales) est de $18,326,537.41, dont aucune partie n'est en arrérage et quant au principal et quant à l'intérêt;

Et attendu que le département de l'hygiène pour Ontario a approuvé la construction et l'aménagement dudit établissement de filtration et de purification de l'eau, et les plans, devis et le rapport de l'ingénieur sur icelui, ainsi que stipulé dans les clauses 90 et 96 de la Loi de l'Hygiène publique, tel que prouvé par le certificat émis sous la signature du Ministère de l'Hygiène d'Ontario et portant la date du treizième jour de septembre, 1928:

CONSEQUEMMENT, le Conseil Municipal de la Corporation de la ville d'Ottawa édicte ce qui suit:

1. La somme de Un million, trois cents quinze mille ($1,315,000.00) piastres sera empruntés par la Municipalité, sur le crédit en général de la Municipalité, de telle banque, compagnie ou personne qui sera prête à prêter ladite somme, pour la fin stipulée du coût de la construction et de l'aménagement d'un établissement de filtration et de purification de l'eau sur l'île Lemieux, pour servir en rapport avec le système de l'aqueduc de la Municipalité.

2. Pour fin d'emprunter ladite somme de un million trois cent quinze mille ($1,315,000.00) piastres, des obligations de ladite Municipalité pour ladite somme seront émises en sommes de pas moins de $50.00 de monnaie canadienne, le tout devant être daté du premier jour de juillet, 1929.

3. La somme principale desdites obligations devra être repayée en versements annuels aux dates et de la façon figurant sur la cédule suivante, et les divers montants du principal et de l'intérêt payables chaque année durant le cours desdites obligations seront comme suit:

CEDULE

Année	Montant de l'Intérêt Payable	Montant de Principal Payable	Paiement Annuel
1 ..	$59,175.00	$22,000.00	$81,175.00
2 ..	58,185.00	22,000.00	80,185.00
3 ..	57,195.00	23,000.00	80,195.00
4 ..	56,160.00	25,000.00	81,160.00
5 ..	55,035.00	26,000.00	81,035.00
6 ..	53,865.00	27,000.00	80,865.00
7 ..	52,650.00	28,000.00	80,650.00
8 ..	51,390.00	29,000.00	80,390.00
9 ..	50,085.00	31,000.00	81,085.00
10 ..	48,690.00	32,000.00	80,690.00
11 ..	47,250.00	33,000.00	80,250.00
12 ..	45,765.00	35,000.00	80,765.00
13 ..	44,190.00	36,000.00	80,190.00
14 ..	42,570.00	38,000.00	80,570.00
15 ..	40,860.00	40,000.00	80,860.00
16 ..	39,060.00	42,000.00	81,060.00
17 ..	37,170.00	44,000.00	81,170.00
18 ..	35,190.00	45,000.00	80,190.00
19 ..	33,165.00	48,000.00	81,165.00
20 ..	31,005.00	50,000.00	81,005.00
21 ..	28,755.00	52,000.00	80,755.00
22 ..	26,415.00	54,000.00	80,415.00
23 ..	23,985.00	57,000.00	80,985.00
24 ..	21,420.00	59,000.00	80,420.00
25 ..	18,765.00	62,000.00	80,705.00
26 ..	15,975.00	65,000.00	80,975.00
27 ..	13,050.00	68,000.00	81,050.00
28 ..	9,990.00	71,000.00	80,990.00
29 ..	6,795.00	74,000.00	80,795.00
30 ..	3,465.00	77,000.00	80,465.00
Total:	1,107 270.00	1,315,000.00	2,422,270.00

4. Lesdites obligations devront porter intérêt à raison de Quatre et demi (4½) pour cent par année, payables semi-annuellement le premier jour de janvier et de juillet durant chacune des années du cours d'icelles et les coupons pour le paiement dudit intérêt seront attachés auxdites obligations, lesquels coupons porteront la signature lithographiée, étampée et gravée du Trésorier de la Municipalité.

5. Lesdites obligations devront être signées par le Maire de la Municipalité, ou par une personne autorisée par le Règlement à signer icelles, et aussi par le Trésorier, et devront porter le sceau de la Municipalité.

6. Lesdites obligations seront payables et quant au principal et quant à l'intérêt au bureau de la banque à charte ou corporation bancaire au Canada et (ou) aux Etats-Unis d'Amérique, ainsi que stipulé sur icelles, et seront payables et quant au principal et quant à l'intérêt en monnaie d'or, ou son équivalent, suivant le poids et la finesse étalon fixés pour la monnaie d'or, par les lois des Etats-Unis d'Amérique.

7. Durant le cours desdites obligations, il sera prélevé des impôts sur l'eau, suivant l'autorité conférée à ladite Municipalité par une Loi de la Législature de la Province d'Ontario, votée la trente-cinquième année du règne de feue Sa Majesté la Reine Victoria, chapitre 80, et titrée "Une Loi pour la construction de l'Aqueduc de la Ville d'Ottawa", et suivant l'autorité conférée par les lois amendant ladite Loi, une somme suffisante pour fin d'établir les sommes voulues pour défrayer l'intérêt sur lesdites obligations et le montant du principal repayable chaque année, suivant la cédule mentionnée dans la clause 3 d'icelle, tel que susmentionné, et si, pour une cause quelconque le montant s'accroissant annuellement desdits impôts d'eau, après déduction des charges actuelles sur iceux, n'est pas suffisant pour ladite fin, et alors chaque fois que un déficit se présentera, il sera prélevé et perçu par un impôt spécial sur toutes les propriétés imposables dans ladite ville, suivant le Rôle d'Evaluation le dernier revisé, en plus de tout autre impôt et taxe, une somme suffisante pour combler ce qui manquera.

8. Lesdites obligations pourront être contenues dans une clause stipulant l'enregistrement d'icelles, autorisé par tout statut se rapportant aux obligations en vigueur au temps de l'émission d'icelles.

9. En attendant la vente ou autre action se rapportant aux obligations autorisées à être émises par ce Règlement, la Municipalité peut s'entendre avec toute banque ou personne pour se procurer un montant ne dépassant pas le montant devant être émis par ce Règlement, comme avance temporaire pour rencontrer les frais encourus de temps à autre pour la fin autorisée.

DONNE sous le Sceau de la Municipalité de la ville d'Ottawa, ce jour de A. D. 1929.

GREFFIER DE LA VILLE
MAIRE.

AVIS

AVIS EST PAR LES PRESENTES DONNE que ce qui précède est une copie conforme d'un règlement projeté de la Municipalité de la ville d'Ottawa, devant être soumis aux votes des électeurs, le troisième jour de décembre, 1928, au temps et aux endroits mentionnés pour la tenue de l'élection annuelle du conseil municipal de ladite Municipalité, et pour la nomination des sous-officiers d'élections qui présideront à ladite élection et qui prendront le vote.

Et que le 30me jour de novembre, 1928, à dix heures de l'avant-midi, à l'Hôtel de Ville, dans ladite ville, a été fixé pour la nomination des personnes qui présideront aux postes de scrutin et à l'addition finale des votes par le greffier.

Et que si l'assentiment des électeurs est obtenu pour ledit règlement projeté, il sera pris en considération par le Conseil Municipal de ladite Corporation, à une assemblée d'icelui, qui aura lieu après l'expiration d'un mois de la date de la première publication de cet Avis, et que ladite publication fut faite le 7me jour de novembre 1928.

PRENEZ AVIS DE PLUS qu'un locataire qui désire voter sur ledit règlement projeté doit remettre au Greffier pas plus tard que dix jours avant le jour fixé pour la prise du vote, une déclaration suivant la Loi des dépositions du Canada, qu'il est un locataire dont le bail s'étend pour la durée de la dette ou de l'engagement qui sera ainsi créé ou durant lequel l'argent prélevé par le règlement projeté sera payable, ou, pour au moins vingt-et-un ans, et qu'il s'est engagé suivant son bail à payer tous les impôts municipaux se rapportant à la propriété dont il est le locataire, ainsi que les impôts pour améliorations locales.

NORMAN H. H. LETT,
Greffier.

NOUVELLES DE CORNWALL

HIER ET AUJOURD'HUI

La main de la Providence est visiblement bonne à notre race en Ontario. Nous avons passé par le feu de l'épreuve, mais, grâce à un journal d'élite qui n'a cessé de nous soutenir, nous avons pu entrevoir l'aurore de la liberté. C'est bien à ce journal, né pauvre et qui ne s'est soutenu que par l'esprit de sacrifice de son personnel et de sa direction en même temps que par la sympathie de nos vaillantes populations françaises et de notre incomparable clergé, que nous avons pu survivre. Aujourd'hui, comme hier, nous sommes toujours prêts à ce que Dieu voudra de nous, nous voulons être fidèles à notre passé. Quand on lit l'histoire de nos origines nationales et religieuses, on comprend mieux pourquoi la race canadienne-française veut vivre à jamais parmi les peuples de l'Amérique du Nord. Que nous voulions ou non, nous sommes en plein territoire d'évangélisation. Des croyances étrangères nous enveloppent de toutes parts. Si nous laissions un moment de servir la vérité, nous serions irrémédiablement destinés à disparaitre. Chaque fois que nous cédons à l'imitation des autres races, en ce qu'elles ont de moins bon, nous perdons un peu de notre vigueur française et de notre énergie catholique. Il est des exemples de frères qui ont succombé à des tentations venues de l'extérieur; ils ont cru sage d'adopter la langue du vainqueur, sans s'apercevoir qu'ils adoptaient à la fois ses moeurs et ses croyances. Bien que très rares parmi nous, ces erreurs sont de celles qu'il faut redouter par-dessous tout. Plus nous sommes exposés à ces déplorables résultats, plus nous devons exercer sur nous-même de vigilance. Cette vigilance de tous les instants, il faut la faire porter sur notre langue, sur nos lectures, sur nos relations, sur nos moeurs. Les petites trahisons, même involontaires, ont parfois les plus longs et les plus terribles effets; l'honneur du drapeau ne souffre aucune tache, si légère soit-elle! Voilà pourquoi, afin de nous garder vraiment tout à la race, il ne faut lire que les bons journaux de langue française et d'inspiration entièrement catholique. Les journaux, même ceux de notre langue,, qui négligent les intérêts de notre race, qui ne s'intéressent nullement au sort des minorités, qui n'ont ni principes ni sens des besoins de la race, n'ont pas de place en nos foyers. Comme en toute bonne politique, il ne suffit pas d'éviter le mal, mais surtout se tourner vers le bien opposons le journal catholique à la mauvaise presse. Tel est le conseil, le mot d'ordre, donné jadis par Léon XIII, et qu'il faut se hâter de mettre en pratique. Grâces à Dieu, le bon journal existe en notre pays. Dans notre chère province d'Ontario, on l'appelle le "Droit", et personne ne lui conteste ses titres à recevoir des nôtres les sympathies les plus empressées. Avec ce journal nous sommes sûrs de rester de vrais Canadiens-français irréductiblement attachés à nos meilleures traditions de race et de foi. Pour nous, de la région de Cornwall, souvenons-nous qu'il a été dans le passé le porte-voix amical de nos revendications; il s'est fait largement notre inlassable et lumineux conseiller; il est aujourd'hui une force sur laquelle nous pouvons compter comme il sera pour les générations à venir la voix du ralliement et de la victoire. (Paroles prononcées, en présentant les divers orateurs du banquet Bouchard, par M. Edmond Bélisle, pharmacien, président de la soirée).

* * *

Vendredi, le 23 courant, sera fêtée la Sainte-Catherine à la salle des Chevaliers de Colomb, sous le patronage des Artisans Canadiens-Français, succursale 549. Il y aura partie de cartes à 8 heures et divers amusements du bon vieux temps à 10 heures. Dix magnifiques prix seront donnés par les Artisans et aussi une corde de bois donnée par M. E.-P. Chevrier comme prix d'entrée. Les billets sont de 50 sous et en vente à la pharmacie Bélisle.

* * *

M. Maurice Mulhern, surintendant du canal depuis quatre ans, est mort accidentellement à 1.45 heure p.m. lundi, alors qu'en tournant, son auto recula dans le canal à 100 pieds audessus de la vieille écluse numéro 17. Il nagea quelques brasses et il fut retiré aussitôt pour mourir d'une syncope. Il laisse une femme et quatre enfants.

* * *

Dimanche après-midi, Mme Philisa Meilleur servait un thé à 34 fillettes, amies de sa jeune fille Cécile, qui fêtait l'anniversaire de sa 9e année. Après le goûter il y eut des cadeaux. Au cours de l'après-midi, il y eut jeux, etc. Le soir on servit un souper-banquet auquel assistaient plus de vingt parents et amis. Des chants canadiens et autres et des déclamations variées furent rendus. Assistaient au banquet du soir: M. et Mme Alfred Lafrance, M. Alfred Desrosiers et Mlle Dianne Lafrance, M. Philippe Lafrance et Mlle Antoinette Rivest M. Hormisdas Dumond et Mlle [illegible] Collin, M. et Mme Philias [illegible]; M. et Mme Ludger Samson; Mlles Imelda Collin, Cécile Lafrance et Jeanne Lafrance; MM. Moïse et Louis Robillard, d'Ottawa; M. René St-Germain, musicien; MM. Gérarld et Léo Meilleur, Mlle Jeanne Meilleur et autres.

* * *

On nous fait parvenir de Crysler Ont., que le 12 courant un groupe de parents et d'amis se réunissaient chez Mme Aristide Landry pour fêter le départ de Mlle Alice Landry, qui entre prochainement chez les Soeurs Blanches Missionnaires d'Afrique. Mlle Rhéa Dagenais, au nom de tous, exprima à Mlle Landry, les regrets que cause son départ. Une bourse lui fut offerte et Mlle Landry remercia en termes sincères ses nombreux amis. Etaient présents: Mlles Dorina Sabourin, Gertrude Benoit, Juliette Trudeau, Clodia LeBrun, Cécile Desautels, MM. Freddie Hébert, Fernand Landry, Aurèle Dagenais, Alfred Dagenais, M. Dignard et M. J.-Ernest Dessautels qui accompagnait Mlle Alice Landry; M. et Mme Omer Trudeau, M. et Mme Arthur Landry, M. et Mme Joseph LeBrun, M. et Mme Léo Pagé, M. et Mme Arthur Desautels, M. et Mme Joseph Landry; Mlles Rhéa Dagenais, Stella Dagenais, Irène Marion, Flore Marion, Marguerite Landry et Agnès Landry. Le "Droit" s'unit pour offrir ses meilleurs voeux à la future religieuse.

* * *

M. et Mme Victor Lemieux et M. et Mme H. Clinton Smith sont allés passer la journée de dimanche à Fournierville où ils ont visité des parents et amis.

* * *

M. Charles LeBlanc et M. Jos LeBlanc, de Casselman, sont de passage à Cornwall.

* * *

Mme Armand Rivest est rendue à l'Hôtel-Dieu depuis dimanche soir, où elle devra subir une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

M. D.-M. Courville, entrepreneur de pompes funèbres, 8 rue Marlborough, a fait quelques modifications intéressantes à son atelier. Le service des frais funéraires est parfait. Il est le seul Canadien français qui remplit cette charge. Il mérite la préférence sur les entrepreneurs protestants qui conduisent nos morts sans avoir aucun signe religieux, pas même la croix. Soyons heureux d'aider un compatriote tel que M. Courville qui a de nombreuses années d'expérience dans le service des frais funéraires.

* * *

M. L.-P. Bouchard, propagandiste du "Droit" arrive de Montréal. Il doit nous quitter samedi pour North Bay.

* * *

Une cinquantaine de parents et amis ont fêté M.Lionel Labelle, chez mis ont fêté M. Lionel Labelle, chez McConnell, à l'occasion de son 17e anniversaire, samedi soir. Il y eut chant, musique et banquet.

* * *

Soyons fiers de notre journal.

On a certainement eu raison quand on a dit du "Droit" qu'il est l'un des plus intéressants journaux canadiens. Toujours à l'aguet des événements les plus propres à nous intéresser, toujours clair et simple dans ses nouvelles, limpide et éducatif dans ses rédactions, toujours vivant et varié dans ses pages spéciales, il répond à toutes les exigences d'un journal qui porte bien son nom. Pour s'instruire de ce qui se passe dans le monde entier, au Canada et dans notre province d'Ontario, nous n'avons rien à envier aux lecteurs des autres journaux. Il est vrai que nous ne sommes pas rassassié de récits de crime, mais voilà une science qu'il n'est pas nécessaire d'approfondir pour être un homme de tête et d'honneur. Les journaux qui s'amusent à gaver les foules de cette littérature de bas étage sont des journaux méprisable. Il font de l'éducation à rebours. Pour orner une intelligence, une pareille richesse de documentation sale n'est pas nécessaire. Remercions plutôt le "Droit" de respecter ses lecteurs, si bien que nos enfants ne rougissent pas de lire ce que leurs pères viennent de lire. Voilà peut-être le plus bel éloge qu'il peut recevoir de nos lèvres. Intéressant, vivant, actuel, varié et propre! Il faut donc le recevoir avec fierté, comme un parent qui fait honneur à la grande famille française. Jamais il n'a empêché un bon mouvement, une idée saine d'aller jusqu'au bout. Au contraire, c'est à force de sacrifices de temps, de soucis et même d'argent qu'il a préparé la victoire d'idées qui nous sont chères. Un Canadien-français doit plus qu'une reconnaissance ordinaire au "Droit". Quand on lit l'histoire de ce journal, on apprend à aimer de plus en plus sa race et sa foi; on apprend que la lutte pour la justice aboutit nécessairement au triomphe; on apprend même que si les lauriers se font attendre, c'est assez d'avoir combattu pour mériter l'hommage des hommes de coeur Quant à moi lecteur du "Droit", depuis son premier numéro, je n'ai jamais besoin d'autres journaux pour apprendre comment il faut être Canadien-français et catholique. (Paroles prononcées par le Dr Adélard Hurteau, au banquet Bouchard, le 14 novembre dernier).

SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots: 'Soumission pour dragage, rivière Richelieu, P.Q.'', seront reçues jusqu'à midi, le lundi 26 novembre 1928.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le Ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au soussigné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur de district, station postale "H", Montréal, P.Q.

Les soumissions devront comprendre le remorquage de la drague et ses accessoires, aller et retour.

Les dragues et autre outillage qui seront employés pour les travaux devront être dûment enregistrés au Canada, à l'époque de la réception des soumissions, ou avoir été construits au Canada après l'envoi de la soumission.

Un chèque égal à 5 p. 100 du prix du contrat, fait à l'ordre du Ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission; dans nul cas le chèque ne devra être moins de quinze cents dollars. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer Canadien-National, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,
S. E. O'BRIEN,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 19 novembre 1928.

Protégez-vous contre l'influenza par le musterole

L'influenza, la grippe et la pneumonie commencent d'ordinaire par un rhume. Dès que vous avez ces avertissements, frictionnez-vous avec le bon vieux Musterole.

Le Musterole soulage de la congestion et stimule la circulation. Il jouit de toutes les qualités de l'ancienne mouche de moutarde, sans causer d'ampoules.

Vous sentez tout d'abord une bienfaisante sensation à mesure que l'onguent bienfaisant pénètre à travers les pores, puis un rafraîchissement et un prompt soulagement. Ayez du Musterole prêt en cas d'urgence. Il peut prévenir une sérieuse maladie.

MUSTEROLE
WILL NOT BLISTER

Mieux qu'une mouche de moutarde

Feuilleton du "Droit"

MOUNE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME

Par Renée MAQUET

28—

— Vous y serez ? Je tiens à être roduit par vous-même, vous sau- pourquoi demain.

— Pourquoi pas tout de suite ?

— Parce que votre chère maman avoir la primeur de mon secret.

— Il y a donc un secret ? Je le tais bien ! Que c'est loin, deain ! quinzes heures à attendre !

— Il y a quinze ans qu'elle attend.

— C'est bon, vous me trouverez à grille... à celle-ci car nous y voic'est la grille d'honneur.

— A demain, petite fée très chè-

— A demain, grand ami sorcier !

XXX

n'ai pas dormi deux heures en malgré le bercement du flot ne, et je ne puis dire pourtant j'ai passé une mauvaise nuit. spère quelque chose que je ne ais définir, mais j'ai confiance cet ami si vaillant et si fort. Je que le mystère qui plane sur miens et qui m'a tant tourmenva s'éclaircir enfin, dans la douet dans la joie.

huit heures, je suis debout, prête à tout événement. J'écoute ces misérables Darras qui palabrent, musardent et piétinent dans leur chambre, comme des gens que rien ne presse.

Plus d'une fois, j'ai entendu tel ou tel se plaindre de l'esprit contrariant des choses et, entre autres, le temps se donne souvent le malin plaisir de nous contrecarrer dans des projets longtemps caressés. J'en fais aujourd'hui l'expérience personnelle; Le ciel, jusqu'alors d'un bleu immuable, tend à s'obscurcir... C'est peut-être cette vague menace qui retarde ou empêche la promenade quotidienne des jeunes mariés. Vais-je avoir le temps de prévenir maman de la visite de Jacques Fermont? Je suis dans un état nerveux que rien ne peut rendre... au point d'avoir envie de pleurer, quand Georges, qui s'est décidé à descendre, me dit tranquillement :

— Moune, si on allait dans la véranda faire une partie de billard Nicolas ? Marie-Louise vient tout de suite.

— Non, ça gênerait pour le ménage. Vous ne vous promenez donc pas ce matin ?

J'ai dit ça de mon air le plus indifférent, mais je bous.

— Votre soeur craint la pluie.

— La pluie ! Allons donc ! Le baromètre est à beau fixe.

— Vous êtes sûre ?

— Mai oui. Il avait baissé de quelques degrés dans la nuit, mais il remonte progressivement... Excellent signe...

— Si je croyais...

— Et c'est le marché à Dives : vous aviez promis à maman de lui réassortir les deux salières de faïence qui ont été cassées. Maman y compte. Allons ! un peu de courage !

— Diable ! C'est vrai, dit Georges ébranlé, car il est la complaisance même.

Je l'ai convaincu, reste Marie-Louise.

Il monte. J'entends en bas un colloque de cinq minutes qui me fait trépigner et enfin les voilà, bras dessus, bras dessous qui traversent le jardin et referment la grille sur eux. Dix heures sonnent, il était temps. Pourvu qu'ils ne se ravisent pas ! L'oreille tendue, l'oeil aux aguets, je reste immobile un instant, le coeur battant à coups pressés. Ils sont bien partis, et voilà le soleil qui sort triomphant des nuages. Dieu est pour nous.

Maman s'est installé à sa place favorite, sous les pins, face à la mer, avec sa broderie. Je m'approche d'elle très émue, et j'appelle à mon aide l'argument qui d'ordinaire me sert le mieux. J'entoure son cou de mes deux bras comme lorsque j'étais toute petite, et je murmure à son oreille de ma voix la plus câline.

— Maman chérie, je t'annonce une visite pour tout à l'heure, si toutefois, tu consens à le recevoir.

— Une visite ? Qui donc ?

— Mon client, Jacques Fermont... Il sollicite l'honneur de t'être présenté.

— Où donc l'as-tu vu ?

— Hier, en revenant d'Houlgate, je l'ai rencontré sur la route.

Et je raconte l'aventure de l'ivrogne, la manière énergique dont il m'a tiré de ce mauvais pas.

Maman est devenue toute pâle et s'est levée. Elle s'appuie sur le dossier de son fauteuil.

— Pourquoi ne nous en as-tu pas parlé plus tôt ?

— Je craignais que la curiosité ne retint les Darras, et il m'a témoigné le désir de te voir seule.

— Quand doit-il venir ?

— A onze heures un quart, à moins que cela ne te plaise pas. En ce cas je dois aller le prévenir à son hôtellerie, en lui portant un mot.

— Son hôtellerie ? Laquelle ?

— Guillaume-le-Conquérant.

La pâleur de maman s'accentue, c'est d'une voix troublée qu'elle me demande :

— Comment t'a-t-il dit cela ? Quelle raison t'a-t-il donnée de... de son désir de me voir ?

— Aucune... Il m'a parlé tout naturellement. Il m'a semblé pourtant qu'il était poussé plutôt par un élan... comment dire ?.. affectueux, que par un scrupule de coutoisie.

— Qu'il vienne, dit mère gravement après un court silence... Je rentre au salon. Tu l'y amèneras, Moune, et tu préviendras les domestiques que je désire n'être pas dérangée... D'ici là, laisse-moi seule, ma chérie...

Je suis surprise qu'elle ne m'embrasse pas : d'ordinaire tout lui est prétexte pour cela. Mais on dirait qu'elle se raidit, qu'elle se réserve pour se garder forte tout à l'heure...

Je suis moi-même dans un état bizarre de sensibilité nerveuse. J'ai pris la place de mère, sous les pins, et je regarde à l'horizon la flotille des barques de pêche. Mais mon esprit est ailleurs... il est allé dans la vieille hôtellerie chercher celui que nous attendons, il l'accompagne, il l'amène, et tout ce qui [illegible] resté de moi ici sent tout à coup que l'heure est venue. Je me lève et vais au-devant de lui. Au moment même où j'arrive à la grille, il s'y encadre, droit, svelte, volontaire d'aspect comme d'habitude, mais très pâle, lui aussi. Et tandis que ses yeux impérieux me regardent fixement, la voix douce, la voix charmeuse me dit :

— Conduisez-moi, petite fée...

Je prends la main qui m'est tendue et je le guide à travers les allées. Nous franchissons le seuil.

Au bout du vestibule j'ouvre la porte du salon et je m'efface pour laisser passer mon ami Jacques. Mais avant que j'aie pu dire un mot pour le présenter, maman, qui s'est levée à notre entrée est retombée sur son fauteuil... Elle tend les bras ouverts, criant ce nom : Claude ! dans un élan de tout son être brisé par une émotion foudroyante.

Et lui, se précipitant, s'est agenouillé en adoration devant elle, sanglotant le mot si humble et si grand: Pardon.... pardon....

Je reste clouée près de la porte, stupéfaite, intensément heureuse.

La lumière se fait en moi et je comprends bien vite tout le mystère jusqu'alors impénétrable, je m'explique la ressemblance avec le portrait : C'est un grand frère qui m'est rendu, et qui rapporte à maman chérie cette part d'elle-même qui s'en était allée, et lui manquait plus encore aux heures où la famille se serre étroitement pour une joie ou une douleur commune.

Et le tableau est touchant, de cet homme énergique, autoritaire, redevenu un tout petit enfant entre les bras maternels qui se sont éperdument refermés sur lui dans la crainte instinctive de le perdre à nouveau.

Mais je songe que je vais peut-être gêner des aveux ou des confidences qui ne regardent pas la gamine que je suis encore, et j'ouvre doucement la porte, prête à disparaitre, lorsque deux voix me rappellent ensemble :

— Moune !

— Vous vous sauvez, petite fée bienfaisante, sitôt le coup de baguette magique donné ? Sans attendre les actions de grâces des mortels ?

Puis il ajoute, tendrement :

— Viens m'embrasser, petite soeur chérie... "ma soeur..." Te souviens-tu que c'est ainsi que je t'ai nommée sans te connaitre, la première fois que tu m'es apparue ? C'était écrit.

Je fais oui de la tête, incapable de proférer une parole.

— Mère, dit Claude, j'ai voulu que ce soit elle qui me ramène vers toi. Es-tu heureuse comme je le suis moi-même ?

Pour toute réponse, maman m'attire sur son coeur en me disant :

— Ma bien chérie, c'est toi qui me l'as rendu. Je ne l'oublierai jamais.

— — — — — — — — — — —

Et Claude m'a fait sa confession. C'est un terrible homme que mon grand frère. D'un caractère excessif, indomptable, exaspéré dans son amour filial, jaloux du second mariage de sa mère, et encore bien plus de la naissance de l'innocente Moune, il avait fui la maison à 18 ans, s'était juré de ne plus reparaitre. Il s'était engagé... puis, maitre à sa majorité de la fortune qui lui revenait de son père, il avait quitté la France, s'était adonné à l'aviation en Amérique, puis était revenu à la première nouvelle de la guerre.

Est-il nécessaire d'ajouter que Marie-Louise, Georges, et, le soir même, père revenu de son voyage, partagèrent notre joie et reçurent l'enfant prodigue avec la même tendresse qui accueillit celui de l'Ecriture ?

Et maintenant, les gens heureux, comme les peuples heureux, n'ayant pas d'histoire, je clos ces pages où je me suis loyalement montrée telle que j'étais, avec mes grands défauts et mes minces qualités. Si je deviens mère un jour, mes petiots y verront, sinon des exemples à suivre, du moins des erreurs à éviter... C'est toujours autant...

FIN

MELBOURNE, Australie, 21. — D'après les derniers résultats des élections en Australie, le parti travailliste aura au moins huit, et peut-être même douze sièges au sénat, en comparaison de six avant les élections.

NOUS COMMENCERONS DEMAIN LA PUBLICATION D'UN NOUVEAU FEUILLETON:

Dans son sillage

de J. LEDUIC.

LA CRUE DES EAUX.

BRANTFORD, Ont., 21. — Les eaux de la Grande Rivière montent si rapidement que le service de bateaux passeurs à Onondaga et Middeport a été suspendu. Les fermiers sont obligés de faire un détour de plusieurs milles pour traverser. Plusieurs fermes le long de la rivière ont été inondées, dit-on, et les fermiers sont isolés graduellement des villes.

CAMPBELL MOTOR SALES
130, rue Albert
Queen 74 Queen 75

Ford Tudor
Modèle de 1926, en très bon état, capitonnage propre, moteur parfait, coté pour prompte vente à $133.00 comptant, le solde par mensualités.

Tudor 1923
entièrement remis à neuf et peinturé, cinq bons pneus cordés. Prix d'aubaine à $40.00 comptant, le solde par mensualités.

Tudor 1928
n'a parcouru que 3500 milles, aussi bon qu'un auto neuf. Meilleure occasion en ville. Ne manquez pas de le voir.

Coupé Ford
Modèle de l'an dernier, capitonnage propre, brillant fini Duco, cinq pneus ballons. Une véritable aubaine à $147.00 comptant, le solde par mensualités.

Touring Ford
Modèle de 1928, comme neuf, une véritable aubaine pour prompte vente.

Faits - Ottawa

Ottawa l'hiver

M. Irving Linnel, consul général des Etats-Unis à Ottawa, pense que la Capitale mérite bien le titre de "Washington du Nord". Elle peut êter compare avec avantage avec toute autre Capitale.

Pour l'hiver, il pense qu'un système d'annonces bien pensé sur les sports et les charmes d'Ottawa durant cette saison attirerait un grand nombre de touristes.

* * *

Candidat dans Dalhousie

M. Joseph F. Meagher, membre de la Cie Ross-Meagher, annonce sa candiadture à l'échevinage dans le quartier Dalhousie. M. Meagher réside dans ce quartier depuis 18 ans et il dit en connaitre les besoins.

* * *

Projet de filtration.

W. E. MacDonald, ingénieur de l'Aqueduc d'Ottawa, donnera une causerie sur le projet de filtration à l'école publique Devonshire le 27 novembre. Les résidents de cette section pourront ainsi se renseigner sur la question.

* * *

Laurentian View.

L'Association municipale de Laurentian View désire obtenir un meilleur éclairage des rues de la localité. Réunis hier soir, ses membres ont discuté la question, mais n'ont pris aucune décision. L'état hygiénique de Laurentian View a également attiré l'attention des membres, mais la question restera en souffrance jusqu'à ce que la requête de Westboro pour un octroi provincial ait eu son effet. J. R. McMinn occupait le fauteuil.

* * *

Employé blessé.

En déchargeant une lourde roue de locomotive à la gare de Bayview Road du C. P. R., hier après-midi vers 4 heures, Wm Stevens, de Almonte, employé, fut frappé à la tête par une barre de fer servant au déchargement. Le docteur I. G. Smith fut appelé sur les lieux et fit transporter le blessé à l'hôpital.

Les blessures de Stevens sont plus pénibles que graves. On craint qu'il n'ait la mâchoire brisée.

* * *

Vie des plantes

M. A. D. MacKay, M. A., du personnel du Collegiate de la rue Lisgar, a donné hier soir au Club des Arts et Lettres une conférence avec projections sur certaines phases de la vie des plantes. Il a suggéré l'établissement à Ottawa d'un jardin botanique pour la conservation des plantes sauvages qui rapidement disparaissent. Un comité a été nommé pour préparer une pétition au gouvernement à cet effet.

Le docteur P. H. Bryce occupait le fauteuil. Des remerciements furent votés au conférencier.

* * *

AUTO EN FEU

L'automobile de Samuel Kukta, 36½ rue Lévis, Hull, a pris feu de bonne heure ce matin à l'angle de l'avenue Arlington et de la rue Preston. Les pompiers ont été appelés pour éteindre les flammes. Il y eut pour $25.00 de dommage environ. Le feu aurait été allumé par une cigarette.

* * *

Collision d'autos

Deux automobiles ont été passablement endommagés vers une heure et 30 ce matin dans une collision sur la rue St-Patrice, en face de l'Imprimerie du gouvernement.

D'après le rapport de la police, M. Harry Marier, 105 rue Friel, conduisait son domicile vers l'ouest sur la rue St-Patrice, et l'autre auto, conduit par M. F. J. Sheehan, 691 rue Bank, roulait en direction opposée. Les deux machines ont fait collision et ont subi des dommages considérables. Les chauffeurs n'ont pas été blessés.

* * *

Des tuyaux surchauffés ont menacé de mettre le feu à la demeure de Norman McGuire, 103 rue Arthur, hier après-midi. Les pompiers ont été appelés sur les lieux. Il n'y eut pas de dommage.

* * *

Mort soudaine

James Wylie, de Hallville, Ont., est décédé subitement hier matin en descendant de voiture près de la demeure de son frère. Il s'est affaissé subitement et est mort quelques instants plus tard. Il était malade depuis quelque temps. Le défunt naquit à Hallville et y est demeuré toute sa vie. Il était bien connu et jouissait de l'estime générale.

LA SITUATION PEU SATISFAISANTE DE CE COMMERCE

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DU MARCHE BY ESPERE DES CHANGEMENTS. LE COMMERCE DANS LE NOUVEL EDIFICE — EDIFICE COMMEMORATIF.

Peu satisfaite de la situation qui existe présentement au marché, l'Association des Marchands du marché By a fait savoir au Bureau des Commissaires, par l'entremise de M. A. Carrière, secrétaire, qu'elle espérait obtenir des changements.

L'Association présente deux demandes aux autorités: la première s'informe des mesures que le Bureau a l'intention de prendre pour activer le commerce dans le nouvel édifice; la deuxième suggère que le Bureau nomme un comité de deux pour rencontrer les membres de l'Association et discuter la situation peu satisfaisante qui est faite aux locataires de la bâtisse.

Les autorités considéreront cette requête plus tard.

BATISSE MEMORIALE

Le Bureau a accueilli favorablement la requête de Mme Asa Gordon, demandant un octroi supplémentaire de $5,000 pour l'édifice mémorial des femmes canadiennes, qui sera construit prochainement à Ottawa.

Le montant ne sera voté que l'an prochain, alors que les autorités l'incluront dans les estimés. Ceci portera à $10,000 la contribution de la Cité.

PLANS DEMANDES

M. Devitt, surintendant du parc Lansdowne, a fait rapport que le coût d'une clôture moderne à l'entrée de la rue Bank s'élèverait à $2,080. Le Bureau est favorable à cette amélioration, mais avant de l'autoriser, il obtiendra des plans plus précis.

M. J.-H. Crocker, membre du comité olympique canadien, a écrit à M. J.-C. McCuaig, d'Ottawa, pour le féliciter d'avoir obtenu l'envoi de Honoré Chevrier aux Jeux Olympiques et lui faisaient un splendide éloge de notre jeune pugiliste.

TROP GENEREUX

"Si vous continuez, vous allez donner l'Hôtel de Ville à quelqu'un, dit le maire Ellis à M. McElroy, qui demandait de nombreuses concessions à ses confrères et avait assez de succès dans ses demandes.

"Il est regrettable que vous ne soyez plus candidat, dit M. Plant, en riant. Et peut-être nous causerez-vous une surprise en briguant encore une fois les suffrages de l'électorat".

M. McElroy, qui est le meilleur garçon au monde, de rire de grand coeur.

PROTECTION NECESSAIRE

Le perron de l'Hôtel de Ville subira sa transformation annuelle à l'approche de la saison froide, mais cette fois-ci, il est probable qu'au lieu des planches glissantes et dangereuses, on pose une rampe à partir de la porte même.

C'est la suggestion que fait le surintendant du château municipal et le Bureau n'a pas d'objections pourvu qu'il y ait de l'argent en caisse.

Le maire dit que, l'an prochain, il faudrait songer à faire de grandes améliorations à l'Hôtel de Ville. Un architecte de ses amis a promis de préparer un rapport sans demander un sou en retour.

NOUVELLE ROUTE

Comme la Corporation ne veut pas empiéter sur la propriété de l'Ovale pour l'extension de la voie du tramway dans l'avenue Templeton elle a obtenu de M. Cauchon un rapport sur une autre route qui ferait aussi bien l'affaire.

M. Cauchon a donc soumis un plan très précis à l'assemblée du Bureau, mardi après-midi. La route qu'il suggère passerait au sud de l'Ovale, sans l'affecter, mais il faudrait exproprier deux maisons appartenant à l'Université d'Ottawa et empiéter sur le terrain de la compagnie de glace artificielle.

Avant d'adopter cette suggestion, le Bureau obtiendra un rapport de MM. Macallum et Veale.

PERMIS ACCORDE

Le Bureau a décidé d'accorder à la maison Horner un permis de construire son garage dans la rue McLeod.

Il fut aussi décidé d'offrir aux architectes Richards et Abra un montant de $1,500 en règlement de leur compte de $4,475 pour plans supplémentaires de l'édifice du marché.

AVIS
DE DEMENAGEMENT
L'Institut Dentaire
BRUCHESI
désire annoncer à ses nombreux clients qu'à partir du 1er décembre ses bureaux seront situés au numéro
187, rue Principale
HULL
Chambres 4 et 5 (2ème étage)
2 portes voisines des bureaux actuels.
NOS PRIX sont bas et à la portée de toutes les bourses
Pour rendez-vous
APPELEZ SHERWOOD 1881.

ARGENT ! ARGENT !
CE SOIR
A LA SALLE STE-ANNE
Grand
EUCHRE D'ARGENT
Sous les auspices du
CERCLE SOCIAL

KERMESSE CESOIR
INSTITUT JEANNE D'ARC
Amusements de Toutes Sortes
Trois prix d'entrée de valeur chaque soir
Grand Prix Spécial Tous les Soirs
ENTREE GRATUITE
A L'HONNEUR COMME A LA PEINE

Ecole Supérieure de Théologie

Cours de Droit Canonique

Statistiques relatives aux circonscriptions ecclésiastiques.

A.—Activités du Saint-Siège sous Pie XI.

Depuis son élévation jusqu'au début de 1927, S. S. Pie XI avait érigé:

1 nonciature
2 internonciatures
5 délégations apostoliques
12 archevêchés
48 évêchés
8 administrations apostoliques
8 prélatures nullius
25 vicariats apostoliques
37 préfectures apostoliques
1 mission.

B.—Divisions gouvernementales du territoire ecclésiastique au début de 1927:

A cette époque l'Eglise comptait:
32 nonciatures ou internonciatures
22 délégations apostoliques.

N.B.—1) Une quarantaine de pays était représentés auprès du Saint-Siège par des ambassadeurs ou des chargés d'affaires.

2) La mission temporaire et spéciale établie par la Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège en 1915, a été transformée en légation permanente en janvier 1921; le Saint-Siège n'a pas cependant de représentant accrédité auprès du gouvernement britannique.

Au même temps il y avait:
3 patriarcats latins
6 patriarcats orientaux
1066 sièges diocésains résidentiels, latins, dont 221 archevêchés et 845 évêchés,
92 sièges diocésains résidentiels orientaux dont 15 archevêchés et 77 évêchés
38 abbayes et prélatures nullius
6 administrations apostoliques
218 vicariats apostoliques
88 préfectures apostoliques
20 missions.

N.B.—On comptait aussi 593 archevêques et évêques titulaires, soit 559 latins et 35 orientaux. Il y avait 312,000 prêtres.

(D'après l'Annuaire pontifical 1927).

IL Y AURA UNE GRANDE ASSEMBLEE A LA S. STE-ANNE

D'ICI LE 3 DECEMBRE ON Y EXPLIQUERA LE SYSTEME DE FILTRATION PROJETE ET ON EN DEMONTRERA LES AVANTAGES.

Le comité de l'aqueduc du Board of Trade tiendra une assemblée spéciale en la salle Ste-Anne d'ici au 3 décembre pour exposer aux contribuables de l'est de la ville les avantages de la filtration. La date de cette réunion n'a pas été fixée à la réunion du comité hier après-midi. Les orateurs ont été nommés et seront le docteur R. E. Valin, Harold Fisher, C. R., et Albert Pinard, député au provincial.

M. John Murphy, président du Rotary Club a déclaré comme étant très exact la somme de $1,315,000 demandée par l'ingénieur de la ville pour l'installation d'un système de filtration au sable. Celui-ci rappela également que l'installation ne pourrait être effectuée qu'en deux ans et que les contribuables ne seraient pas appelés à payer l'augmentation de leur taxe d'eau avant ce temps.

Pratiquement tous les membres du comité d'eau du Board of Trade ont assisté à la réuion hier après-midi. La discussion a surtout été consacrée à proclamer les avantages de la filtration et à en réclamer l'installation immédiate.

Une réunion publique sera tenue vendredi soir en la grande salle de l'hôtel de ville. Le docteur George Nasmyth, bactériologiste éminent, sera le principal orateur. Les dames sont spécialement invitées à cette réunion.

L'un des avantages du système de filtration signalé par M. J. M. Franklin, membre du comité de l'eau, a été celui que le système apporterait à la plomberie de la maison. Il rappela également que la ville d'Ottawa avait dépensé au cours des dernières années plus de $172,000 uniquement pour avoir l'avis d'experts sur la purification de l'eau.

M. Harold Fisher, C. R., rappela que la ville d'Aylmer pratiquait le système de la filtration depuis dix ans. Il proposa que des échantillons de l'eau de cette ville soient placés à côté de celle d'Ottawa à un endroit public où tout le monde pourrait faire la comparaison. M. Tom Moore qui assistait à la réunion a fait savoir que le conseil des métiers et du travail d'Ottawa favorisait la filtration et lui accorderait son entier appui.

Le docteur R. E. Valin sera invité à traiter de la filtration au poste C. N. R. O., lundi prochain.

Au nombre des membres présents à l'assemblée que présidait M. J. B. McRae, étaient: MM. John Murphy, A. E. Provost, J. M. Franklin, Tom Moore, Mme Charles Thorburn, Mme H. H. Rowatt, le docteur D. M. Robertson, le docteur J. F. Argue, le docteur Mark G. McElhinney, Harold Fisher, C. R., et H. K. Carruthers.

ALMANACH DE SAINT FRANÇOIS

L'Almanach de Saint-François, au prix populaire de 25 sous, (30 sous par la poste), se vend toujours au profit des missions olintaines de la Chine et du Japon, dirigées par les Franciscains.

Demandez-le soit aux adresses suivantes:

Montréal: La Procure des Missions Franciscaines, 2010, Dorchester-Ouest; Maison Ste-Elisabeth, 1215, Avenue Seymour; Maison St-Antoine, 777, rue Lagauchetière-Est.

Québec: Maison Ste-Marguerite, 105, rue des Franciscains.

Les Trois-Rivières: Maison Ste-Claire, rue St-Maurice.

Worcester, Mass.: Rév. Soeur Supérieure des Franciscaines, 32, rue Thorne.

FROMAGE
CHÂTEAU
Fait à Ottawa
Connu dans le monde entier

C.-R. Lafrenière
Optometriste
Spécialiste pour la Vue.
90 Rue Rideau -- -- Ottawa

M. E. Bonnard au Cercle Littéraire

Au salon de l'Institut Canadien-Français demain soir, sous les auspices du Cercle Littéraire M. Edouard Bonnard, traducteur au Ministère de l'Immigration, donnera une conférence illustrée sur "Alger et la maison arabe."

Le public est cordialement invité à y assister. La séance s'ouvre à 8 h. 30.

Pour la Crèche de la Miséricorde

Laissez venir à moi les petits enfants

C'est demain que commencera la collecte au profit de la Crèche de la Miséricorde dont le bureau central est situé dans l'immeuble du Canadien National, angle des rues Sparks et Metcalfe.

Comme c'est la première fois que cette institution fait appel à la générosité du public les dames patronnesses espèrent que tous se feront un devoir de contribuer leur obole à cette oeuvre de première importance.

Une liste de souscription que Mgr l'Archevêque a bien voulu ouvrir est à la disposition des personnes généreuses au bureau central.

L'extrait suivant des statistiques de la Crèche pour une année indiquent tout le bien que fait cette institution dans sa sphère et combien elle doit compter sur la générosité du public pour atteindre ses fins.

Soins gratis à 187 mères; soins gratis à 313 enfants; nombre de jours de traitement gratis, 554,402.

Dépenses pour crème et lait, $3,178; dépenses pour farine, pain, etc., $2,560.53; Dépenses pour viande, poisson, beurre, oeufs, $5,882.97; dépenses pour épicerie et autres provisions, $2,078.26.

LES PROGRÈS DE L'INDUSTRIE DE L'AUTOMOBILE

ILS SONT CONSTANTS AU CANADA. QUATRE MILLIONS D'IMPORTATION EN OCTOBRE.

Le Bureau fédéral de la Statistique vient de publier les rapports suivants, sur certaines des principales industries canadiennes. Il y est dit que l'industrie de l'auto progresse rapidement en Canada. Pendant le mois d'octobre nous avons exporté, aux différents pays de l'univers, pour quatre millions de dollars de machines de divers modèles. C'est une augmentation considérable sur septembre 1928 et le double du mois d'octobre 1927. Nous avons exporté en tout 10,000 voitures, contre 3,500 pour la période correspondante de l'an dernier. C'est l'Australie qui a été notre meilleur client.

Durant octobre 1928 nous avons exporté aussi pour $5,590,732. de fromage. C'est une augmentation de plus d'un million et demi sur septembre et de près d'un million et quart sur octobre 1927. Nos exportations de beurre ont été, pour octobre 1928, de $78,735. C'est une augmentation de $19,741. sur septembre précédent mais une diminution de $26,954 sur octobre 1927. Nous avons exporté pour $103,614 de lait ce qui est une augmentation de $12,687. sur septembre précédent et de $33,328 sur octobre 1927.

Nos exportations en papier à journal ont été, en octobre 1928, de $13,576,872. ce qui est trois millions de plus qu'en septembre précédent ; par contre il y eut diminution de $500,000. dans nos exportations de bois à pulpe sur septembre 1928, mais une augmentation de $400,000. sur octobre 1927.

Nous avons exporté, en octobre 1928 pour $1. 063. 230. de nickel, ce qui est une augmentation de $80, 835. sur septembre précédent et de $244,947. sur octobre 1927. Des 4,257,800 livres de ce métal que nous avons exportées y en a eu 3,828,700 qui ont pris direction des Etats-Unis. Notre exportation d'or a été de $896,066, ce qui est augmentation de $225,000 sur octobre 1927. Il y eut aussi des augmentations considérables dans exportation de l'aluminium, du cuivre et de l'argent.

DÉCÈS D'UNE PIANISTE

Loe Cresser-Gaskins, pianiste virtuose canadienne est décédée jeudi dernier au Sanatorium Royal Alexandra de London, Ont. Elle était la fille de feu Walter Greaves. Elle est la cousine de Suzor-Côté, artiste-sculpteur.

Pour pleurer sa perte elle laisse son époux, de Toronto; sa mère, une soeur et un frère.

M. PAUL POIRET, inventeur des modes féminines, est arrivé à Ottawa tard hier soir.

PAUL POIRET DIT QUE LES ROBES ALLONGERONT

ELLES NE PEUVENT ETRE PLUS COURTES. UNE ROBE AU-DESSUS DU GENOU N'EST PAS ARTISTIQUE DIT L'INVENTEUR DES MODES PARISIENNES.

Paul Poiret, inventeur et juge en modes et façon féminines, est arrivé à Ottawa à 11 h. 15 hier soir par convoi. Il est dans la Capitale à l'invitation de la maison Murphy-Gamble où il a donné ce matin une causerie très suivie par la gent féminine sur la mode.

A son arrivée à la gare Union hier soir, il fut accueilli par J. L. Murray, W. L. Murray et G. Scott Murray, de la maison Murphy-Gamble, Ltée.

L'INDIVIDUALITE

Le modiste français parle l'anglais avec facilité. L'individualité en matière de robe, dit-il, voilà ce qui compte actuellement; les femmes des Etats-Unis, les plus parfaites en santé et forme suivant l'idéal artistique grec, n'ont pas encore atteint à cette individualité et les canadiennes, qu'il juge, au premier abord, bien développées, en sont encore plus loin. Cette individualité fait le chic de la Parisienne.

M. Poiret dit que les femmes ont été fort préoccupées de donner plus de beauté à leurs corps et aux chaussures, aux bas, aux gants et aux sacoches. Maintenant, la robe elle-même prendra plus d'importance. Le règne de la "coquette" et des styles uniformes sera bientôt fini pense M. Poiret.

L'inventeur des modes annonce que les robes allongeront. Elles ne peuvent être plus courtes. Elles ne sont pas artistiques si portées en haut du genou. Les courbes seront encore populaires.

Il se peut que Paris cesse d'être le centre de la mode et que ce soit plus tard New York ou Hollywood qui donnent le ton.

21e ANNIVERSAIRE DE Mlle I. CYR

Le vingt-et-unième anniversaire de naissance de Mlle Imelda Cyr a été fêté dans une joyeuse intimité le samedi soir, 17 novembre, au No 259 chemin de Montréal, Eastview.

Mlle Colombe Desjardins a lu à Mlle Cyr une adresse de circonstance et Mlle Georgette Lacasse lui a présenté un joli bouquet de roses. Un grand nombre de cadeaux furent offerts à Mlle Cyr. Au cours de la veillée, un délicieux goûter, organisé par Mmes J. O. Lacasse et George Simpson, fut servi.

Au nombre des parents et amis présents, on remarquait: M. et Mme William Cyr; M. et Mme J. O. Lacasse, M. et Mme George Simpson: Mme P. Desjardins, M. et Mme Paul Cyr, M. et Mme Ernest Cyr, M. et Mme Délius Claude, Mlle Pauline Claude, Mlle B. Parisien, Mlle Jeanne Parisien, M. et Mme A. Legault, Mlle Gilbert Groulx, Mlle Juliette Dubois, Mlle Imelda Paulin, Mlle A. Beaudoin, Mlle Régina Groulx, M. Evano Beaudoin.

DIAMANTS
Anneaux de Mariage
Montres — Pendules
COUTELLERIE
Comptant ou à terme
J.-A. Couture
Ch. 405 Edifice Plaza
Angle Sussex et Rideau
Tél: R. 7240 Ottawa

Le R. P. F X. Marcotte O.M.I. secrétaire de l'Université

LE R. P. G.-E. Villeneuve, O.M.I., provincial de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, annonce aujourd'hui les attributions suivantes: le R. P. F.-X. Marcotte, ancien recteur de l'Université devient secrétaire de la même institution. Il succède au R. P. Aimé Jasmin, qui devient doyen de la Faculté de Philosophie. Le R. P. Léon Bouvet, ci-devant supérieur du Juniorat du Sacré-Coeur, succède au R. P. A. McGowan au poste d'économe de l'Université. Nous avons annoncé hier que le R. P. McGowan devenait procureur provincial de la congrégation, avec résidence à Montréal.

LA SOCIÉTÉ DES DÉBATS FRANÇAIS

SEANCE DU 6 NOVEMBRE

Notre société a enfin repris ses activités et le terme de 1928-1929 a été inauguré mardi dernier, sous de très heureux auspices. S'il nous est permis d'en juger par l'enthousiasme qui règne parmi les membres et par la qualité du premier débat, l'année fera époque dans les annales de la Société des Débats Français; elle sera la plus fructueuse de son existence.

Le nouveau président, M. Antonio Plouffe, s'empressa d'abord d'adresser quelques mots. Il se fait un devoir de remercier les sociétaires qui l'ont investi de leur confiance en l'élisant président. Il se dit lui-même très bien disposé à travailler, en coopération de tous et de chacun, au succès de la Société.

M. Roland Caron, président, se dit flatté et honoré d'avoir à présider la séance d'ouverture. C'est en de brèves et sobres paroles qu'il introduisit le sujet: "La richesse est la cause de plus de crimes que la pauvreté", et qu'il présenta les orateurs: MM. Roland Boyle et Hector Gauthier pour l'affirmative, et MM. Henri Breault et Jean-Emile Martin pour la négative.

M. Gauthier, premier orateur de l'affirmative, entre d'abord en lice. Son débit, plutôt calme, est soutenu par une diction impeccable à tout point de vue.

Il faut, dit-il, rechercher dans la richesse la cause principale de la criminalité. Ceci est dû, non pas à la richesse considérée en elle-même, mais plutôt à l'influence néfaste qu'elle exerce sur la majorité des hommes faibles et ondoyants.

Les pires effets sont ordinairement l'oisiveté, l'impiété, l'orgueil. Elle engendre aussi l'ennui qui mène au découragement et souvent au suicide. Le millionnaire, assuré dans ses besoins matériels, aura bientôt fait de perdre cette ambition stimulatrice des grandes entreprises, et le besoin d'action, commun à tout homme, se présentera à lui sous une forme dangereuse. Il deviendra égoïste, méprisera et persécutera le pauvre au mépris de toute justice.

M. Henri Breault, de la négative, succède à M. Gauthier. Dans un logique plaidoyer, où se révèle le rhétoricien par l'emploi fréquent du syllogisme, il prouve à son auditoire que la pauvreté est bien la source de tous les crimes.

La pauvreté absolue, qui consiste en la privation des choses les plus nécessaires à la vie, mène par son essence même, beaucoup plus au crime que la richesse, qui n'en est que l'occasion. Une simple visite dans les prisons, nous en convaincrait facilement. La pauvreté produit le mal le plus douloureux qui soit, au point que plusieurs ont préféré la mort par le suicide pour éviter d'y toucher. Et ce qui est de nature à effrayer plus d'un philanthrope, c'est que le paupérisme, plaie sociale, prend de plus en plus des proportions incroyables. Si d'ailleurs la richesse était la source de tant de crimes et de tant de maux, les lois la prohiberaient.

Les sociétés, de tout temps, ont sans cesse cherché le bien de leurs membres en leur procurant l'aisance matérielle. C'est donc que la richesse n'est pas un mal, mais un élément de bonheur. Devant ce consentement universel, serait-il logique de condamner la richesse? Si Notre-Seigneur a condamné le mauvais riche, c'est à cause de l'abus qu'il faisait de ses biens.

Les riches sont ordinairement les gens bien cultivés, et jouissant d'une certaine éducation. Il serait faux, par conséquent, d'affirmer que le développement intellectuel ait produit chez eux de funestes résultats, car un homme instruit est sensé avoir l'esprit plus délicat que le vulgaire.

M. Roland Boyle, adepte de la rhétorique, parle ensuite. Il sut, par l'éloquence de son débit et par la valeur de ses arguments, captiver l'attention de son auditoire.

Les riches, dit-il, sont inexcusables dans leurs crimes parce qu'ils sont à l'abri de tout besoin, tandis que le pauvre peut être excusé par la nécessité. Le riche qui vole froidement, par ambition, n'est-il pas plus coupable que le pauvre diable qui volera pour procurer à sa famille de quoi subsister?

La richesse favorise le développe- insatiable qui porte à vouloir toujours amasser. Le patron atteint de cette ambition, restreindra les gages de ses employés et plongera ainsi les familles de ces derniers dans la misère: les pauvres ouvriers voleront alors pour ne pas mourir de faim et, [illegible] premier pas fait, adieu l'honnêteté.

[illegible] richeses favorise le développement des passions mauvaises par l'oisiveté qui mène de crime en crime. Notre-Seigneur, devait certes s'y connaître lorsqu'il condamnait le mauvais riche.

M. Jean-Emile Martin, par son plaidoyer bien divisé et bien agencé contribua grandement au succès de la négative.

Selon lui, ce sont les classes pauvres qui sont responsables du plus grand nombre de crimes. Le vol, les grèves, les révolutions, voilà autant de maux qui trouveront leur source dans le paupérisme.

Un commentaire sur le débat fut fait par M. Louis Cadieux.

Les J[illegible] Hector Grenon et James Millar, décidèrent en faveur de la négative.

Dieudonné ROBILLARD,
Secrétaire-Archiviste.

LAROCQUE
LEADS IN VALUES
Vêtements pour toute la Famille.
RIDEAU, DALHOUSIE
GEORGE

Plateaux de cuivre mauresques avec pieds, $9.50
(Tels que le cliché)
Un cadeau artistique, tranchant sur l'ordinaire, très évocateur, à beaucoup moins que ce que vous vous attendriez de payer.
Une vente impatiemment attendue! Les personnes qui furent désappointées par la prompte vente d'une consignation antérieure nous ont demandé presque tous les jours quand nous recevrions ces splendides tables à thé ou foyer. Le plateau est de cuivre épais, mesurant 23 pouces de diamètre, et richement ciselé. Le pied se plie facilement, et mesure 23 pouces de hauteur. Jeudi, $9.50.
Etage de la rue Queen.
Murphy-Gamble Limited

LE FEU DÉTRUIT UN POSTE DE SIGNAUX DU C. N. R.

LE POSTE SEMAPHORIQUE DU C. N. R. SUR LE COTE NORD DU PONT D'HURDMAN, EST RUINE PAR UN INCENDIE AUX PETITES HEURES, CE MATIN.

Un incendie a détruit complètement vers deux heures ce matin un poste sémaphorique du chemin de fer Canadien National situé sur le côté nord du pont d'Hurdman. On a réussi sauver des flammes quelques petits hangars avoisinants mais la tour aux signaux est une perte complète. Les lueurs qui dessinaient le firmament pendant l'incendie out laissé croire à une conflagration dans l'est de la ville. Les pompiers d'Ottawa ont reçu plusieurs appels au cours du feu.

Il n'y avait personne dans la tour quand le feu s'est déclaré. Le signaleur, Glen Jackson, 17 rue Robinson avait quitté son poste à 5 heures 30 hier soir, et tout était en bon ordre. Il avait laissé du feu dans un poêle et on croit que le feu s'est communiqué à la tour. Avant de partir, M. Jackson a laissé tous les signaux de manière à permettre aux convois de passer sans arrêt, le poste en question ne ofnctionnant pas pendant la nuit.

LE FEU DECOUVERT

Le feu a été découvert tout d'abord par des opérateurs du C. N. R. de faction dans un poste à un quart de mille de distance. Ils avertirent immédiatement l'expéditeur des trains à Ottawa. Les flammes embrasèrent la tour en peu de temps et elle s'effrondra avec fracas. Une locomotive de manoeuvres arriva bientôt sur les lieux avec quelques hommes, et à l'aide d'un boyau relié au réservoir d'eau de la locomotive, ils réussirent à sauver des flammes quelques petits hangars qui se trouvaient tout près de la tour. Il était trop tard pour songer à sauver la tour elle-même.

Les fils dirigeant les signaux de chemin de fer ont été tordus et brisés dans la chute de la tour et presque tous les signaux ont été changés. Les autorités du chemin de fer ont commencé dès ce matin à prendre les mesures nécessaires pour signaler les convois en attendant que l'on fasse les réparations nécessaires. Il est probable que l'on reconstruise la tour immédiatement.

Le major J. H. Tudhope se rendra à l'exposition aéronautique de Chicago

Le chef d'escadrille J. H. Tudhope du Ministère de la défense Nationale, assistera à l'exposition aéronautique internationale qui aura lieu à Chicago du 1 au 9 décembre. Il sera le représentant officiel du Ministère.

De Chicago, le major Tudhope se rendra très probablement à Winnipeg pour étudier la possibilité d'établir un service international de la poste aérienne entre les deux villes.

Si le service postal actuel à Winnipeg est satisfaisant, on inaugurera un service aérien nocturne. Il semble que cette ville de l'ouest soit appelée à jouer un grand rôle dans le développement des provinces des prairies.

A LA RECHERCHE DE HARVEY HALL

Mme William Hall, de Belleville, Ont., est arrivée à Ottawa lundi et elle est à la recherche de son fils, Harvey, âgé de 16 ans, qui a quitté la demeure de ses parents le 18 mai dernier, et n'a pas donné de ses nouvelle depuis.

Il y a quelques années la famille Hall habitait la Capitale et le jeune Harvey fréquentait l'école publique Mutchmor. M. Hall a été expéditeur des trains du C. N. R. à Ottawa pendant plusieurs années.

Récemment M. et Mme Hall ont fait irradier un message demandant de localiser le jeune homme. On entendit dire que Harvey Hall était à Ottawa, et qu'il devait aller travailler dans la région de Buckingham. Mme Hall a fait de nombreuses démarches dans toute la région, mais elle ne sait pas encore où se trouve son fils.

UN INDIVIDU À TRIPLE NOM EST ARRETE À MALONE

IL EST DETENU POUR LA POLIC D'OTTAWA QUI L'ACCUSE D'AVOIR NEGOCIE DES CHEQUES SANS COUVERTURE CHEZ DEUX MARCHANDS DE LA VILLE.

Un individu connu sous les nom divers de McGillivray, Mowatt, Lester, recherché par la police d'Ottaw pour fraude, a été détenu hier soi par les autorités de l'immigration Malone, N. Y. en attendant l'arrivé du détective Leonard Willis qui l ramènera à Ottawa.

McGillivray a été arrêté grâce a bon travail de la police d'Ottawa e des autorités de l'immigration au Etats-Unis. D'après la police, McGillivray a frauduleusement obten $150. environ de deux marchands d la capitale, à l'aide de chèques san couverture.

Les détectives d'Ottawa disent qu l'individu en question s'est rendu lundi soir dernier au magasin Geor Bourne, 151 rue Rideau, et a achet une carabine, 3 boites de cartouche un pardessus en cuir, un pardessu de chasse, une paire de gants, deu paires de bas, et une paire de culotte En paiement il donna un chèque a montant de $150 négociable à l banque de Montréal, succursale de l rue Sparks. La police dit qu'il reçu en retour la somme de $46.35 en argent, le coût des effets étant d $103.65.

SANS VALEUR

McGillivray aurait aussi donné u chèque sans valeur à un autre ma chand de la ville et obtenu frauduleusement des effets d'une valeur (0. Après enquête de la police, o découvrit qu'aucun fonds ne couvra les dits chèques. Elle avait été ave tie par les marchands.

L'inspecteur Emile Joliat, chef d détectives de la police d'Ottawa, téléphoné hier à la police de Montré et lui a donné la description de l'ho me. Il a aussi averti les autorités l'immigration. A l'aide de la descri tion donnée par la police d'Ottaw McGillivray a été arrêté à Maloi N.Y. au moment où il tentait de fra chir les frontières des Etats-Uni

Le détective Willis, d'Ottawa, quitté la ville à 5 heures et 35 matin pour ramener McGillivray Ottawa.

Le R. P. Urbain-Marie la Société des Conférenc

Ottawa aura le plaisir de rec voir dans ses murs et d'entend dimanche prochain l'une des pl belles figures des missions can diennes à l'étranger. C'est le P. Urbain-Marie, O. F. M. depu dix ans prêtre évangélisateur Japon, que nous aurons l'occasi d'entendre, le soir à une réuni spécialement tenue, en la salle ac démique du couvent de la rue R deau, et l'après-midi, sous les au pices de la société des conférenc de l'Université d'Ottawa.

Le Père Urbain-Marie a aimé un tel point son pays d'adopti dans l'extrême Orient et l'oeu d'apostolat qu'il y accompliss qu'il en est devenu citoyen natu lisé, oubliant son nom franç pour lui substituer celui de Ma nori Yonekawa. C'est de ce Jap terre de ses perpétuels sacrific qu'il parlera dimanche procha Le soir, au couvent de la rue R deau, nous connaîtrons de ses vres l'âme japonaise et les moe du Japon. En plus de l'éloquen de son verbe qui portera sans d te le charme des jours vécus, conférence du soir sera agrém tée de projections lumineuses p mettant à l'auditoire de voir l'image les quatre coins du Jap et ses us et coutumes. Le progra me de cette soirée comportera plus plusieurs numéros d'exécuti musicale.

La conférence de l'après-m sera donnée sous les auspices d société des conférences de l'U versité d'Ottawa. Elle sera la q trième d'une saison déjà fort é tante. Le R. P. Yonekawa y t tera de la politique du Japon, jet plein d'intérêt et très rarem mis à l'avant chez nous, bien le Japon soit maintenant l'une principales nations de tous grands mouvements internationa

Le R. P. Yonekawa n'est que passage au Canada. Il retourn dans son pays d'évangélisat après avoir fait un an d'enseig ment dans les centres européens

Cours d'histoire de l'Église à l'École Supérie de Théolo

Le Vendredi, 23, à 7 h. 30

Le R. P. Georges Simard e sera:

1) Les origines des peuples (mains
2) Leur conversion à la foi
3) Leur éducation chrétienne
4) Leur entrée dans la civilisa latine, et comment le sceptre monde si longtemps entre mains des Romains passa à nation franque.

Les dames sont admises.